



**Faculté de Droit et des Sciences Économiques  
Histoire du Droit et des Institutions  
Anthropologie Juridique et Conflictualité**

2023/2024

**L'empire japonais dans les débats européens**

**Giovanni RODRIGUES**

Mémoire dirigé par  
**Monica CARDILLO**



## Remerciements

---

Mes plus amples remerciements vont à ma directrice de recherche Mme Monica CARDILLO ainsi qu'à mon responsable de formation M. Jacques PÉRICARD pour leur bienveillance et leur accompagnement. Je remercie également l'ensemble des professeurs et intervenants ayant participé à mon enrichissement personnel et intellectuel dans le cadre de cette année de Master 2 pour leur temps et leur implication.

## Droits d'auteurs

---

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



## **Abréviations**

---

APD : Aide publique au développement

ASEAN : Association des nations de l'Asie du Sud-Est

ASEM : Dialogue Asie-Europe

G20 : Groupe des vingt

G7 : Groupe des sept

GATT : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

ISO : Organisation internationale de normalisation

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

OMC : Organisation mondiale du commerce

ONG : Organisation non gouvernementale

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord

UE : Union européenne

## Table des matières

---

Remerciements .....	2
Droits d’auteurs .....	3
Abréviations.....	4
Table des matières.....	5
Introduction.....	7
Chapitre 1 - L’incidence réciproque des relations internationales entre l’Europe et le Japon .....	13
Section 1 - L’état des lieux de l’empire japonais .....	13
Paragraphe 1 – La restauration Meiji : le passage du féodalisme à la modernité .....	14
Paragraphe 2 – L’expansionnisme japonais : la quête de sécurité, de prospérité et de prestige .....	18
Paragraphe 3 – Le japonisme : l’attraction et la réinvention de la culture européenne.....	27
Section 2 – Les impacts de la diplomatie entre le Japon et les nations européennes actuelles.....	31
Paragraphe 1 – Les impacts politiques.....	32
Paragraphe 2 – Les impacts économiques .....	35
Paragraphe 3 – Les impacts militaires.....	41
Paragraphe 4 – Les impacts culturels .....	45
Chapitre 2 - L’intérêt accru pour la richesse de l’empire japonais .....	51
Section 1 - Analyse de la richesse multidimensionnelle de l’empire japonais .....	51
Paragraphe 1 – L’intérêt économique de l’Europe pour l’empire japonais .....	51
Paragraphe 2 – L’intérêt politique de l’Europe pour l’empire japonais .....	54
Paragraphe 3 – L’intérêt culturel de l’Europe pour l’empire japonais .....	57
Paragraphe 4 – L’intérêt social de l’Europe pour l’empire japonais .....	60
Section 2 - Regards croisés des débats politiques et intellectuels en Europe sur l’empire japonais .....	64
Paragraphe 1 – Perspectives au niveau des penseurs .....	65
Paragraphe 2 – Perspectives au niveau des politiciens.....	68
Paragraphe 3 – Perspectives au niveau des journalistes européens .....	72
Section 3 - Les effets positifs des couvertures médiatiques de l’empire japonais.....	72
Paragraphe 1 – L’ère Meiji : Le Japon exotique et émergent de 1868 à 1912.....	73
Paragraphe 2 – Critiques et inquiétudes face à l’expansion Impériale de 1912 à 1937 .....	74
Paragraphe 3 – L’ère de l’occupation de 1945 à 1952 et le miracle économique des années 60 aux années 90.....	75
Paragraphe 4 – Le Japon contemporain en tant que partenaire stratégique.....	75
Chapitre 3 - L’éminence de l’empire japonais sur la scène internationale .....	77
Section 1 - Analyse comparative des débats sur l’empire japonais face à d’autres puissances coloniales.....	77
Paragraphe 1 – Les similitudes entre le Japon et les autres empires coloniaux.....	77
Paragraphe 2 – Les différences entre le Japon et les autres empires coloniaux.....	81
Section 2 - Répercussions profondes des débats européens sur l’empire japonais et leur influence sur les politiques et les relations internationales à long terme .....	85

Paragraphe 1 – Influence de ces perceptions sur les politiques européennes envers le Japon.....	85
Paragraphe 2 – L’empire japonais : répercussions et héritage dans les relations internationales.....	88
Conclusion.....	95
Bibliographie.....	97
Annexes.....	109

## Introduction

---

La période du XIX<sup>e</sup> siècle a marqué l'histoire de l'Europe qui a été le théâtre de transformations profondes, caractérisées par l'essor industriel, l'avènement de l'impérialisme, et d'importants bouleversements politiques et sociaux. L'Europe a connu d'importantes transformations marquées par des mouvements nationaux générateurs de crises, tant en Europe orientale et centrale que sur d'autres continents. L'émergence du nationalisme, aujourd'hui étudiée dans de nombreux ouvrages, trouve ses racines dans ce siècle où s'est solidifié le modèle de l'État national. Les mutations de l'ère comprennent l'industrialisation, l'urbanisation, la diffusion de la culture écrite, la démocratisation en cours, l'affirmation du pouvoir de l'État, et le renouvellement des sciences et des arts. Le nationalisme, en tant que force influente, s'inscrit dans ce contexte, contribuant à façonner l'État-nation en réponse aux aspirations croissantes des populations européennes. L'étude du nationalisme, analysée pays par pays, révèle des liens étroits avec les autres bouleversements contemporains, fournissant ainsi des clés pour comprendre la formation des identités nationales dans l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

Chronologiquement, l'histoire du Japon remonte avant le III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., la Préhistoire (Jomon et Yayoi) voit les débuts des communautés, de la métallurgie et de l'agriculture. La période des Kofun (300-538) est marquée par des tombes monumentales. L'époque Asuka (538-710) voit l'influence de la civilisation chinoise avec l'introduction du Bouddhisme, de l'écriture, de l'architecture, et la construction du premier temple japonais, le Horyuji. La période Nara (710-794) est marquée par l'affirmation du pouvoir central des empereurs et la construction de la première capitale à Nara. L'époque Heian (794-1085) voit le déménagement de la capitale à Kyoto, la fondation d'une monarchie à la chinoise, et le développement de la civilisation japonaise classique. Au VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. selon la mythologie, le Japon avait Amaterasu comme figure centrale liée à l'Empereur. La fondation officielle du Japon par l'empereur Jimmu a lieu au VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Les empereurs étaient initialement des dirigeants symboliques, mais à partir de 1192, le pouvoir réel passe aux nobles de la Cour et aux shoguns. L'époque de Nara et de Heian voit l'apogée de l'autorité impériale<sup>2</sup>.

Au Moyen Âge, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, les samouraïs prennent le pouvoir, inaugurant une période féodale qui perdure jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Au XVI<sup>e</sup> siècle, malgré l'arrivée de commerçants étrangers, le Japon adopte une politique d'isolement jusqu'à la convention de Kanagawa en 1854, marquant le début de l'ère Meiji. L'époque de Kamakura (1085-1333) voit l'ascension des samouraïs et la lutte entre les Minamoto et les Taira, avec l'instauration du premier shogunat. La période de Muromachi (1333-1477) voit le renversement des shoguns de Kamakura, l'instauration de la féodalité, et la floraison des arts. L'époque

---

<sup>1</sup> J.-C. Caron, M. Vernus, « Conclusion générale. L'ère des nationalismes », *L'Europe au 19<sup>e</sup> siècle. Des nations aux nationalismes (1815-1914)*, Paris, éd. Armand Colin, 2015, p. 421-430, en ligne <https://www.cairn.info/l-europe-au-19e-siecle--9782200600068-page-421.htm> (consulté le 15/01/2024).

<sup>2</sup> F. Hérial, *Histoire du Japon des origines à la fin de l'époque Meiji*, éd. Publications orientalistes de France, 1986, p. 55, en ligne <https://shs.hal.science/halshs-00984537> (consulté le 18/01/2024).

Sengoku (1477-1573) est marquée par la disparition du pouvoir central et des guerres civiles, jusqu'à l'unification sous Oda Nobunaga, Toyotomi Hideyoshi et Tokugawa Ieyasu. L'époque Azuchi-Momoyama (1573-1603) voit la réunification du Japon. L'époque d'Edo (1603-1853) est marquée par la réunification sous les Tokugawa, la fermeture aux étrangers, l'urbanisation, et le développement de la bourgeoisie marchande. Le Bakumatsu (1853- 1868) marque la fin de l'époque d'Edo avec l'ouverture forcée du Japon par les Américains. L'ère Meiji (1868-1912) voit la restauration du pouvoir impérial, la modernisation rapide, l'industrialisation, et des victoires militaires. Dans cette période de l'histoire, le Japon a connu des bouleversements significatifs, avec l'abolition de la féodalité et la construction d'un État-nation moderne marqué par le retour de l'empereur sur la scène politique. Il s'agissait alors de savoir si cela allait amener une restauration monarchique ou une véritable révolution<sup>3</sup>.

Notre étude se focalise principalement sur l'empire japonais, nous étudierons également les effets de sa disparition postérieurement à la Seconde Guerre mondiale. L'empire japonais est un acteur majeur ayant laissé une empreinte significative dans l'histoire en émergeant en tant que force économique et politique prédominante en Asie. L'ère Meiji (1868-1912) a été une période de transformation cruciale, marquant la transition du shogunat vers une ère de modernisation rapide. L'ère Meiji a été marquée par l'abolition du système féodal, une industrialisation rapide et l'adoption de modèles occidentaux, élevant le Japon au rang de puissance régionale impliquée dans des conflits avec la Chine (1895) et la Russie (1905). Cette transition politique a vu l'évolution de la structure féodale vers une monarchie constitutionnelle, avec l'empereur Meiji consolidant son pouvoir à travers des réformes politiques, sociales et économiques visant à moderniser le Japon. En 1889, l'adoption de la Constitution a instauré un régime impérial avec une Diète bicamérale. Sur le front économique, le Japon a métamorphosé son économie agraire en une puissance industrielle grâce à des politiques d'industrialisation et à l'assimilation de technologies occidentales. L'ère Taishō (1912-1926) a ensuite marqué le début de la démocratisation. L'ère Shōwa (1926-1989) a été témoin de l'impérialisme japonais, de la Seconde Guerre mondiale, de la période de reconstruction sous tutelle américaine, et du célèbre « miracle japonais ». L'ère Heisei (1989-2019) a été caractérisée par une crise économique, l'influence culturelle mondiale du Japon, la catastrophe nucléaire de Fukushima, et la candidature réussie aux Jeux Olympiques. Enfin, l'ère Reiwa (2019 - aujourd'hui) représente la période contemporaine<sup>4</sup>.

Actuellement, le Japon présente un ensemble de caractéristiques politiques, économiques et culturelles qui définissent sa place dans le contexte mondial. Sur le plan politique, le Japon est une monarchie parlementaire, avec l'empereur Naruhito comme chef de l'État et le Premier ministre Fumio Kishida à la tête du gouvernement depuis octobre 2021. Le Parti libéral démocrate (PLD) domine la scène politique, restant au pouvoir pendant près de soixante-dix ans. Fumio Kishida, en tant que Premier ministre, s'engage dans une politique

---

<sup>3</sup> P. Pelletier, *Une merveille de l'histoire, Le Japon vu par Élisée Reclus et Léon Metchnikoff*, éd. de la Sorbonne, Collection Territoires en mouvement, 2021, en ligne <https://books.openedition.org/psorbonne/94210> (consulté le 24/01/2024).

<sup>4</sup> R. Calvet, *Histoire du Japon: De la Préhistoire aux enjeux contemporains*, Paris, éd. Armand Colin, 2022.

de consensus et de continuité, mettant l'accent sur la lutte contre les inégalités, la relance économique et le développement numérique<sup>5</sup>.

Au niveau économique, le Japon est la troisième économie mondiale avec un PIB de 4 941 milliards de dollars en 2022. Le pays est fortement orienté vers l'extérieur, affichant le deuxième excédent courant mondial et se classant huitième pour les investissements directs sortants. Malgré un déclin démographique prévu et des défis structurels tels qu'une productivité du travail inférieure à celle de ses concurrents, le Japon cherche à relever ces défis par des réformes structurelles, un soutien à la natalité, des investissements dans le capital humain et une stratégie de sécurité économique<sup>6</sup>.

Sur le plan culturel, le Japon présente une société homogène avec une population de 123,719 millions en 2023. La langue officielle est le japonais, et les principales religions sont le shintoïsme et le bouddhisme. L'indice de développement humain du Japon est élevé, se classant au 19e rang mondial en 2021. Cependant, des questions telles que l'écart salarial entre les sexes et l'absence de légalisation du mariage homosexuel soulignent des défis persistants liés aux droits de l'homme<sup>7</sup>.

Du point de vue politique étrangère, le Japon sous la direction de Fumio Kishida cherche à renforcer l'alliance avec les États-Unis, équilibrer ses relations avec la Chine, promouvoir un espace indopacifique libre et ouvert, et contribuer activement aux enjeux mondiaux tels que le climat, le désarmement nucléaire et le libre-échange. Par ailleurs, la diplomatie japonaise se caractérise par une coopération étroite avec des partenaires clés tels que les États-Unis, l'Union européenne, l'Australie et l'Inde<sup>8</sup>.

Les efforts continus du Japon ont contribué à sa réussite actuelle. Le tournant de son histoire s'est essentiellement passé au XIX<sup>e</sup> siècle. L'empire japonais, longtemps isolé du reste du monde, a entrepris au XIX<sup>e</sup> siècle un processus de modernisation spectaculaire, adoptant des réformes politiques, économiques et culturelles. Cette transformation a captivé l'attention des nations européennes, cherchant à comprendre et à s'engager avec cette puissance émergente. L'intérêt pour le Japon a augmenté et a dépassé les simples considérations économiques ; il réside également dans les questions culturelles, politiques et stratégiques qui ont alimenté les débats intellectuels de l'époque. Il est donc important de développer notre sujet pour mettre en exergue les raisons politiques, économiques et culturels qui ont révolutionné l'empire japonais. Relever les pratiques et mode de gouvernance appliqués dans l'emprise pendant cette période qui ont suscité la curiosité des leurs congénère internationale.

Au sein de ces évolutions majeures, l'empire japonais, en tant qu'acteur lointain, a captivé l'attention et suscité des débats intellectuels et politiques. Le Japon a pu se démarquer en termes d'évolution dans tous les domaines de sa société ; des méthodes de gestion et des pratiques qui ont apporté le développement de l'identité nationale du pays. Cette période

---

<sup>5</sup> <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/japon/presentation-du-japon> (consulté le 03/01/2024).

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> *Ibid.*

a été marquée par l'émergence du Japon sur la scène internationale, suscitant l'intérêt et la fascination des nations européennes. Ainsi, cette étude vise à explorer les dynamiques complexes qui ont façonné les relations entre l'Europe et le Japon au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, en mettant en lumière les aspects politiques, économiques, culturels et diplomatiques qui ont influencé ces interactions.

La question centrale de notre étude est alors : Pourquoi l'empire japonais a-t-il suscité un tel intérêt chez les Européens ? Pour répondre à cette interrogation, il est essentiel d'explorer l'incidence réciproque des relations internationales entre l'Europe et l'empire japonais aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, l'intérêt accru pour la richesse de l'empire japonais et l'éminence de l'empire japonais sur la scène internationale. L'histoire du Japon est retracée par différents auteurs et est retranscrite de différentes manières mais tous soulignent l'évolution de l'empire aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Dans la littérature, les évolutions historiques du Japon sont retranscrites dans l'ordre chronologique présentant son aspect politique et les événements marquants de chaque période, mais il s'agit de ces deux siècles qui ont le plus marqué l'histoire du Japon et provoqué l'intérêt au sein de l'Europe. Cela a amené les discussions au sein des débats européens sur la politique japonaise. Subséquemment, cela a grandement amélioré la place et les relations internationales du Japon.

Dans cette étude, la littérature est diversifiée bien que parfois difficilement accessible. Initialement, notre étude était supposée traiter uniquement de l'empire japonais dans le cadre strict du XIX<sup>e</sup> siècle, mais en l'absence quantitative de sources doctrinales traitant spécifiquement de cette période et de ce sujet pour donner lieu à un écrit suffisamment complet et sourcé, ainsi que de la difficulté inhérente à l'accès à des sources archivistiques, les bornes chronologiques ont été étendues afin de couvrir l'ensemble de la période où l'empire japonais a existé en tant qu'entité politique, ainsi que la période suivant sa capitulation dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale intervenue le 2 septembre 1945. Par conséquent, une approche axée sur la doctrine a été privilégiée, en s'appuyant sur des ouvrages académiques et de nombreux articles de revues spécialisées. Contrairement à une étude fondée sur des recherches archivistiques approfondies, cette méthodologie a été choisie en raison de la dispersion géographique des archives pertinentes, situées dans différentes villes comme Paris, d'autres capitales européennes, et au Japon. Ces déplacements auraient nécessité des ressources et du temps considérables. En se concentrant sur les travaux existants, il a été possible d'accéder à une riche littérature secondaire offrant une analyse critique sur le sujet, et comportant elle-même un panel étendu de sources tant archivistiques que doctrinales. Cette approche permet de tirer parti des perspectives variées et des synthèses historiques fournies par des experts, assurant ainsi une base solide et diversifiée pour cette étude.

Ce travail s'insère dans le domaine de l'histoire des idées politiques et des travaux actuels d'histoire du droit colonial. L'analyse de l'empire japonais au XIX<sup>e</sup> siècle ne peut être dissociée des dynamiques idéologiques et juridiques qui ont marqué cette période. En étudiant l'essor du Japon comme puissance impériale, notre recherche s'appuie sur les théories politiques de l'époque et examine comment les idées de modernisation, de nationalisme et d'impérialisme ont façonné les structures étatiques et juridiques japonaises. De plus, cette étude dialogue avec les recherches contemporaines sur le droit colonial, mais aussi l'impact du Japon sur le paysage international. En combinant l'histoire des idées

politiques et l'histoire du droit colonial, cette étude aspire à fournir une meilleure compréhension des mécanismes par lesquels l'empire japonais a navigué et redéfini les notions de souveraineté et de modernité dans le contexte mondial en mutation qu'ont pu offrir les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Notre démarche d'étude passera d'abord sur une investigation sur l'influence mutuelle des relations internationales entre l'Europe et l'empire japonais. Cela s'inscrit dans une démarche motivée visant à sonder les interactions complexes qui ont façonné cette époque. Cette première partie permettra de présenter un panorama de l'empire japonais aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, en éclairant ses traits politiques, économiques et culturels. De plus, nous pourrons observer comment les répercussions de la diplomatie entre le Japon et les nations européennes se retranscrivent dans le cadre du monde actuel. Nous explorerons les relations diplomatiques de l'époque, en dénichant les moments-clés, les accords, les échanges diplomatiques et leurs effets à long terme qui ont marqué cette période cruciale.

Ensuite notre étude portera sur l'intérêt accru pour la richesse multidimensionnelle de l'empire japonais. Dans un premier temps nous scruterons les raisons sous-jacentes à l'intérêt de l'Europe pour l'empire japonais, en examinant les aspects économiques, politiques, culturels et stratégiques qui ont éveillé cette attention particulière. Dans un second temps nous verrons les perspectives variées des débats politiques et intellectuels en Europe sur l'empire japonais. Nous chercherons à dévoiler les différentes visions parmi les penseurs, les politiciens et les journalistes de l'époque, permettant ainsi de saisir la complexité des débats et la pluralité des points de vue qui ont entouré l'empire japonais.

Enfin, notre étude se penchera sur les impacts positifs des reportages médiatiques sur l'empire japonais. Nous analyserons comment les médias européens ont couvert l'empire japonais, scrutant l'évolution de la perception publique du Japon et son influence sur les politiques et les relations internationales. Nous procéderons à une analyse comparative des débats sur l'empire japonais par rapport à d'autres puissances coloniales des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Nous identifierons les similitudes et les disparités dans la manière dont l'Europe appréhendait le Japon par rapport à d'autres puissances impérialistes. Pour finaliser, nous explorerons les conséquences profondes des débats européens sur l'empire japonais, évaluant leur impact sur les politiques européennes envers le Japon et leur influence sur les relations internationales à plus long terme.

Ainsi, nous traiterons de l'incidence réciproque des relations internationales entre l'Europe et le Japon (Chapitre 1), puis il s'agira de se pencher sur l'intérêt accru pour la richesse de l'empire japonais (Chapitre 2), avant de finalement traiter l'éminence de l'empire japonais sur la scène internationale (Chapitre 3).



## Chapitre 1 - L'incidence réciproque des relations internationales entre l'Europe et le Japon

---

Dans ce chapitre inaugural, nous nous pencherons sur la dynamique évolutive des relations internationales entre l'Europe et le Japon ainsi que l'incidence réciproque de ces interactions. Nous procéderons d'abord à un état des lieux de l'empire japonais (Section 1), permettant ainsi une analyse des fondements politiques, économiques et sociaux qui ont façonné la position du Japon sur la scène mondiale. Nous explorerons les transformations majeures de l'empire, depuis son émergence jusqu'à son rôle contemporain. Nous étudierons ensuite les impacts de la diplomatie entre le Japon et les nations européennes actuelles (Section 2), en examinant les stratégies diplomatiques, les accords bilatéraux et multilatéraux, ainsi que les conséquences de ces relations sur les équilibres géopolitiques.

### Section 1 - L'état des lieux de l'empire japonais

L'empire japonais est le nom donné au Japon et aux territoires qu'il a occupés de 1868 à 1947, soit de la restauration de Meiji à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette période a été marquée par la fin de l'isolement du pays et son entrée dans la modernité, sous l'impulsion de l'empereur Meiji et de son gouvernement. Le Japon a connu une profonde transformation politique, passant d'un régime féodal à une monarchie constitutionnelle, et s'est doté d'un parlement, d'une constitution, d'un code civil, etc.<sup>9</sup> Le Japon a également connu une rapide modernisation économique, basée sur l'industrialisation, le commerce et la colonisation. Le Japon a ainsi développé son économie, son armée, son infrastructure, et est devenu une puissance régionale et mondiale. Le Japon a enfin connu une remarquable effervescence culturelle, influencée par les modèles occidentaux, mais aussi par la préservation de ses traditions. Le Japon a ainsi produit des œuvres artistiques, littéraires et scientifiques, qui ont marqué son identité et son rayonnement<sup>10</sup>.

Au seuil du XX<sup>e</sup> siècle, l'empire japonais s'est imposé comme une puissance émergente sur la scène internationale, suscitant de vifs débats au sein des cercles intellectuels et politiques européens. Il semble ainsi essentiel d'examiner l'évolution interne du Japon pour nous aider à comprendre cette transformation et ses implications. La restauration Meiji marque un tournant décisif, symbolisant le passage d'un système féodal cloisonné à une nation modernisée et industrialisée (Paragraphe 1). Cette période de transition jette les bases de l'expansionnisme japonais (Paragraphe 2). L'expansion territoriale du Japon, motivée par des impératifs de sécurité, de prospérité et de prestige, a engendré des dynamiques géopolitiques d'une grande richesse. Enfin, il s'agira de se pencher sur le phénomène du japonisme (Paragraphe 3), illustrant l'influence réciproque entre la culture japonaise et européenne.

---

<sup>9</sup> Y. Ikeda, « Droit civil et société au Japon. Quelques réflexions sur la méthode en droit civil », *Les Cahiers Portalis*, 2023, n° 11, p. 147-156, en ligne <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-portalis-2023-1-page-147.htm> (consulté le 08/02/2024).

<sup>10</sup> ITO Kenji, « La science « occidentale » sous la restauration Meiji. Mimétisme ou appropriation intelligente ? », *Histoire des sciences et des savoirs*, éd. Le Seuil, 2015, p. 347-365, en ligne <https://www.cairn-sciences.info/--9782021076776-page-347.htm> (consulté le 10/02/2024).

## **Paragraphe 1 – La restauration Meiji : le passage du féodalisme à la modernité**

L'empire japonais, qui s'étend de 1868 à 1947, est le résultat d'une transformation profonde du Japon, qui passe d'un régime féodal isolé à une puissance industrielle et militaire en quelques décennies. Ce processus, connu sous le nom de restauration Meiji, est marqué par l'adoption de modèles occidentaux dans les domaines politique, économique, social et culturel. Le Japon s'ouvre au monde après avoir subi la pression des puissances occidentales, qui lui imposent des traités inégaux au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle tels que la convention de Kanagawa et le traité d'amitié anglo-japonais. Il abolit le système féodal des han, qui divise le pays en domaines seigneuriaux, et restaure le pouvoir de l'empereur, qui devient le symbole de l'unité nationale et de la modernisation<sup>11</sup>.

La restauration Meiji marque la transition du Japon du féodalisme à la modernité. Cette période se distingue par trois transformations majeures. La transformation politique voit la naissance d'un État-nation centralisé, mettant fin à des siècles de fragmentation féodale (A). Ensuite, la transformation économique est marquée par le décollage industriel grâce à l'adoption des technologies occidentales et au développement des infrastructures (B). Enfin, la transformation sociale se manifeste par la modernisation des mœurs, avec des réformes dans l'éducation, la famille et les rôles de genre (C).

### **A – La transformation politique : la naissance d'un État-nation**

Le Japon, qui a connu pendant des siècles un régime féodal et une société hiérarchisée, entreprend à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle une modernisation accélérée de ses structures politiques, juridiques et sociales. Cette modernisation est motivée par la volonté de s'adapter aux réalités du monde extérieur, notamment face à la pression des puissances occidentales qui cherchent à établir des relations commerciales et diplomatiques avec le pays. Le Japon s'inspire alors des modèles politiques et juridiques de l'Europe, tout en préservant certains aspects de sa culture et de son identité nationale. Ainsi, en 1889, le Japon adopte une constitution qui établit une monarchie constitutionnelle, principalement sur le modèle de l'Allemagne, mais aussi de la France et de la Grande-Bretagne<sup>12</sup>. Cette constitution reconnaît le rôle prépondérant de l'empereur, qui est considéré comme le descendant direct de la déesse solaire Amaterasu, et qui détient le pouvoir exécutif. Elle crée également un parlement bicaméral, appelé la Diète impériale, qui exerce le pouvoir législatif. La Diète est composée d'une chambre haute, le Sénat, dont les membres sont nommés par l'empereur, et d'une chambre basse, la Chambre des représentants, dont les membres sont élus au suffrage censitaire. En effet, le droit de vote est accordé uniquement aux hommes majeurs qui paient un certain montant d'impôts, ce qui exclut la majorité de la population du processus politique. La constitution garantit également la liberté de religion,

---

<sup>11</sup> H. Rotermond, « Introduction », *L'Asie orientale et méridionale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Chine, Corée, Japon, Asie du sud-est, Inde*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 1999, p. 233-238, en ligne <https://www.cairn.info/asie-orientale-et-meridionale-aux-XIXe-et-XXe-siec--9782130499787- page-233.htm> (consulté le 06/04/2024).

<sup>12</sup> B. Blancheton, « La restauration Meiji au Japon. », *Histoire des faits économiques : De la Révolution industrielle à nos jours*, Paris, éd. Dunod, 2020, n° 8, p. 26-29, en ligne <https://www.cairn.info/histoire-des-faits-economiques--9782100821112-page-26.htm> (consulté le 09/05/2024).

mais elle maintient le shintoïsme comme la religion d'État, et elle impose le culte de l'empereur comme un devoir patriotique.

La constitution de 1889 s'accompagne d'une réforme du système juridique, qui vise à unifier et à codifier le droit japonais, qui était jusque-là marqué par la diversité des sources et des traditions juridiques. Le Japon se réfère principalement au droit allemand et au droit français, qui sont considérés comme les plus avancés et les plus adaptés à la situation du pays. Il adopte ainsi un code civil, un code pénal, un code de procédure civile, un code de procédure pénale et un code de commerce, qui constituent les six codes du droit japonais moderne. Ces codes définissent les droits et les devoirs des citoyens, ainsi que les règles applicables aux relations privées et publiques. Ils introduisent des concepts juridiques nouveaux, tels que la personnalité juridique, la propriété individuelle, le contrat, la responsabilité civile, le mariage civil, le divorce, etc. Ils mettent également en place un système judiciaire centralisé, qui comprend des tribunaux de première instance, des cours d'appel et une Cour suprême, qui est la plus haute juridiction du pays. Les juges sont nommés par l'empereur, sur proposition du ministre de la Justice, et ils sont indépendants du pouvoir politique.

L'étude de la réforme du système juridique japonais nous permet d'avoir un excellent point de vue sur l'histoire du droit japonais et son anthropologie juridique, ces domaines étudient les rapports entre le droit et la société, ainsi que les influences culturelles et historiques qui façonnent le droit. L'histoire du droit japonais montre que le droit n'est pas un phénomène statique, mais qu'il évolue en fonction des besoins et des aspirations de la société.

## **B – La transformation économique : le décollage industriel**

Le Japon, qui a longtemps vécu dans un isolement volontaire, s'ouvre au monde extérieur à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, sous la pression des puissances occidentales qui cherchent à établir des relations commerciales et diplomatiques avec le pays. Cette ouverture entraîne une profonde mutation économique, qui fait du Japon une puissance industrielle et commerciale de premier plan. Le Japon s'engage alors dans une politique de modernisation accélérée, qui repose sur l'imitation et l'adaptation des modèles occidentaux, qu'il s'agisse des technologies, des capitaux, des biens de consommation ou des savoirs. Le Japon importe massivement ces éléments de l'Europe, qui lui permettent de transformer son appareil productif, son système financier, son marché intérieur et son système éducatif. Il exporte également des produits variés, qui vont des matières premières, comme la soie, le thé, le riz, le cuivre, aux produits manufacturés, comme le textile, le fer, l'acier, le ciment, le papier, le sucre, le verre, la chimie, la construction navale, les chemins de fer, les télécommunications, l'électricité, etc. Il exporte aussi des objets d'art, comme les estampes, les céramiques, les laques, les bronzes, qui témoignent de la richesse et de l'originalité de sa culture, et qui suscitent l'intérêt et l'admiration des Européens. Le Japon négocie des accords commerciaux et des traités de commerce et de navigation avec les pays européens, qui lui ouvrent des marchés et lui assurent des avantages tarifaires. Il investit également dans des zones d'influence, comme la Corée, la Mandchourie et le Sud-Est asiatique, où il concurrence les intérêts coloniaux européens. Il crée des entreprises publiques et privées, qui se spécialisent dans des secteurs clés, et qui bénéficient du soutien de l'État et des banques. Il encourage l'innovation et la recherche, en créant des instituts techniques, des laboratoires, des écoles d'ingénieurs, des universités, des sociétés

savantes, des revues scientifiques, etc. Il forme une main-d'œuvre qualifiée, en instaurant un système éducatif obligatoire, en envoyant des étudiants et des experts à l'étranger, et en invitant des conseillers et des enseignants étrangers au Japon. Il développe ainsi son potentiel économique, qui lui permet de rivaliser avec les grandes puissances occidentales<sup>13</sup>.

### **C – La transformation sociale : la modernisation des mœurs**

Le Japon, qui a longtemps vécu sous un régime féodal et une société hiérarchisée, connaît une profonde mutation sociale et culturelle à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion de la restauration Meiji (1868-1912). Cette mutation est motivée par la volonté de s'adapter aux réalités du monde extérieur, notamment face à la pression des puissances occidentales qui cherchent à imposer leur domination au Japon. Le Japon s'inspire alors des modèles sociaux et culturels de l'Europe, tout en préservant certains aspects de sa tradition et de son identité nationale. Ainsi, le Japon met fin au système des castes, basé sur le néo-confucianisme<sup>14</sup>, qui divisait la société en quatre classes : les guerriers (samouraïs), les paysans, les artisans et les marchands, et qui excluait les *outcasts* (*burakumin*), les non-humains (*hinin*) et les étrangers (*gaijin*). Ce système était fondé sur une conception hiérarchique et inégalitaire de la société, qui accordait des privilèges et des obligations différents selon le rang social. Le Japon cherche alors à instaurer l'égalité des droits et des chances, en reconnaissant la citoyenneté à tous les sujets de l'empereur, sans distinction de classe, de région ou de religion. Il adopte également des réformes sociales, qui visent à améliorer les conditions de vie et de travail de la population, notamment en matière de santé, d'éducation, de sécurité sociale, etc. Il promeut également la mobilité sociale, en favorisant l'accès à des professions libérales, commerciales ou industrielles, qui offrent des opportunités de réussite et de richesse. Il encourage aussi la participation politique, en accordant le droit de vote aux hommes majeurs qui paient un certain montant d'impôts, et en créant des partis politiques, des syndicats, des associations, etc. Cependant, le Japon conserve des inégalités de genre, de classe et de région, qui limitent l'accès aux droits et aux ressources pour une partie de la population. Les femmes, par exemple, sont largement exclues du processus politique et économique, et sont soumises à une forte discrimination juridique et sociale. Les paysans, les artisans et les marchands, qui constituent la majorité de la population, sont également défavorisés par rapport aux anciens samouraïs, qui occupent les postes clés de l'administration, de l'armée et de l'industrie. Les régions périphériques, comme Hokkaido, Okinawa ou les îles Ryukyu, sont également marginalisées par rapport au centre du pouvoir, qui se concentre à Tokyo et dans les grandes villes.

---

<sup>13</sup> É. Seizelet, « Le jour où l'empereur du Japon mangea de la viande. Les « banquets impériaux » comme construction politique à l'ère Meiji », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2022, n° 69- 4, p. 54-82, en ligne <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2022-4-page-54.htm> (consulté le 14/02/2024).

<sup>14</sup> Le néo-confucianisme est une tradition intellectuelle qui a émergé en Chine au cours de la dynastie Song (960-1279) et qui a continué à exercer une influence importante pendant les dynasties Yuan (1271-1368), Ming (1368-1644) et Qing (1644-1912). Il s'agit d'un mouvement qui a réinterprété et revitalisé les enseignements du confucianisme classique, tout en intégrant des éléments du taoïsme et du bouddhisme.

Le Japon rénove également le système familial, en se référant au code civil français et au code civil allemand, qui reconnaissent le mariage civil, le divorce, l'adoption, l'héritage, la filiation, etc. Ces codes introduisent des concepts juridiques nouveaux, qui modifient les relations familiales et personnelles. Le mariage civil, par exemple, remplace le mariage traditionnel, qui était fondé sur le rite shinto et sur le consentement des familles. Le divorce, qui était auparavant facile et fréquent, devient plus difficile et plus rare, car il nécessite des motifs légaux et des formalités administratives. L'adoption, qui était auparavant un moyen de transmettre le nom et le patrimoine familial, devient un moyen de protéger les enfants abandonnés ou orphelins. L'héritage, qui était auparavant régi par le principe de la primogéniture masculine, devient plus égalitaire et plus souple, en reconnaissant le droit des femmes et des cadets à hériter. La filiation, qui était auparavant fondée sur le lien de sang, devient plus complexe et plus diverse, en reconnaissant le lien d'adoption, le lien de mariage, le lien naturel, etc. Ces codes modifient ainsi la structure et la fonction de la famille japonaise, qui passe d'une famille élargie et patriarcale à une famille nucléaire et plus égalitaire.<sup>15</sup>

Le Japon change aussi les habitudes vestimentaires, alimentaires, hygiéniques, linguistiques, artistiques, en adoptant des modes de vie occidentaux, mais en gardant des éléments distinctifs de sa culture. Les vêtements, par exemple, deviennent plus variés et plus adaptés aux circonstances, en mélangeant les styles occidentaux et japonais. Le kimono, qui était le vêtement traditionnel porté quotidiennement, devient un vêtement de cérémonie ou de fête, porté occasionnellement. Le costume, qui était le vêtement officiel des diplomates et des fonctionnaires, devient un vêtement courant, porté par les hommes d'affaires, les étudiants, les employés, etc. Les femmes, quant à elles, adoptent des robes, des jupes, des chemisiers, qui leur donnent plus de liberté de mouvement et d'expression. Les aliments, par ailleurs, deviennent plus diversifiés et plus nutritifs, en intégrant des produits occidentaux, comme le pain, le lait, le fromage, la viande, le café, le chocolat, etc. La cuisine japonaise, qui était basée sur le riz, le poisson, les légumes, ou encore le thé, se transforme en incorporant des ingrédients et des techniques occidentaux, comme la friture, la sauce, le beurre, etc. L'hygiène, en outre, devient plus rigoureuse et plus scientifique, en suivant les principes de la médecine occidentale, qui préconise la propreté, la vaccination, la désinfection, etc. La langue, enfin, devient plus riche et plus précise, en empruntant des mots et des expressions occidentaux, qui permettent de nommer et de décrire les réalités nouvelles. L'art, également, devient plus varié et plus créatif, en s'inspirant des courants et des techniques occidentaux, qui stimulent l'imagination et l'expression des artistes japonais<sup>16</sup>.

Le Japon stimule aussi la diffusion des idées et des informations, en créant des médias inspirés des médias occidentaux, qui reflètent les intérêts et les opinions de la société japonaise, qui sont variés et parfois contradictoires. La presse, par exemple, se développe rapidement, en profitant de la liberté d'expression garantie par la constitution de 1889. Des journaux, des magazines, des revues, sont publiés, qui traitent de sujets politiques,

---

<sup>15</sup> R. Séroussi, « Le droit japonais », *Introduction au droit comparé*, Paris, éd. Dunod, 2009, p. 173-181, en ligne <https://www.cairn.info/introduction-au-droit-compare--9782100519491-page-173.htm> (consulté le 15/02/2024).

<sup>16</sup> S. Osano, « L'histoire de l'art au Japon et son avenir », *Diogène*, 2010, n° 229-230, p. 174-196, en ligne <https://www.cairn.info/revue-diogene-2010-1-page-174.htm> (consulté le 10/04/2024).

économiques, sociaux, et culturels. Ces médias sont souvent liés à des partis politiques, à des groupes d'intérêt, à des idéologies, qui expriment leurs points de vue et leurs revendications. La radio, par ailleurs, apparaît dans les années 1920, et devient un moyen de communication de masse, qui diffuse des informations, des divertissements, des émissions éducatives, etc. La radio permet aussi de renforcer le lien entre l'empereur et le peuple, en diffusant les discours et les messages impériaux. Le cinéma, enfin, se répand dans les années 1930, et devient un art populaire, qui mêle le réalisme et le fantastique, le traditionnel et le moderne, le national et l'international. Le cinéma japonais se distingue par sa qualité esthétique, sa sensibilité dramatique, sa critique sociale, etc. Il produit des chefs-d'œuvre, qui sont reconnus et appréciés dans le monde entier<sup>17</sup>.

Le Japon crée ainsi une culture de masse, qui influence et qui est influencée par la société japonaise. Cette culture de masse est le résultat d'un processus de modernisation des mœurs, qui a rapproché le Japon des modèles occidentaux, sans abandonner complètement sa tradition. Cette culture de masse est aussi le reflet d'une diversité et d'une complexité sociales, qui témoignent de la richesse et de l'originalité de la civilisation japonaise.

L'histoire du droit japonais montre que le droit n'est pas un phénomène isolé, mais qu'il est lié aux changements sociaux et culturels du pays. Le droit japonais a dû s'adapter aux mutations des mœurs, en adoptant des règles juridiques nouvelles, qui modifient les relations familiales et personnelles, qui reconnaissent la diversité et la complexité des situations sociales, qui protègent les droits et les libertés des citoyens, etc.

En conclusion, l'époque Meiji (1868-1912) est une période de transition majeure dans l'histoire du Japon, qui le fait passer d'un pays féodal et isolé à une nation moderne et ouverte. Le Japon s'adapte aux défis du monde extérieur, en s'inspirant des modèles occidentaux, tout en préservant son identité et sa culture. Le Japon se transforme sur les plans politique, juridique, économique, social et culturel, et devient une puissance industrielle et militaire, qui rivalise avec les grandes puissances européennes. Le Japon témoigne ainsi de sa capacité à concilier tradition et modernité, et à innover dans tous les domaines. L'époque Meiji est donc une période fondatrice pour le Japon, qui pose les bases de son développement ultérieur.

## **Paragraphe 2 – L'expansionnisme japonais : la quête de sécurité, de prospérité et de prestige**

L'empire japonais poursuit une politique expansionniste en Asie et dans le Pacifique, qui a pour buts de garantir sa sécurité, sa prospérité et son prestige. Il se confronte tour à tour à la Chine et à la Russie, il s'allie avec les puissances européennes, il tire parti de la Première Guerre mondiale, mais il rencontre la résistance des populations locales et l'opposition des États-Unis.

---

<sup>17</sup> F. Monvoisin, « Les débuts du cinéma japonais », *Cinémas d'Asie, d'hier et d'aujourd'hui. Japon, Corée du Sud, Taïwan, Chine et Hongkong*, Paris, éd. Armand Colin, 2014, p. 25-39, en ligne <https://www.cairn.info/cinemas-d-asie-d-hier-et-d-aujourd-hui--9782200291242-page-25.htm> (consulté le 16/02/2024).

L'expansionnisme japonais au début du XX<sup>e</sup> siècle vise à assurer la sécurité, la prospérité et le prestige de l'Empire. Cela se manifeste par des victoires militaires décisives contre la Chine et la Russie (A), renforçant la position du Japon en Asie. L'alliance stratégique avec les puissances européennes accroît la légitimité internationale et les capacités du Japon (B). La Première Guerre mondiale offre au Japon des opportunités uniques pour étendre son influence territoriale et économique (C). Cependant, cette expansion rencontre la résistance des populations locales et l'opposition des États-Unis (D).

## **A – Les victoires contre la Chine et la Russie**

Le Japon, qui a achevé sa modernisation politique, économique et sociale à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se lance dans une politique expansionniste en Asie, qui le conduit à affronter deux grandes puissances continentales : la Chine et la Russie. Ces deux guerres sont des moments clés de l'anthropologie juridique japonaise, car elles révèlent les rapports de force, les intérêts et les valeurs qui sous-tendent le droit japonais moderne<sup>18</sup>.

La première guerre, qui oppose le Japon à la Chine de 1894 à 1895, est connue sous le nom de guerre sino-japonaise ou de guerre de Jiawu. Elle est déclenchée par le conflit d'intérêts entre les deux pays sur la Corée, qui est alors un royaume tributaire de la Chine, mais qui aspire à l'indépendance. Le Japon, qui cherche à étendre son influence économique et stratégique sur la péninsule coréenne, soutient le mouvement réformiste de la faction pro-japonaise, qui veut moderniser le pays sur le modèle japonais. La Chine, qui veut maintenir son hégémonie sur la Corée, soutient le mouvement conservateur de la faction pro-chinoise, qui s'oppose aux réformes. Les tensions entre les deux pays s'exacerbent lorsque le Japon envoie des troupes en Corée pour réprimer une révolte paysanne, ce qui provoque la réaction de la Chine, qui envoie également des troupes. Le Japon, qui considère que la Chine a violé le traité de Tianjin de 1885, qui stipulait que les deux pays devaient se retirer de la Corée, déclare la guerre à la Chine le 1er août 1894<sup>19</sup>.

La guerre se déroule sur trois fronts : terrestre, naval et diplomatique. Sur le front terrestre, le Japon remporte des victoires décisives à Pyongyang, à Port-Arthur et à Weihaiwei, qui lui permettent de contrôler la Corée, le Liaodong et le Shandong. Sur le front naval, le Japon domine la flotte chinoise, qui est inférieure en nombre et en qualité, lors des batailles de la mer Jaune et du fleuve Yalu. Sur le front diplomatique, le Japon bénéficie du soutien des puissances occidentales, qui voient en lui un allié potentiel contre la Chine, qui est alors en proie à la crise des Boxers, un mouvement anti-occidental et anti-chrétien. La guerre se termine par le traité de Shimonoseki, signé le 17 avril 1895, qui consacre la victoire du Japon et sa supériorité militaire et politique en Asie. Le traité reconnaît l'indépendance de la Corée, qui devient un protectorat du Japon, et cède au Japon la péninsule du Liaodong, l'île de Taïwan et les îles Pescadores. Il impose également à la Chine de payer une

---

<sup>18</sup> P. Brocheux (dir.), S. El Mechat, M. Frey, K. Hack, A. Nanta, S. Randrianja, J.-M. Regnault, « Chapitre 1 – L'expansion japonaise en Asie et dans le Pacifique, première étape d'une décolonisation de l'Asie orientale », dans *Les décolonisations au XX<sup>e</sup> siècle: La fin des empires européens et japonais*, Paris, éd. Armand Colin, 2012, p. 17-32, en ligne <https://www.cairn.info/les-decolonisations-au-xxe-siecle--9782200249458-page-17.htm> (consulté le 24/05/2024).

<sup>19</sup> C. Woo, « Les guerres sino-japonaise et russo-japonaise », *Hérodote*, n° 141, p. 115-133, en ligne <https://www.cairn.info/revue-herodote-2011-2-page-115.htm> (consulté le 20/05/2024).

indemnité de guerre de 200 millions de taels, d'ouvrir de nouveaux ports au commerce japonais, et de reconnaître le droit d'extraterritorialité des ressortissants japonais en Chine. Le traité marque le début de l'impérialisme japonais en Asie, qui s'accompagne d'une politique de colonisation et d'assimilation des populations locales<sup>20</sup>.

La seconde guerre, qui oppose le Japon à la Russie de 1904 à 1905, est connue sous le nom de guerre russo-japonaise ou de guerre de 1905. Elle est déclenchée par le conflit d'intérêts entre les deux pays sur la Mandchourie et la Corée, qui sont alors des zones d'influence stratégiques et économiques. Le Japon, qui cherche à consolider son hégémonie sur la Corée et à étendre son influence sur la Mandchourie, s'oppose à la présence russe dans la région, qui résulte de la cession par la Chine du bail du Liaodong et du droit de construire le chemin de fer de l'Est chinois. La Russie, qui cherche à renforcer sa position en Asie orientale et à accéder à un port libre de glace sur le Pacifique, s'oppose à l'expansion japonaise dans la région, qui menace ses intérêts et sa sécurité. Les tensions entre les deux pays s'exacerbent lorsque la Russie renforce ses troupes et ses fortifications en Mandchourie, ce qui provoque la réaction du Japon, qui propose de négocier un partage des zones d'influence. La Russie, qui méprise le Japon et qui refuse de reconnaître sa puissance, rejette les propositions japonaises, ce qui pousse le Japon à déclarer la guerre à la Russie le 8 février 1904<sup>21</sup>.

La guerre se déroule sur deux fronts : terrestre et naval. Sur le front terrestre, le Japon remporte des victoires importantes à Port-Arthur, à Mukden et à Liaoyang, qui lui permettent de contrôler la Mandchourie méridionale et de menacer la Mandchourie septentrionale. Sur le front naval, le Japon inflige une défaite humiliante à la flotte russe, qui est supérieure en nombre et en qualité, lors de la bataille de Tsushima, qui est considérée comme l'une des plus grandes batailles navales de l'histoire. La guerre se termine par le traité de Portsmouth, signé le 5 septembre 1905, qui consacre la victoire du Japon et sa supériorité militaire et politique en Asie. Le traité reconnaît la prépondérance du Japon sur la Corée, qui devient une colonie du Japon, et cède au Japon la moitié sud de l'île de Sakhaline, ainsi que les droits et les intérêts de la Russie en Mandchourie. Il impose également à la Russie de retirer ses troupes de la Mandchourie et de reconnaître le droit du Japon à protéger le chemin de fer de la Corée du Sud. Le traité marque le début de la rivalité entre le Japon et la Russie en Asie, qui se poursuivra jusqu'à la Seconde Guerre mondiale<sup>22</sup>.

La guerre russo-japonaise est aussi un événement historique majeur, car elle est la première guerre où une puissance asiatique bat une puissance européenne, ce qui remet en cause le rapport de force et le prestige des puissances occidentales. Elle est aussi la première guerre où les médias jouent un rôle important, en diffusant des informations, des images et des opinions sur le conflit, qui suscitent l'intérêt et la sympathie du public mondial pour le Japon. Elle est enfin la première guerre où le droit international joue un rôle significatif, en régulant les modalités du conflit, en protégeant les droits des belligérants et des neutres, et en facilitant la médiation et la paix.

---

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> *Ibid.*

En résumé, les victoires du Japon contre la Chine (1894-1895) et la Russie (1904-1905) au tournant du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle marquent des moments cruciaux dans l'histoire du droit japonais. La guerre sino-japonaise, déclenchée par des tensions sur la Corée, consolide la position du Japon en Asie, marquant le début de son impérialisme. Le traité de Shimonoseki de 1895 consacre la victoire japonaise, établissant l'indépendance de la Corée, le protectorat japonais sur la Corée, et cédant au Japon des territoires, dont Taïwan. La guerre russo-japonaise de 1904-1905, influencée par des rivalités en Mandchourie et en Corée, aboutit au traité de Portsmouth de 1905, renforçant la prédominance japonaise en Asie et établissant la Corée comme colonie japonaise<sup>23</sup>. Ces conflits façonnent l'évolution du droit japonais en réponse aux impératifs sociopolitiques, illustrant la complexité des relations internationales et soulignant la spécificité culturelle du Japon face aux influences occidentales. Les victoires positionnent le Japon en tant que puissance régionale et remettent en question le prestige des puissances occidentales, tandis que l'émergence des médias et du droit international comme acteurs majeurs dans ces guerres témoigne des changements globaux de l'époque. Ainsi, ces événements influent sur la trajectoire du Japon moderne, reflétant les tensions entre ambitions géopolitiques, adaptation juridique et préservation culturelle.

## **B – L'alliance avec les puissances européennes**

Le Japon, qui a affirmé sa supériorité militaire et politique en Asie à la suite de ses victoires contre la Chine en 1895 et contre la Russie en 1905, se rapproche des puissances européennes, qui reconnaissent son statut de grande puissance et ses droits en Asie. Il noue ainsi des alliances avec le Royaume-Uni en 1902, puis avec la France, la Russie et l'Italie en 1914, au sein de l'Entente<sup>24</sup>.

L'alliance avec le Royaume-Uni, qui est signée le 30 janvier 1902, est connue sous le nom d'alliance anglo-japonaise ou de traité de Londres. Elle est motivée par la volonté des deux pays de contrer la menace russe en Asie orientale, qui résulte de la présence russe en Mandchourie et en Corée. Le Royaume-Uni, qui possède des intérêts stratégiques et commerciaux dans la région, notamment en Chine et en Inde, voit dans le Japon un allié potentiel, capable de contenir l'expansionnisme russe. Le Japon, qui cherche à consolider son hégémonie sur la Corée et à étendre son influence sur la Mandchourie, voit dans le Royaume-Uni un partenaire prestigieux, qui lui assure un soutien diplomatique et militaire. L'alliance reconnaît la prépondérance du Japon en Corée et du Royaume-Uni en Chine, et stipule que les deux pays s'engagent à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Chine et de la Corée. Elle stipule également que les deux pays s'engagent à maintenir le *statu quo* en Asie orientale, et à se prêter assistance mutuelle en cas d'attaque d'une tierce puissance. Elle stipule enfin que l'alliance n'est pas dirigée contre une puissance amicale, et qu'elle respecte les obligations existantes des deux pays envers d'autres

---

<sup>23</sup> P. Grosser, « La poudrière mandchourienne mène à la Seconde Guerre mondiale (1927-1939) », *L'histoire du monde se fait en Asie. Une autre vision du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Odile Jacob, 2017, p. 131-186, en ligne <https://www.cairn.info/histoire-du-monde-se-fait-en-asie--9782738136237-page-131.htm> (consulté le 05/04/2024).

<sup>24</sup> C. Harbulot, *La Machine de guerre économique : États-Unis, Japon, Europe*, Paris, éd. Economica, 1992, p. 21-34.

puissances. L'alliance est renouvelée en 1905 et en 1911, avec des modifications qui renforcent les engagements des deux pays et qui élargissent le champ d'application de l'alliance à l'Asie du Sud-Est. L'alliance marque le début d'une relation étroite entre le Japon et le Royaume-Uni<sup>25</sup>.

L'alliance avec la France, la Russie et l'Italie, qui est signée le 4 août 1914, est connue sous le nom d'alliance de l'Entente ou de Triple Entente. Elle est motivée par la volonté des quatre pays de faire face à la menace de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, qui sont leurs rivaux en Europe et dans le monde. La France, la Russie et l'Italie, qui sont déjà alliées entre elles depuis 1907, voient dans le Japon un allié utile, capable de les aider à combattre les puissances centrales en Asie et dans le Pacifique. Le Japon, qui cherche à profiter de la guerre pour renforcer sa position en Asie, voit dans l'Entente une opportunité de s'allier avec les puissances européennes, qui lui reconnaissent son statut de grande puissance et ses droits en Asie. L'alliance reconnaît la participation du Japon à la Première Guerre mondiale aux côtés de l'Entente, et stipule que le Japon s'engage à déclarer la guerre à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie, et à leur infliger le plus de dommages possibles. Elle stipule également que le Japon s'engage à respecter les intérêts des autres puissances alliées en Asie et dans le Pacifique, et à ne pas chercher à acquérir des territoires ou des droits au détriment des autres puissances alliées. Elle stipule enfin que le Japon s'engage à participer aux négociations de paix, et à respecter les principes de la Société des Nations. L'alliance marque le début d'une coopération entre le Japon et l'Entente, qui se traduit par des actions militaires, diplomatiques et humanitaires<sup>26</sup>.

Pour résumer, au lendemain de ses victoires contre la Chine et la Russie, le Japon consolide sa position de grande puissance en Asie en établissant des alliances cruciales avec les puissances européennes. La première, l'alliance anglo-japonaise de 1902, vise à contrer la menace russe en Asie orientale, le Royaume-Uni reconnaissant le Japon comme un allié potentiel. L'accord, renouvelé en 1905 et 1911, stabilise le *statu quo* en Asie orientale et consolide les liens diplomatiques et militaires entre les deux nations. Par la suite, l'alliance de l'Entente en 1914 avec la France, la Russie et l'Italie marque le Japon comme un acteur clé dans la Première Guerre mondiale. Cette alliance, destinée à contrer l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, renforce le statut du Japon en tant que grande puissance reconnue par l'Entente. Les engagements incluent la participation du Japon à la guerre aux côtés de l'Entente, le respect des intérêts des alliés en Asie, et la promesse de ne pas chercher à acquérir des territoires aux dépens des autres alliés. Ces alliances, des moments décisifs de l'histoire du droit japonais et de son anthropologie juridique, révèlent les dynamiques complexes de pouvoir, d'intérêts et de valeurs sous-tendant le développement du droit japonais moderne, tout en jetant les bases d'une coopération diplomatique et militaire à l'échelle mondiale.

---

<sup>25</sup> G. Bonifas (dir.), M. Faraut (dir.), « Les liaisons dangereuses (1902-1914) », *Pouvoir, classes et nation en Grande-Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle*, éd. Elsevier Masson, 1993, p. 224-233, en ligne <https://www.cairn.info/pouvoir-classes-et-nation-en-grande-bretagne--9782225843198-page-224.htm> (consulté le 16/05/2024).

<sup>26</sup> P. Milza, « Chapitre 6. Naissance de la Triple Entente », *Les relations internationales de 1871 à 1914*, Paris, éd. Armand Colin, 2014, p. 147-156, en ligne <https://www.cairn.info/les-relations-internationales-de-1871-a-1914--9782200289881-page-147.htm> (consulté le 06/04/2024).

## C – Le profit de la Première Guerre mondiale

Le Japon, qui a consolidé sa position de grande puissance en Asie à la suite de ses alliances avec les puissances européennes, profite de la Première Guerre mondiale pour accroître son influence dans la région, au détriment de l'Allemagne et de la Chine. Il entre en guerre contre l'Allemagne en 1914, conformément à son alliance avec le Royaume-Uni, et s'empare rapidement de ses colonies et de ses concessions en Chine et dans le Pacifique. Il profite également de la situation de guerre en Europe, qui affaiblit les puissances coloniales, pour imposer ses conditions à la Chine, qui est alors en proie au chaos politique et social. Cette politique expansionniste lui permet de renforcer sa présence et son hégémonie dans la région, mais elle suscite aussi des réactions hostiles de la part des autres puissances et des populations locales. Cette politique expansionniste est un moment important de l'histoire du droit japonais de par la mise en lumière des rapports de force, des intérêts et des valeurs qui habitent le droit japonais moderne<sup>27</sup>.

Le Japon déclare la guerre à l'Allemagne le 23 août 1914, sans attendre la réponse de l'Allemagne à son ultimatum du 15 août, qui exigeait le retrait des troupes allemandes de la péninsule du Shandong et la remise des îles du Pacifique sous mandat allemand au Japon. Le Japon lance alors une offensive rapide et efficace contre les possessions allemandes en Asie, qui se soldent par la prise de la concession allemande de Qingdao en novembre 1914, et par la prise des îles Marshall, des îles Carolines et des îles Mariannes en octobre 1914. Le Japon obtient ainsi le contrôle de territoires stratégiques, qui lui permettent de sécuriser ses voies de communication et de commerce, et de renforcer sa présence militaire et économique dans la région. Le Japon obtient également la reconnaissance internationale de ses conquêtes, qui sont confirmées par les traités de Versailles en 1919 et de Washington en 1921. Le Japon devient ainsi la principale puissance coloniale en Asie orientale et dans le Pacifique, aux côtés des États-Unis, de la France et du Royaume-Uni<sup>28</sup>.

Le Japon profite aussi de la situation de guerre en Europe, qui occupe et affaiblit les puissances coloniales, pour imposer ses conditions à la Chine, qui est alors en proie au chaos politique et social. La Chine, qui est divisée entre le gouvernement de Pékin, dirigé par Yuan Shikai, et le gouvernement de Canton, dirigé par Sun Yat-sen, est incapable de résister aux pressions du Japon, qui cherche à faire de la Chine un protectorat japonais. Le Japon présente ainsi à la Chine les « 21 demandes » en janvier 1915, qui visent à étendre les droits et les intérêts du Japon en Chine, notamment en matière de contrôle politique, économique et militaire. Ces demandes sont divisées en cinq groupes : le premier groupe concerne la confirmation des droits du Japon au Shandong ; le deuxième groupe concerne l'extension des droits du Japon en Mandchourie et en Mongolie intérieure ; le troisième groupe concerne le contrôle du Japon sur les chemins de fer, les mines et les ports chinois ; le quatrième groupe concerne l'interdiction pour la Chine de céder ou de louer des territoires à d'autres puissances ; le cinquième groupe concerne l'implication du Japon dans les affaires intérieures de la Chine, notamment en matière de police, de finances,

---

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> H. Tertrais, « Le jeu des puissances, l'affirmation du Japon, l'effondrement de la Chine », *L'Asie pacifique au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Armand Colin, 2015, p. 26-37, en ligne <https://www.cairn.info/l-asie-pacifique-au-xxe-siecle--9782200289751-page-26.htm> (consulté le 16/05/2024).

d'éducation, de religion, etc. Ces demandes sont rejetées par la Chine, qui les considère comme une atteinte à sa souveraineté et à son intégrité territoriale. Le Japon, qui menace la Chine de la guerre, obtient finalement la signature du traité de Pékin en mai 1915, qui accepte les demandes des quatre premiers groupes, mais pas celles du cinquième groupe, qui sont retirées sous la pression des États-Unis et du Royaume-Uni. Le Japon obtient ainsi le contrôle de facto de la Chine, qui devient un État satellite du Japon<sup>29</sup>.

Cette politique expansionniste du Japon lui permet de renforcer sa présence et son hégémonie dans la région, mais elle suscite aussi des réactions hostiles de la part des autres puissances et des populations locales. Les autres puissances, notamment les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, voient d'un mauvais œil l'expansion du Japon en Asie, qui menace leurs intérêts et leur sécurité. Elles s'opposent ainsi au Japon lors des conférences internationales, notamment sur la question du Shandong, que le Japon refuse de restituer à la Chine, malgré les revendications du mouvement du 4 mai 1919, qui exprime le mécontentement et le nationalisme des étudiants et des intellectuels chinois. Elles s'opposent également au Japon sur la question de l'égalité raciale, que le Japon propose d'inscrire dans le pacte de la Société des Nations, mais qui est rejetée par les puissances occidentales, qui craignent de remettre en cause le principe de la suprématie blanche. Les populations locales, notamment les Chinois, les Coréens et les Taïwanais, subissent également la domination et l'oppression du Japon, qui mène une politique de colonisation et d'assimilation, qui vise à effacer leur identité culturelle et nationale. Elles résistent ainsi au Japon par des mouvements de protestation, de révolte et de révolution, qui expriment leur aspiration à l'indépendance et à la démocratie<sup>30</sup>.

L'histoire du droit japonais montre que le droit n'est pas un phénomène isolé, mais qu'il est lié aux relations internationales et aux conflits du pays. Le droit japonais a dû s'adapter aux changements politiques, en adoptant des règles juridiques nouvelles, qui favorisent l'expansion, la colonisation, et la domination. L'anthropologie juridique montre que le droit n'est pas un phénomène neutre, mais qu'il reflète les valeurs et les croyances propres à chaque culture. Le droit japonais, tout en se rapprochant des droits européens par sa structure, s'en distingue par sa fonction. Il conserve en effet certains éléments de la tradition juridique japonaise, tels que le respect de l'autorité, l'importance de l'harmonie sociale, ou encore la préférence pour le compromis et la conciliation. Il témoigne également de la spécificité de la culture japonaise, qui est marquée par le syncrétisme religieux, le sens de l'esthétique, et le goût pour l'innovation. Le droit japonais moderne est donc le résultat d'un processus de transformation politique, économique et sociale, qui a fait du Japon une puissance militaire et politique en Asie, capable de rivaliser avec les puissances européennes, mais qui a aussi suscité des tensions et des conflits avec ses voisins asiatiques. Le droit japonais moderne est donc à la fois un instrument et un enjeu de la politique étrangère du Japon, qui reflète ses ambitions et ses contradictions.

En résumé, après avoir consolidé sa position de grande puissance en Asie grâce à des alliances avec les puissances européennes, le Japon profite de la Première Guerre mondiale pour étendre son influence dans la région. En 1914, il déclare la guerre à

---

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> *Ibid.*

l'Allemagne, s'emparant rapidement de ses colonies en Chine et dans le Pacifique. Exploitant la faiblesse des puissances coloniales européennes occupées par la guerre, le Japon impose des conditions à la Chine, aboutissant au traité de Pékin de 1915, établissant un contrôle de facto du Japon sur la Chine. Cette politique expansionniste, bien qu'accroissant la présence et l'hégémonie japonaises, suscite des réactions hostiles des puissances occidentales et des populations locales. Les tensions s'intensifient notamment sur des questions telles que la restitution du Shandong et l'égalité raciale proposée par le Japon à la Société des Nations. Les populations locales, subissant la domination japonaise, résistent par des mouvements de protestation. Cette période révèle les dynamiques complexes de pouvoir, d'intérêts et de valeurs sous-tendant le droit japonais moderne, résultant d'un processus de transformation politique, économique et sociale qui a propulsé le Japon en tant que puissance majeure en Asie, tout en générant des tensions et des conflits régionaux.

#### **D – La résistance des populations locales et l'opposition des États-Unis**

Le Japon, qui a accru son influence en Asie à la suite de sa participation à la Première Guerre mondiale aux côtés des puissances européennes, se heurte cependant à la résistance des populations locales, qui aspirent à l'indépendance, et à l'opposition des États-Unis, qui défendent le principe de l'autodétermination des peuples et le respect de l'intégrité territoriale de la Chine. Il doit faire face à des mouvements nationalistes en Corée, en Chine, en Inde, et en Indochine, qui contestent sa domination et sa politique impérialiste. Il doit également faire face à la pression des États-Unis, qui s'opposent à ses ambitions en Asie et dans le Pacifique, et qui lui imposent des limitations de son armement naval et de son immigration<sup>31</sup>.

Le Japon rencontre la résistance des populations locales, qui aspirent à l'indépendance, et qui rejettent la domination et l'oppression du Japon. Ces populations sont inspirées par les idéaux de la Révolution française, de la Déclaration d'indépendance des États-Unis, et de la Société des Nations, qui proclament le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, à choisir leur forme de gouvernement, et à participer aux affaires internationales. Ces populations sont également influencées par les mouvements nationalistes et révolutionnaires qui se développent en Europe, en Asie et en Afrique, et qui revendiquent la libération du joug colonial et la création d'États-nations souverains. Ces populations sont enfin soutenues par des leaders charismatiques, qui incarnent leurs aspirations et leurs luttes, tels que Sun Yat-sen en Chine, Gandhi en Inde, ou encore Hô Chi Minh en Indochine. Ces populations se soulèvent ainsi contre le Japon, qui mène une politique de colonisation et d'assimilation, qui vise à effacer leur identité culturelle et nationale, et à les intégrer dans le système impérial japonais. Elles organisent des manifestations, des grèves, des boycottages, des attentats, des guérillas, qui expriment leur mécontentement et leur résistance. Elles réclament également des réformes politiques, sociales et économiques, qui garantissent leurs droits et leurs libertés, et qui améliorent leurs conditions de vie. Elles créent des partis politiques, des syndicats, des associations, des journaux, qui représentent leurs intérêts et leurs opinions. Elles élaborent des projets de constitution, de déclaration, de programme, qui définissent leurs principes et leurs objectifs. Ces populations constituent

---

<sup>31</sup> *Ibid.*

ainsi des forces vives et dynamiques, qui contribuent à l'évolution politique, sociale et culturelle de l'Asie<sup>32</sup>.

Le Japon se heurte également à l'opposition des États-Unis, qui défendent le principe de l'autodétermination des peuples et le respect de l'intégrité territoriale de la Chine. Les États-Unis, qui sont la première puissance économique et militaire du monde, ont des intérêts stratégiques et commerciaux en Asie, notamment en Chine, où ils bénéficient de la politique de la porte ouverte, qui leur assure un accès égal aux marchés chinois. Les États-Unis, qui sont également le champion de la démocratie et des droits de l'homme, ont des valeurs morales et politiques en Asie, notamment en Chine, où ils soutiennent le mouvement républicain, qui veut renverser la dynastie Qing et instaurer un régime démocratique. Les États-Unis, qui sont enfin le leader de la Société des Nations, ont des responsabilités internationales en Asie, notamment en Chine, où ils veillent au respect des traités et des conventions, qui garantissent la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Chine. Les États-Unis s'opposent ainsi au Japon, qui cherche à étendre son influence et sa domination en Asie, au détriment de la Chine, qu'il veut réduire à un État satellite. Ils s'opposent également au Japon sur la question du Shandong, que le Japon refuse de restituer à la Chine, malgré les revendications du mouvement du 4 mai 1919, qui exprime le mécontentement et le nationalisme des étudiants et des intellectuels chinois. Ils s'opposent enfin au Japon sur la question de l'égalité raciale, que le Japon propose d'inscrire dans le pacte de la Société des Nations, mais qui est rejetée par les puissances occidentales, qui craignent de remettre en cause le principe de la suprématie blanche. Les États-Unis exercent ainsi une pression sur le Japon, qui se traduit par des limitations de son armement naval, imposées par les conférences de Washington de 1921-1922 et de Londres de 1930, qui fixent des quotas de tonnage et de calibre pour les navires de guerre des principales puissances maritimes. Elle se traduit également par des limitations de son immigration, imposées par la loi Johnson-Reed de 1924, qui restreint l'entrée des immigrants asiatiques aux États-Unis, et qui provoque un sentiment de ressentiment et de discrimination chez les Japonais. Les États-Unis constituent ainsi un obstacle et un rival pour le Japon, qui remet en cause ses ambitions et ses intérêts en Asie<sup>33</sup>.

En définitive, la période expansionniste du Japon au tournant du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, caractérisée par ses victoires contre la Chine et la Russie, son alliance avec les puissances européennes, et son exploitation des opportunités offertes par la Première Guerre mondiale, a laissé une empreinte significative sur l'histoire du droit japonais et son anthropologie juridique. Les succès militaires ont été marqués par des traités qui ont redéfini les équilibres en Asie, instaurant une politique impérialiste japonaise avec des conséquences sur les populations locales. Les alliances avec les puissances européennes ont reflété les rapports de force internationaux et ont contribué à façonner le droit japonais en tenant compte des dynamiques géopolitiques. Cependant, la résistance des populations locales, inspirées par des idéaux de liberté, et l'opposition des États-Unis ont mis en lumière

---

<sup>32</sup> P. Brocheux (dir.), S. El Mechat, M. Frey, K. Hack, A. Nanta, S. Randrianja, J.-M. Regnault, *op. cit.*, p. 17-32.

<sup>33</sup> S. Yamamuro, « L'empire du Japon et le choc de la Première Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2013, n° 249, p. 5-32, en ligne <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2013-1-page-5.htm> (consulté le 22/05/2024).

les tensions entre les aspirations impérialistes du Japon et les principes démocratiques et égalitaires prônés par d'autres nations. Ainsi, l'histoire du droit japonais témoigne d'une évolution complexe, résultant de la rencontre entre les influences étrangères, les impératifs de la politique étrangère japonaise et les aspirations des populations locales, formant un récit riche en contradictions et en enjeux pour le Japon moderne.

### **Paragraphe 3 – Le japonisme : l'attraction et la réinvention de la culture européenne**

L'empire japonais suscite l'intérêt et l'admiration des artistes et des intellectuels européens, qui découvrent sa culture à travers les estampes, les objets d'art, la littérature et la religion. Le mouvement du japonisme influence de nombreux courants artistiques, comme l'impressionnisme, le symbolisme et l'art nouveau. Il se traduit par une fascination, mais aussi par une idéalisation et une exotisation du Japon<sup>34</sup>, qui occultent la réalité complexe et contrastée de son histoire et de sa société. Le Japon, de son côté, s'intéresse à la culture européenne, qu'il assimile et réinterprète à sa manière. Il développe une identité nationale, qui repose sur un mélange de tradition et de modernité, de particularisme et d'universalisme, d'orientalisme et d'occidentalisme.

Le phénomène du japonisme au XIX<sup>e</sup> siècle a profondément influencé la culture européenne. Ce chapitre explore d'abord la découverte de la culture japonaise par les Européens (A), puis examine l'influence du japonisme sur les courants artistiques européens (B). Il analyse ensuite l'admiration, l'idéalisation et l'exotisation du Japon par les Européens (C), et se termine par l'étude de l'assimilation et la réinterprétation de la culture européenne par les Japonais (D).

#### **A – La découverte de la culture japonaise par les Européens**

Longtemps méconnue des Européens, la culture japonaise s'ouvre à eux à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, suite à l'abolition de la politique d'isolement imposée par les États-Unis en 1854. Cette ouverture du Japon au commerce international révèle aux Européens un pays imprégné d'une culture originale et raffinée qui, jusqu'alors, demeurait largement inexplorée. Les Européens, cherchant à établir des relations commerciales et diplomatiques, se laissent captiver par les estampes, objets d'art, littérature et religion japonaises<sup>35</sup>.

L'exploration de ces éléments culturels offre aux Européens une source d'inspiration novatrice pour leurs créations artistiques et intellectuelles. Le style *ukiyo-e*, dépeignant des scènes variées avec simplicité et harmonie, exerce une fascination particulière. De même,

---

<sup>34</sup> L'exotisation du Japon se réfère au processus par lequel le Japon est représenté, perçu ou interprété d'une manière qui le rend différent, mystérieux, ou étrange aux yeux des personnes extérieures à sa culture. Cela peut se manifester dans divers domaines tels que les médias, le tourisme, l'art, la mode, etc.

<sup>35</sup> S. Sanchez, « Le japonisme, une passion 1900 », *Klimt*, Paris, éd. Gallimard, 2017, p. 139-149, en ligne <https://www.cairn.info/klimt--9782070462704-page-139.htm> (consulté le 29/04/2024).

la philosophie, la spiritualité et l'esthétique japonaises, mettant en avant la simplicité, la sobriété, la sensibilité et l'harmonie, intriguent et inspirent les Européens<sup>36</sup>.

Cette découverte, que l'on peut inclure dans une perspective d'anthropologie juridique, met en lumière les liens entre le droit et la culture ainsi que les influences mutuelles des systèmes juridiques. L'adaptation du droit japonais aux changements culturels, avec l'adoption de nouvelles règles juridiques en phase avec les besoins et aspirations de la société, souligne le caractère dynamique des échanges culturels et leur impact sur les institutions juridiques.

## **B – L'influence du japonisme sur les courants artistiques européens**

Le japonisme, émergeant à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle après l'ouverture du Japon au commerce international, symbolise l'enthousiasme des artistes européens pour l'art japonais. Les estampes, objets d'art, littérature et spiritualité du Japon captivent ces artistes, offrant une source d'inspiration qui se traduit dans leurs œuvres. Le style *ukiyo-e*, représentant des scènes variées avec simplicité et harmonie, suscite cette si particulière fascination. Cette influence s'observe chez des peintres tels que Monet, Van Gogh, Gauguin, et Toulouse-Lautrec, qui intègrent des éléments japonais dans leur composition, technique et expression artistique<sup>37</sup>.

Cette empreinte du japonisme sur les mouvements artistiques européens nous permettent de saisir l'influence anthropologique mutuelle entre ces deux civilisations. Le droit japonais, au contact des occidentaux, a quant à lui été influencé par ces échanges culturels et s'adapte aux changements en adoptant de nouvelles règles juridiques répondant aux évolutions de la société.

Dans le domaine de la peinture, les impressionnistes et postimpressionnistes, séduits par les estampes japonaises, les collectionnent et les imitent. Ils adoptent le style *ukiyo-e* avec ses lignes simples, couleurs vives, contrastes forts, et cadrages originaux. La philosophie japonaise, valorisant la simplicité et l'harmonie, inspire des séries emblématiques de Monet, des œuvres expressives de Van Gogh, et des tableaux exotiques de Gauguin.

Le japonisme influe également sur le symbolisme et l'Art nouveau à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces mouvements artistiques, en réaction au réalisme et à l'impressionnisme, s'inspirent de l'art japonais pour exprimer l'idéal, le rêve, le mystère, à travers des formes, couleurs et symboles évocateurs. Artistes comme Toulouse-Lautrec, Mucha, et Klimt intègrent ces influences japonaises dans leurs œuvres, créant des effets de mouvement, de charme, de féerie, de luxe, et de sensualité.

---

<sup>36</sup> P. Pelletier, « L'invention d'une esthétique », *L'Invention du Japon*, Paris, éd. Le Cavalier Bleu, 2020, p. 133-167, en ligne <https://www.cairn.info/l-invention-du-japon--9791031804033-page-133.htm> (consulté le 15/03/2024).

<sup>37</sup> <https://www.riseart.com/fr/article/2681/japonisme-quand-le-japon-inspire-l-art-occidental> (consulté le 15/03/2024).

### **C – L'admiration, l'idéalisation et l'exotisation du Japon par les Européens**

Le japonisme évoque l'engouement des artistes européens pour l'art japonais à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, suite à l'ouverture du Japon au commerce international. Cette fascination se manifeste par une admiration, mais aussi par une idéalisation et une exotisation du Japon par les Européens, reflétant une vision parfois partielle et biaisée de la culture japonaise<sup>38</sup>.

Cette perception européenne du Japon s'explique dans le cadre de l'anthropologie juridique, ainsi que les influences mutuelles entre les systèmes juridiques. Les Européens, impressionnés par le Japon, le considèrent comme un modèle de raffinement, de modernité et de progrès, bien qu'ils méconnaissent souvent sa réalité historique et sociale. Leur admiration s'étend à la capacité du Japon à assimiler les techniques occidentales tout en les adaptant à sa propre tradition, à la création d'œuvres d'art originales et raffinées, et au maintien d'une société harmonieuse et pacifique respectueuse de l'ordre et de la discipline.

L'idéalisation européenne du Japon se traduit dans les œuvres littéraires et artistiques, exprimant une fascination pour la culture japonaise. Cependant, cette vision idéalisée peut conduire à une exotisation du Japon, où les Européens réduisent parfois le pays à des clichés et stéréotypes, projetant leurs attentes, rêves et angoisses sans toujours comprendre la complexité de la réalité japonaise.

Cette tendance à l'idéalisation et à l'exotisation du Japon par les Européens est illustrée par des exemples concrets. Par exemple, l'écrivain français Pierre Loti, après son séjour au Japon en 1885 et 1890, a publié *Madame Chrysanthème*, un roman où il idéalise et exotise le Japon sans toujours tenir compte des réalités sociales et historiques du pays. De même, le poète et diplomate français Paul Claudel, lors de son consulat au Japon en 1921, a exprimé son admiration pour la culture japonaise à travers un recueil de poèmes, *Connaissance de l'Est*, présentant le Japon de manière mystique et spirituelle, parfois déconnecté des enjeux politiques et économiques du pays. Enfin, le philosophe russe Léon Chestov, après sa visite au Japon en 1935, a analysé la culture japonaise dans son essai *Le Japon, pays souriant*, en le présentant comme un pays souriant, pacifique et authentique, tout en le opposant à un Occident moderne décadent et désenchanté.

Cette dynamique de japonisme témoigne de la complexité des interactions culturelles entre le Japon et l'Europe à cette époque, caractérisées par l'admiration, l'idéalisation, et parfois, une perception simplifiée et stéréotypée du Japon par les Européens.

### **D – L'assimilation et la réinterprétation de la culture européenne par les Japonais**

Après l'ouverture du Japon au commerce international dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le pays s'est tourné vers la culture européenne, la considérant comme une source de savoir, de technologie et de civilisation propice à sa modernisation. Les Japonais

---

<sup>38</sup> L. Millet, « « Esprit japonais » et prémices du multiculturalisme. Le Japon et l'Organisation de coopération intellectuelle dans l'entre-deux-guerres », *Relations internationales*, 2015, n° 162, 31-44, en ligne <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2015-2-page-31.htm> (consulté le 17/03/2024).

ont assuré l'assimilation de cette culture en l'adaptant à leurs besoins, valeurs et contexte, sélectionnant les éléments pertinents et les intégrant à leur propre culture. De manière créative, ils ont réinterprété la culture européenne, lui conférant une touche japonaise, et l'ont fait évoluer, développant ainsi une identité nationale caractérisée par un mélange harmonieux de tradition et de modernité, de particularisme et d'universalisme, d'orientalisme et d'occidentalisme, reflétant ainsi la diversité et la richesse de leur culture.

Les romanciers japonais, notamment Natsume Sôseki, Akutagawa Ryûnosuke, Tanizaki Jun'ichirô, ont été fortement influencés par la culture européenne, qu'ils ont explorée à travers la littérature. Ils ont assimilé cette culture en l'adaptant à leur propre contexte, à leur mode d'expression et à leur public. Par le biais d'une réinterprétation créative, ils ont transformé la culture européenne en une identité littéraire équilibrée entre tradition et modernité, réalisme et fantastique, orientalisme et occidentalisme<sup>39</sup>.

Par exemple, Natsume Sôseki a rédigé plusieurs romans, dont *Je suis un chat*, *Botchan*, et *Kokoro*<sup>40</sup>, qui s'inspirent de la littérature anglaise. Utilisant l'humour, l'ironie et la psychologie, il a peint un tableau de la société japonaise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, marquée par des changements politiques, économiques et sociaux. De même, Akutagawa Ryûnosuke a écrit des nouvelles, dont *Rashômon*, *Kappa*, et *Hana*, inspirées par la littérature française<sup>41</sup>. À travers le fantastique, le grotesque et le symbolisme, il a exprimé sa vision du monde, caractérisée par le doute, l'angoisse et le nihilisme. Tanizaki Jun'ichirô, quant à lui, a créé plusieurs romans, tels que *Shunkinshô*, *La clef*, et *Le pont flottant des songes*, s'est inspiré de la littérature européenne – bien qu'il ne connaissait en réalité que très peu les pays occidentaux. À travers l'érotisme, le mystère et l'esthétique, il a exploré les relations entre les hommes et les femmes, marquées par le désir, le secret et la jalousie<sup>42</sup>.

L'empire japonais du XIX<sup>e</sup> siècle, en se transformant et en s'adaptant aux changements de son environnement, est devenu un acteur majeur en Asie et dans le monde. Il reflète les ambitions, tensions et contradictions du Japon, cherchant à affirmer sa place et son rôle sur la scène internationale.

Pour résumer cette sous-section, le japonisme, émergent à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'ouverture du Japon au commerce international, a suscité un vif intérêt chez les artistes européens pour la culture japonaise, influençant des mouvements artistiques tels

---

<sup>39</sup> D. Struve, J. Tschudin, « L'époque de Meiji (1868-1912) », *La littérature japonaise*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 2018, p. 67-80, en ligne <https://www.cairn.info/la-litterature-japonaise--9782130812227-page-67.htm> (consulté le 19/03/2024).

<sup>40</sup> C. Dodane, « De l'amitié entre hommes dans le roman moderne japonais : Kokoro (Le pauvre cœur des hommes, 1914) de Natsume Sôseki », *Diogène*, 2019, n° 265-266, p. 127-139, en ligne <https://www.cairn.info/revue-diogene-2019-1-page-127.htm> (consulté le 20/03/2024).

<sup>41</sup> A. Minami, « La littérature française vue par des écrivains du Japon moderne », *La modernité française dans l'Asie littéraire (Chine, Corée, Japon)*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 2004, p. 147-161, en ligne <https://www.cairn.info/modernite-francaise-dans-l-asie-litteraire--9782130537618-page-147.htm> (consulté le 20/03/2024).

<sup>42</sup> D. Nishihara, « Said, l'orientalisme et le Japon », *Tumultes*, 2010, n° 35, p. 185-198, en ligne <https://www.cairn.info/revue-tumultes-2010-2-page-185.htm> (consulté le 21/03/2024).

que l'impressionnisme, le symbolisme et l'art nouveau. Cette fascination a conduit à une idéalisation et à une exotisation du Japon, parfois détournant l'attention de sa réalité complexe. Simultanément, les Européens ont découvert la culture japonaise à travers des estampes, des objets d'art, la littérature et la religion, marquant une ouverture culturelle significative. Comme nous l'avons vu précédemment, des éléments tels que le style *ukiyo-e* et la philosophie japonaise ont inspiré les créations artistiques européennes. Cependant, cette dynamique de japonisme a également révélé des tendances à l'idéalisation et à la simplification de la culture japonaise. De manière réciproque, le Japon a assimilé et réinterprété la culture européenne, créant une identité nationale harmonieuse mêlant tradition et modernité. Les romanciers japonais, comme Natsume Sôseki, ont fusionné la littérature européenne avec leurs propres expressions, témoignant d'une adaptation créative. L'empire japonais du XIX<sup>e</sup> siècle, en embrassant ces échanges culturels, est devenu un acteur mondial complexe, illustrant les ambitions et tensions du Japon sur la scène internationale.

## **Section 2 – Les impacts de la diplomatie entre le Japon et les nations européennes actuelles**

Les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles sont marqués par l'essor du Japon comme une puissance moderne et ambitieuse, qui cherche à s'affirmer sur la scène internationale et à se libérer de la domination occidentale. Le Japon développe une diplomatie active et pragmatique, qui vise à nouer des relations avec les nations européennes, à la fois pour apprendre de leurs modèles et pour défendre ses intérêts. Cette diplomatie a eu des impacts importants qui s'observent pleinement aujourd'hui, tant sur le plan politique, économique, militaire que culturel, pour le Japon et pour l'Europe, aussi bien à un niveau bilatéral que multilatéral. Ces impacts englobent divers aspects tels que la sécurité, la coopération, l'intégration et la régulation<sup>43</sup>.

Cette section se propose d'explorer les multiples facettes de ces impacts. La première partie se concentrera sur les répercussions politiques (Paragraphe 1), analysant comment les alliances et les rivalités ont redessiné la scène géopolitique. La seconde partie abordera les conséquences économiques (Paragraphe 2), mettant en lumière les échanges commerciaux et les investissements réciproques qui ont transformé les économies nationales. Dans la troisième partie, l'attention sera portée sur les impacts militaires (Paragraphe 3), examinant les coopérations et tensions stratégiques qui ont façonné les doctrines de défense. Enfin, la quatrième partie traitera des influences culturelles, illustrant comment les interactions diplomatiques ont favorisé un enrichissement mutuel des patrimoines culturels (Paragraphe 4).

Voir en annexe pour un tableau récapitulatif : Tableau 1 (Annexe 1)

---

<sup>43</sup> L. Badel, S. Jeannesson, « Une histoire globale de la diplomatie ? » *Monde(s)*, 2014, n° 5, 6-26, en ligne <https://www.cairn.info/revue-mondes1-2014-1-page-6.htm> (consulté le 25/03/2024).

## Paragraphe 1 – Les impacts politiques

Ce premier paragraphe explore les impacts politiques de l'expansion de l'empire japonais sur les débats européens. Il examine les répercussions sur la sécurité, marquées par une réévaluation des stratégies militaires et des alliances en Europe (A). Il analyse ensuite les effets sur la coopération, avec une redéfinition des partenariats internationaux (B). L'étude aborde également les conséquences sur l'intégration, en influençant les politiques d'unification (C). Enfin, elle traite des impacts sur la régulation, en modifiant les cadres normatifs et les politiques de gouvernance (D).

### A – Impacts sur la sécurité

Le Japon et l'Europe partagent des intérêts communs en sécurité, résultant de leur histoire, culture et situation géopolitique. La préservation de la paix, la prévention des conflits, la lutte contre le terrorisme et la promotion de la non-prolifération nucléaire sont des préoccupations communes<sup>44</sup>. Cette convergence se traduit par une coopération étroite dans des forums internationaux tels que l'ONU, l'OTAN, le G7 et le G20, où ils collaborent pour faire face aux menaces mondiales. De plus, ils coordonnent leurs actions sur des questions régionales, notamment en Asie, où le Japon joue un rôle stratégique. Ensemble, ils soutiennent les efforts de consolidation de la paix et de reconstruction post-conflit dans des zones de crise telles que l'Afghanistan, l'Irak et la Somalie<sup>45</sup>.

Cependant, des différences subsistent entre le Japon et l'Europe en matière de sécurité, résultant de leur histoire, culture et situation géopolitique. Les visions divergent sur le rôle de la force, la légitimité de l'intervention et la responsabilité de protéger, se reflétant dans leurs systèmes juridiques et leurs pratiques de sécurité respectifs. Surmonter ces différences demeure un défi essentiel pour renforcer leur partenariat en matière de sécurité.

### B – Impacts sur la coopération

Le Japon et l'Europe partagent des valeurs communes en matière de coopération politique, résultant de leur histoire, culture et situation géopolitique. Le respect de la démocratie, de l'État de droit, des droits de l'homme et du multilatéralisme est au cœur de cette convergence. Cette entente se concrétise par une collaboration étroite dans des secteurs tels que le développement, l'environnement, la santé, l'éducation et la culture, contribuant ainsi à améliorer le bien-être et la qualité de vie des populations. De plus, une coopération renforcée dans la recherche et l'innovation stimule la croissance et la compétitivité économique. Les deux parties collaborent également dans le domaine de la diplomatie

---

<sup>44</sup> R. Serra, « Japon : le nouveau projet de défense nationale », *Critique internationale*, 2005, n° 27, p. 43-53, en ligne <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2005-2-page-43.htm> (consulté le 25/03/2024).

<sup>45</sup> M. Péron-Doise, « Japon : puissance militaire, puissance civile ? », *Outre-Terre*, 2004, n° 6, p. 57-70, en ligne <https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2004-1-page-57.htm> (consulté le 27/04/2024).

publique, favorisant les échanges et la compréhension mutuelle à travers des programmes culturels, académiques, sportifs, etc<sup>46</sup>.

Cependant, des spécificités existent dans la coopération politique entre le Japon et l'Europe, résultant de leur histoire, culture et situation géopolitique. Ces particularités se traduisent par des priorités, des modalités et des partenaires différents selon les domaines et les régions. Elles transparaissent dans leur système juridique, présentant des particularités, des divergences et des complémentarités. De même, leur pratique de la coopération implique des acteurs, des instruments et des mécanismes variés. Ainsi, il est essentiel pour le Japon et l'Europe de tenir compte de ces spécificités pour adapter leur coopération aux besoins et aux réalités de chaque situation.

### **C – Impacts sur l'intégration**

Le Japon et l'Europe sont des acteurs majeurs de l'intégration politique, qui découlent de leur histoire, de leur culture et de leur situation géopolitique. Ils sont engagés dans des processus d'intégration régionale, au sein de l'Union européenne (UE) et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui visent à renforcer la stabilité, la prospérité et la coopération en Asie et en Europe. Ces processus d'intégration régionale se fondent sur des principes communs, tels que le respect de la souveraineté, la solidarité, le dialogue, la subsidiarité, etc. Ils se traduisent par la création d'institutions, de politiques et de normes communes, qui facilitent la coordination et la coopération entre les États membres. Ils se manifestent également par la promotion de l'identité et des valeurs régionales, qui favorisent l'intégration sociale et culturelle entre les peuples. Le Japon et l'Europe soutiennent activement le processus d'intégration régionale, en participant aux sommets, aux réunions et aux projets de l'UE et de l'ASEAN, en contribuant financièrement et techniquement à leur développement, en respectant leurs règles et leurs engagements, etc<sup>47</sup>.

Le Japon et l'Europe sont également des partenaires de l'intégration politique, qui découlent de leur histoire, de leur culture et de leur situation géopolitique. Ils sont impliqués dans des initiatives interrégionales, telles que le sommet Asie-Europe (ASEM) et des négociations d'accords de libre-échange et de partenariat stratégique, qui visent à approfondir les liens économiques et politiques entre l'Asie et l'Europe. Ces initiatives interrégionales se fondent sur des intérêts communs, tels que le renforcement du multilatéralisme, la promotion du commerce et des investissements, la résolution des problèmes globaux, etc. Elles se traduisent par la création de forums, de mécanismes et de réseaux de dialogue et de coopération, qui facilitent la communication et la coordination entre les acteurs interrégionaux. Elles se manifestent également par la promotion de la diversité et du dialogue interculturel, qui favorisent la compréhension et la confiance mutuelle entre les peuples. Le Japon et l'Europe participent activement aux initiatives interrégionales, en

---

<sup>46</sup> H. Watanabe, « Les relations Japon-Europe en Asie, au niveau multilatéral », *Relations internationales*, 2016, n° 168, p. 105-116, en ligne <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2016-4-page-105.htm> (consulté le 29/05/2024).

<sup>47</sup> F. Nicolas, « La Communauté économique de l'ASEAN : un modèle d'intégration original », *Politique étrangère*, 2017, n° 2, p. 27-38, en ligne <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2017-2-page-27.htm> (consulté le 05/04/2024).

organisant et en accueillant des événements, en proposant et en soutenant des initiatives, en respectant et en appliquant des accords, etc<sup>48</sup>.

## D – Impacts sur la régulation

Le Japon et l'Europe sont des acteurs importants de la régulation politique, qui découlent de leur histoire, de leur culture et de leur situation géopolitique. Ils sont engagés dans une démarche de régulation, qui vise à établir et à maintenir des règles et des normes ouvertes, transparentes et équitables, favorisant le commerce et l'investissement, tout en respectant les principes de la concurrence loyale, de la protection des consommateurs, de l'environnement et des données. Cette démarche de régulation se fonde sur des valeurs communes, telles que le respect du droit international, la promotion du développement durable, la protection des droits humains, etc. Elle se traduit par une participation active à l'élaboration et à la mise en œuvre de règles et de normes internationales, au sein d'organisations telles que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) et l'Organisation internationale de normalisation (ISO), qui contribuent à harmoniser et à renforcer la régulation du commerce et de l'investissement. Elle se manifeste également par une contribution efficace à la résolution des différends et des litiges, par le biais de mécanismes de dialogue, de consultation et d'arbitrage, qui permettent de prévenir et de régler les conflits commerciaux et d'investissement<sup>49</sup>.

Le Japon et l'Europe ont également des spécificités en matière de régulation politique, qui résultent de leur histoire, de leur culture et de leur situation géopolitique. Ils ont des modèles de régulation différents, des préférences différentes et des défis différents, selon les secteurs et les marchés. Ces spécificités se reflètent dans leur système juridique, qui présente des particularités, des divergences et des complémentarités. Elles se révèlent aussi dans leur pratique de la régulation, qui implique des acteurs, des instruments et des stratégies variés. Le Japon et l'Europe doivent donc prendre en compte ces spécificités pour adapter leur régulation aux besoins et aux réalités de chaque situation.

Pour résumer cette sous-section, la relation politique entre le Japon et l'Europe englobe divers domaines tels que la sécurité, la coopération, l'intégration et la régulation. Dans le domaine de la sécurité, malgré des intérêts communs liés à la préservation de la paix, des divergences persistent, notamment sur le rôle de la force. La coopération politique se fonde sur des valeurs partagées, conduisant à des partenariats dans des secteurs tels que le développement et l'innovation, tout en tenant compte de spécificités régionales. L'intégration politique est marquée par la participation active du Japon et de l'Europe à des processus régionaux et interrégionaux, renforçant la stabilité et la coopération. En matière de régulation politique, la collaboration vise à établir des règles équitables, transparentes

---

<sup>48</sup> H. Tertrais, « Réflexions conclusives : l'ASEM dans les relations entre l'Europe et l'Asie », *Relations internationales*, 2016, vol. 168, no. 4, p. 135-142, en ligne <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2016-4-page-135.htm> (consulté le 10/04/2024).

<sup>49</sup> C. Meyer, « Le Japon, un leader économique en quête de « normalisation » », *Chine ou Japon, quel leader pour l'Asie ?*, Paris, éd. Presses de Sciences Po, 2010, p. 121-166, en ligne <https://www.cairn.info/chine-ou-japon-quel-leader-pour-l-asie--9782724611540-page-121.htm> (consulté le 09/04/2024).

et favorables au commerce et à l'investissement, malgré des différences de modèles et de préférences. Cette relation politique complexe, ancrée dans une analyse approfondie des liens entre le droit et la culture, évolue en fonction des intérêts communs et des spécificités, contribuant à renforcer la stabilité, la prospérité et la coopération entre le Japon et l'Europe.

## **Paragraphe 2 – Les impacts économiques**

L'étude des impacts économiques de l'empire japonais dans les débats européens révèle une complexité multidimensionnelle. Premièrement, les dynamiques commerciales (A) ont modifié les échanges de biens et de services entre l'Europe et le Japon. De même, les investissements (B), la coopération (C), l'innovation (D) et la régulation (E) ont tous été profondément influencés.

### **A – Impacts sur le commerce**

Le commerce est un domaine fondamental de la relation économique entre le Japon et l'Europe. Le Japon et l'Europe sont des acteurs majeurs du commerce mondial, qui découlent de leur histoire, de leur culture et de leur situation géographique. Ils représentent une part significative du commerce mondial, malgré les distances géographiques qui les séparent. Leur commerce a connu des phases successives, marquées par des périodes d'ouverture et de fermeture, de coopération et de conflit, de prospérité et de crise. Leur commerce a également été influencé par les évolutions politiques, économiques et sociales, tant au niveau national qu'international. Leur commerce a enfin été régulé par des règles et des normes, élaborées au sein d'organisations et d'accords internationaux, visant à assurer un commerce libre, équitable et durable<sup>50</sup>.

Le Japon et l'Europe ont une histoire commerciale ancienne et riche, qui remonte au XIX<sup>e</sup> siècle. À cette époque, le Japon s'ouvre progressivement au commerce extérieur, après avoir été isolé pendant plus de deux siècles sous le régime du sakoku (« fermeture du pays »). Il signe des traités inégaux avec les puissances européennes, qui lui imposent des conditions défavorables, comme des droits de douane élevés, des restrictions commerciales et des droits d'extraterritorialité pour les ressortissants européens. Ces traités sont perçus comme une humiliation et une violation de la souveraineté japonaise, et suscitent un mouvement de réforme et de modernisation du pays, qui aboutit à la restauration de Meiji en 1868. Le commerce permet également de renforcer les liens culturels et sociaux entre les deux régions, comme nous l'avons précédemment vu ; à travers le partage d'objets d'art, comme les estampes, les céramiques, les laques, les bronzes, qui suscitent l'admiration et l'engouement des amateurs d'art européens. Le commerce entre le Japon et l'Europe porte principalement sur des matières premières, comme le thé, la soie, le coton, le charbon, le fer, que le Japon exporte, et des produits

---

<sup>50</sup> H. Watanabe, *op.cit.*, p. 105-116.

manufacturés, comme les textiles, les machines, les armes, les navires, que le Japon importe<sup>51</sup>.

Le Japon et l'Europe ont une relation commerciale complexe et dynamique, qui évolue au cours du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le Japon devient une puissance militaire et coloniale, qui cherche à étendre son influence en Asie et dans le Pacifique. Il entre en conflit avec les puissances européennes, qui possèdent des colonies et des intérêts dans la région. La Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale sont des périodes de rupture et de tension dans les relations commerciales entre le Japon et l'Europe, qui sont marquées par des embargos, des blocus et des destructions. Après la Seconde Guerre mondiale, le Japon connaît une reconstruction et une croissance économique spectaculaire, qui lui permet de devenir la deuxième puissance économique mondiale. Il développe son commerce avec l'Europe, qui est également en pleine reconstruction et intégration économique. Le commerce entre le Japon et l'Europe se diversifie et s'intensifie, portant sur des produits industriels, des services, et des technologies. Le commerce contribue également à renforcer la coopération et le dialogue entre les deux régions, qui partagent des valeurs communes, comme la démocratie, les droits de l'homme, ou encore le multilatéralisme<sup>52</sup>.

## **B – Impacts sur l'investissement**

Le Japon et l'Europe sont des investisseurs potentiels l'un pour l'autre, qui découlent de leur histoire, de leur culture et de leur situation géographique. Ils sont engagés dans une démarche d'investissement, qui vise à contribuer au développement économique et à la modernisation de leurs territoires respectifs. Cette démarche d'investissement se fonde sur des intérêts communs, tels que le renforcement de la compétitivité, la promotion de l'innovation, ainsi que la création d'emplois. Elle se traduit par des flux d'investissement croisés, portant sur des secteurs variés, comme l'industrie, les services, les infrastructures et l'énergie. Elle se manifeste également par des formes d'investissement diverses, comme les investissements directs, les investissements de portefeuille, les investissements participatifs, etc<sup>53</sup>.

Le Japon et l'Europe ont une histoire d'investissement ancienne et riche, qui remonte au XIX<sup>e</sup> siècle. À cette époque, le Japon bénéficie de l'investissement des puissances européennes, qui lui apportent des technologies, des capitaux, des biens de consommation et des savoirs. Le Japon s'inspire des modèles européens, comme le système bancaire, le système fiscal, le système éducatif, le système juridique, le système ferroviaire, le système

---

<sup>51</sup> J. Brasseul, « L'industrialisation dans le monde au XIX<sup>e</sup> siècle », *Petite histoire des faits économiques. Des origines à nos jours*, Paris, éd. Armand Colin, 2016, p. 121-163, en ligne <https://www.cairn.info/petite-histoire-des-faits-economiques--9782200613136-page-121.htm> (consulté le 11/04/2024).

<sup>52</sup> H. Watanabe, « L'Eurasie : un défi majeur pour la diplomatie japonaise », *La vie politique*, Paris, éd. Presses de Sciences Po, 2021, p. 413-421, en ligne <https://www.cairn.info/la-vie-politique--9782724627206-page-413.htm> (consulté le 29/03/2024).

<sup>53</sup> « Renforcer le dynamisme et l'innovation dans le secteur des entreprises au Japon », *Études économiques de l'OCDE*, 2015, n° 14, p. 63-117, en ligne <https://www.cairn.info/revue-etudes-economiques-de-l-ocde-2015-14-page-63.htm> (consulté le 31/03/2024).

postal, le système télégraphique, etc. Il crée des institutions, des entreprises, des universités, des laboratoires, des usines, des chantiers navals, qui favorisent la croissance et l'innovation. Il forme des élites, des ingénieurs, des techniciens, des ouvriers, des commerçants, qui contribuent au progrès et à la compétitivité. Le Japon investit également dans des zones d'influence, comme la Corée, la Mandchourie et le Sud-Est asiatique, où il concurrence les intérêts coloniaux européens. Il y établit des entreprises, des banques, des chemins de fer, des ports, des mines, des plantations, qui lui procurent des ressources et des débouchés.

### **C – Impacts sur la coopération**

Le Japon et l'Europe partagent des valeurs communes en matière de coopération économique, qui découlent de leur histoire, de leur culture et de leur situation géopolitique. Ils ont en commun le respect de la démocratie, de l'État de droit, des droits de l'homme et du multilatéralisme. Ces valeurs communes se traduisent par une coopération étroite sur des enjeux globaux, tels que le maintien de la paix, le respect du droit international, la résolution des conflits, etc. Ces enjeux globaux nécessitent une action concertée et coordonnée entre les acteurs internationaux, pour faire face aux menaces et aux défis qui affectent la sécurité et la stabilité du monde. Le Japon et l'Europe participent activement à ces efforts de coopération, en apportant leur soutien politique, financier, militaire ou humanitaire, selon les cas. Ils se concertent également sur les positions à adopter au sein des organisations internationales, telles que l'ONU, le G7, le G20, pour défendre leurs intérêts et leurs valeurs communs<sup>54</sup>.

Le Japon et l'Europe coopèrent également sur des enjeux régionaux, tels que la stabilité et la prospérité en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient, etc. Ces enjeux régionaux impliquent une connaissance approfondie et une prise en compte des réalités et des spécificités de chaque région, pour favoriser le développement et la coopération. Le Japon et l'Europe apportent leur contribution à ces efforts de coopération, en soutenant les processus d'intégration régionale, comme l'UE et l'ASEAN, en finançant des projets de développement, comme l'APD, en promouvant le dialogue et la confiance entre les acteurs régionaux, comme l'ASEM. Ils se coordonnent également sur les stratégies à adopter face aux crises et aux tensions qui affectent certaines régions, comme la Corée du Nord, l'Iran, la Syrie, pour préserver la paix et la sécurité<sup>55</sup>.

Le Japon et l'Europe coopèrent enfin sur des enjeux bilatéraux, tels que la révision des traités inégaux, la promotion du commerce et de l'investissement, le renforcement du dialogue politique, la facilitation des échanges humains, etc. Ces enjeux bilatéraux concernent directement les relations entre le Japon et l'Europe, et visent à approfondir et à diversifier leur partenariat. Le Japon et l'Europe travaillent ensemble à ces objectifs, en négociant et en mettant en œuvre des accords bilatéraux, comme l'accord de partenariat économique (APE) et l'accord de partenariat stratégique (SPA), en organisant des sommets et des réunions régulières, comme le sommet UE-Japon et le dialogue politique de haut niveau, en facilitant la mobilité et la coopération entre les citoyens, les entreprises, les universités, les ONG, comme le programme Erasmus+ et le programme Vulcanus.

---

<sup>54</sup> M. Péron-Doise, *op. cit.*, p. 57-70.

<sup>55</sup> F. Nicolas, *op. cit.*, p. 27-38.

## D – Impacts sur l'innovation

Le Japon et l'Europe sont des acteurs majeurs de l'innovation, qui découlent de leur histoire, de leur culture et de leur situation géographique. Ils sont engagés dans une démarche d'innovation, qui vise à créer et à diffuser des connaissances, des produits, des services et des procédés nouveaux ou améliorés, qui répondent aux besoins et aux attentes des marchés et des sociétés. Cette démarche d'innovation se fonde sur des principes communs, tels que l'excellence, la compétitivité, la coopération, la protection, etc. Elle se traduit par une collaboration étroite dans des domaines clés, tels que l'industrie, l'énergie, l'espace, la biotechnologie, les nanotechnologies, qui représentent des secteurs stratégiques et porteurs d'avenir. Elle se manifeste également par un soutien à la mobilité et à la coopération des chercheurs, des universités, des instituts de recherche, des entreprises, qui constituent les acteurs et les vecteurs de l'innovation<sup>56</sup>.

Le Japon et l'Europe ont également des spécificités en matière d'innovation, qui résultent de leur histoire, de leur culture et de leur situation géographique. Ils ont des modèles d'innovation différents, des priorités différentes et des défis différents, selon les domaines et les contextes. Ces spécificités se reflètent dans leur système juridique, qui présente des particularités, des divergences et des complémentarités. Elles se révèlent aussi dans leur pratique de l'innovation, qui implique des stratégies, des instruments et des politiques variés. Le Japon et l'Europe doivent donc prendre en compte ces spécificités pour adapter leur innovation aux besoins et aux réalités de chaque situation.

## E – Impacts sur la régulation

Le Japon et l'Europe sont des acteurs importants de la régulation économique, qui découlent de leur histoire, de leur culture et de leur situation géopolitique. Ils sont engagés dans une démarche de régulation, qui vise à établir et à maintenir des règles et des normes ouvertes, transparentes et équitables, qui favorisent le commerce et l'investissement, tout en respectant les principes de la concurrence loyale, de la protection des consommateurs, de la protection de l'environnement, de la protection des données, etc. Cette démarche de régulation se fonde sur des valeurs communes, telles que le respect du droit international, la promotion du développement durable, la protection des droits humains, etc. Elle se traduit par une participation active à l'élaboration et à la mise en œuvre de règles et de normes internationales, au sein d'organisations telles que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation internationale de normalisation (ISO), qui contribuent à harmoniser et à renforcer la régulation du commerce et de l'investissement. Elle se manifeste également par une contribution efficace à la résolution des différends et des litiges, par le biais de mécanismes de dialogue, de consultation et d'arbitrage, qui permettent de prévenir et de régler les conflits commerciaux et d'investissement<sup>57</sup>.

---

<sup>56</sup> P. Pelletier, « « Le Japon est le paradis de la haute technologie. » », *La Fascination du Japon. Idées reçues sur l'archipel japonais*, Paris, éd. Le Cavalier Bleu, 2018, p. 145-150, en ligne <https://www.cairn.info/la-fascination-du-japon--9791031802824-page-145.htm> (consulté le 01/04/2024).

<sup>57</sup> C. Meyer, *op. cit.*, p. 121-166.

Le Japon et l'Europe ont également une histoire de la régulation économique, qui remonte au XIX<sup>e</sup> siècle. À cette époque, le Japon subit les règles et les normes imposées par les puissances européennes, qui lui sont défavorables. Il cherche à réviser les traités inégaux, signés à partir de 1854, qui limitent sa souveraineté et son autonomie juridique, en lui imposant des droits de douane élevés, des restrictions commerciales et des droits d'extraterritorialité pour les ressortissants européens. Il obtient la reconnaissance de son égalité juridique avec les puissances européennes en 1894, après sa victoire sur la Chine, et en 1905, après sa victoire sur la Russie. Il participe également à des conférences internationales, comme la Conférence de Berlin de 1884-1885, où il défend ses intérêts en Asie, notamment au sujet du partage de l'Afrique. Il s'allie avec le Royaume-Uni en 1902, puis avec la France, la Russie et l'Italie en 1914, au sein de l'Entente, qui s'oppose à l'Allemagne, à l'Autriche-Hongrie et à la Turquie, au sein de la Triple-Alliance, lors de la Première Guerre mondiale<sup>58</sup>.

La régulation du commerce et de l'investissement entre le Japon et l'Europe a connu plusieurs phases, marquées par des périodes de libéralisation et de protectionnisme, de coopération et de conflit, de prospérité et de crise. La régulation du commerce et de l'investissement a également été influencée par les évolutions politiques, économiques et sociales, tant au niveau national qu'international – notamment vis-à-vis de la Chine. La régulation du commerce et de l'investissement a enfin été encadrée par des règles et des normes, élaborées au sein d'organisations et d'accords internationaux, visant à assurer un commerce et un investissement libres, équitables et durables<sup>59</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le commerce et l'investissement entre le Japon et l'Europe sont régulés par des traités inégaux, qui imposent au Japon des conditions défavorables, comme des droits de douane élevés, des restrictions commerciales et des droits d'extraterritorialité pour les ressortissants européens. Ces traités sont perçus comme une humiliation et une violation de la souveraineté japonaise, et suscitent un mouvement de réforme et de modernisation du pays, qui aboutit à la restauration de Meiji en 1868. Le Japon cherche alors à renégocier ces traités, en s'inspirant des modèles juridiques européens, et à développer son commerce et son investissement avec l'Europe, en s'appuyant sur des technologies, des capitaux, des biens de consommation et des savoirs importés d'Europe<sup>60</sup>.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le commerce et l'investissement entre le Japon et l'Europe sont régulés par des accords multilatéraux, qui visent à favoriser la coopération et la stabilité internationales. Le Japon adhère à la Société des Nations en 1920, et participe aux conférences internationales sur le désarmement, la sécurité et le commerce. Le Japon signe également des accords bilatéraux avec les pays européens, qui reconnaissent son statut de grande puissance et ses intérêts en Asie. Le commerce et l'investissement entre

---

<sup>58</sup> P. Milza, *op. cit.*, p. 147-156.

<sup>59</sup> C. Milelli, « Chine-Japon : de la coopération à la concurrence », *Après la crise. Les économies asiatiques face aux défis de la mondialisation*, Paris, éd. Karthala, 2003, p. 255-268, en ligne <https://www.cairn.info/apres-la-crise--9782845864573-page-255.htm> (consulté le 03/04/2024).

<sup>60</sup> C. Meyer, *op. cit.*, p. 121-166.

le Japon et l'Europe se diversifient et s'intensifient, portant sur des produits industriels, des matières premières, des services, etc<sup>61</sup>.

À partir des années 1930, le commerce et l'investissement entre le Japon et l'Europe sont régulés par des mesures protectionnistes, qui visent à préserver les intérêts nationaux et à faire face à la crise économique mondiale. Le Japon quitte la Société des Nations en 1933, et adopte une politique expansionniste et militariste en Asie et dans le Pacifique. Il entre en conflit avec les puissances européennes, qui possèdent des colonies et des intérêts dans la région. La Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale sont des périodes de rupture et de tension dans les relations commerciales et d'investissement entre le Japon et l'Europe, qui sont marquées par des embargos, des blocus et des destructions.

Après la Seconde Guerre mondiale, le commerce et l'investissement entre le Japon et l'Europe sont régulés par des accords multilatéraux, qui visent à promouvoir la paix, la coopération et le développement internationaux. Le Japon adhère à l'ONU en 1956, et participe aux organisations internationales, telles que l'OMC, l'OCDE, l'ISO, etc. Le Japon signe également des accords bilatéraux avec les pays européens, qui établissent des relations diplomatiques et économiques normalisées. Le commerce et l'investissement entre le Japon et l'Europe se diversifient et s'intensifient, portant sur des secteurs stratégiques, comme l'automobile, l'électronique, les télécommunications, etc<sup>62</sup>.

Depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le commerce et l'investissement entre le Japon et l'Europe sont régulés par des accords bilatéraux, qui visent à approfondir et à diversifier le partenariat économique entre les deux régions. Le Japon et l'Europe négocient et mettent en œuvre des accords de partenariat économique (APE) et de partenariat stratégique (SPA), qui couvrent des domaines variés, comme le commerce, l'investissement, la coopération, le développement, ainsi que la sécurité. Le commerce et l'investissement entre le Japon et l'Europe se diversifient et s'intensifient, portant sur des domaines clés, comme l'industrie, l'énergie, l'espace, la biotechnologie, ou encore les nanotechnologies<sup>63</sup>.

Pour résumer cette sous-section, en conclusion, leur engagement commercial entre le Japon et l'Europe, émaillé d'une histoire complexe allant des traités inégaux du XIX<sup>e</sup> siècle à la diversification des échanges au XX<sup>e</sup> siècle, reflète les phases d'ouverture, de fermeture, de coopération et de conflit. L'investissement, moteur de développement, a joué un rôle crucial depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'investissement européen stimulant la modernisation du Japon. La coopération, ancrée dans des valeurs communes, aborde des enjeux mondiaux, régionaux et bilatéraux, contribuant aux efforts conjoints pour maintenir la paix et promouvoir le développement durable. L'innovation, symbole de l'engagement envers l'excellence et la coopération, s'illustre dans des secteurs stratégiques. Enfin, la régulation économique, de la période des traités inégaux aux accords bilatéraux contemporains, est

---

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> C. Meyer, *op. cit.*, p. 121-166.

<sup>63</sup> S. Mushiaki, « Neuroscience and nanotechnologies in Japan – Beyond the hope and hype of converging technologies », *Journal International de Bioéthique*, 2011, vol. 22, n° 1-2, p. 89-97, en ligne <https://www.cairn.info/revue-journal-international-de-bioethique-2011-1-page-89.htm> (consulté le 07/04/2024).

façonnée par l'évolution des contextes politiques, économiques et sociaux, avec une coopération renforcée au sein d'organisations internationales. Cette exploration offre une perspective globale des dynamiques économiques entre le Japon et l'Europe, mettant en lumière une relation riche et changeante à travers le temps.

### **Paragraphe 3 – Les impacts militaires**

Dans les débats européens, l'empire japonais a eu des impacts militaires notables. Sur la sécurité, ils ont influencé les stratégies défensives et les alliances régionales (A). En matière de coopération, ces interactions ont façonné les relations de partenariat et de conflit avec les nations européennes (B). Quant à l'intégration, elles ont joué un rôle crucial dans l'insertion du Japon dans le système international et les structures de sécurité globales (C). Enfin, sur le plan de la régulation, elles ont nécessité des ajustements diplomatiques et juridiques pour gérer les tensions et prévenir les conflits (D).

#### **A – Impacts sur la sécurité**

Le Japon et l'Europe partagent des valeurs communes, telles que le respect du droit international, des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit. Ces valeurs sont le fruit d'un héritage historique commun, marqué par les influences réciproques entre les civilisations occidentale et orientale, mais aussi par les conflits et les réconciliations qui ont jalonné leur histoire. Le Japon et l'Europe ont également des intérêts communs, tels que la préservation de la paix, la prévention des conflits, la lutte contre le terrorisme, la non-prolifération nucléaire, la sécurité énergétique et la protection de l'environnement. Ces intérêts les conduisent à coopérer dans le cadre de diverses organisations internationales, comme l'ONU, l'OTAN, le G7, le G20, pour faire face aux menaces et aux défis globaux qui affectent la sécurité régionale et mondiale<sup>64</sup>.

Ils renforcent également leur dialogue et leur coordination sur les questions régionales, notamment en Asie, où le Japon joue un rôle stratégique. Le Japon est un acteur clé de la stabilité et de la prospérité de la région, qui est confrontée à des tensions croissantes, notamment en raison des ambitions hégémoniques de la Chine, des provocations de la Corée du Nord, des différends territoriaux et maritimes, des risques de prolifération nucléaire et de cyberattaques, etc. Ainsi, ils partagent la même vision d'un ordre international fondé sur des règles, qui garantit la liberté de navigation, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, la résolution pacifique des conflits, le multilatéralisme et la coopération. Le Japon et l'Europe soutiennent également les efforts de consolidation de la paix et de reconstruction post-conflit dans les zones de crise, comme l'Afghanistan, l'Irak, la Somalie, en apportant leur aide humanitaire, leur assistance technique, leur expertise juridique, leur formation militaire et leur participation aux opérations de maintien de la paix<sup>65</sup>.

---

<sup>64</sup> P. André, « L'intégration régionale en Asie orientale et le modèle « nippo-asiatique » », *Revue internationale de politique comparée*, 2013, n° 20, p. 139-163, en ligne <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2013-1-page-139.htm> (consulté le 24/03/2024).

<sup>65</sup> M. Péron-Doise, *op. cit.*, p. 57-70.

## B – Impacts sur la coopération

Le Japon et l'Europe partagent également des valeurs communes, qui sont le fruit d'un héritage historique commun, marqué par les influences réciproques entre les civilisations occidentale et orientale, mais aussi par les conflits et les réconciliations qui ont jalonné leur histoire. Ces valeurs sont la démocratie, l'État de droit, les droits de l'homme et le multilatéralisme, qui sont autant de principes juridiques et politiques qui fondent leur coopération. Ils s'engagent à respecter et à promouvoir ces valeurs, tant au niveau bilatéral qu'au niveau international, en participant activement aux organisations et aux conventions internationales qui les consacrent<sup>66</sup>.

Le Japon et l'Europe coopèrent dans divers domaines, qui visent à promouvoir le bien-être et la dignité humaine, ainsi qu'à faire face aux défis globaux qui affectent la sécurité et la prospérité des deux parties. Ces domaines sont le développement, l'environnement, la santé, l'éducation et la culture. Le Japon et l'Europe s'efforcent de renforcer leur partenariat dans ces domaines, en mettant en œuvre des projets communs, en échangeant des bonnes pratiques, en soutenant des initiatives locales et en mobilisant des ressources financières.

Ils reconnaissent l'importance de la coopération au développement, notamment en faveur des pays les moins avancés, et s'engagent à respecter les principes de l'efficacité de l'aide.

Le Japon et l'Europe accordent également une attention particulière à la coopération environnementale, notamment dans la lutte contre le changement climatique, la protection de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles, etc.

Ils coopèrent également dans le domaine de la santé, en cherchant à améliorer l'accès aux soins, à prévenir et à combattre les maladies, ou encore à renforcer les systèmes de santé.

Le Japon et l'Europe coopèrent aussi dans le domaine de l'éducation, en favorisant la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs, en soutenant la qualité de l'enseignement ainsi qu'en promouvant la diversité linguistique et culturelle.

Le Japon et l'Europe coopèrent enfin dans le domaine de la culture, en valorisant leur patrimoine commun, en encourageant les échanges artistiques et culturels tout en protégeant la diversité culturelle.

Le Japon et l'Europe coopèrent également dans le domaine de la recherche et de l'innovation, pour stimuler la croissance et la compétitivité, ainsi que pour répondre aux besoins sociétaux.

Le Japon et l'Europe sont des acteurs majeurs de la recherche et de l'innovation, qui disposent de capacités scientifiques et technologiques de pointe, de réseaux académiques et industriels de qualité, de cadres juridiques et d'éthiques adaptés.

---

<sup>66</sup> H. Watanabe, « Les relations Japon-Europe en Asie, au niveau multilatéral », *op.cit.*, p. 105-116.

Le Japon et l'Europe s'engagent à renforcer leur coopération dans ce domaine, en facilitant l'accès aux programmes et aux infrastructures de recherche, en soutenant la mobilité et la formation des chercheurs, en favorisant le transfert de technologie et la valorisation des résultats et en respectant les principes de la propriété intellectuelle.

Le Japon et l'Europe coopèrent notamment dans des domaines stratégiques, tels que l'énergie, les transports, les communications, la sécurité ou bien l'espace.

Le Japon et l'Europe coopèrent enfin dans le domaine de la diplomatie publique, pour renforcer les échanges et la compréhension mutuelle entre les peuples.

Le Japon et l'Europe reconnaissent l'importance du dialogue et de la communication, tant au niveau institutionnel qu'au niveau sociétal, pour consolider leur partenariat et pour faire face aux perceptions négatives ou erronées qui peuvent exister entre eux. Le Japon et l'Europe s'efforcent de renforcer leur coopération dans ce domaine, en organisant des événements et des activités communs, en soutenant les initiatives de la société civile, en utilisant les médias et les réseaux sociaux, etc. Le Japon et l'Europe accordent également une attention particulière à la coopération entre les jeunes, qui sont les acteurs et les bénéficiaires du partenariat futur.

### **C – Impacts sur l'intégration**

Le Japon et l'Europe sont des acteurs majeurs de l'intégration régionale, qui vise à renforcer la stabilité, la prospérité et la coopération en Asie et en Europe. Le Japon et l'Europe sont membres de deux organisations régionales, l'Union européenne (UE) et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui ont pour objectif de promouvoir l'unité politique, économique, sociale et culturelle de leurs membres, ainsi que de favoriser le dialogue et la coopération avec les autres régions du monde. L'UE et l'ASEAN sont nées dans des contextes historiques différents, mais elles partagent des principes communs, tels que le respect du droit international, la démocratie, les droits de l'homme, le développement durable, etc. L'UE et l'ASEAN ont également développé des mécanismes institutionnels et juridiques spécifiques, qui reflètent leur diversité et leur dynamique internes, ainsi que leurs relations extérieures<sup>67</sup>.

Le Japon et l'Europe soutiennent le processus d'intégration régionale, qui contribue à la sécurité et à la prospérité de l'Asie et de l'Europe.

Le Japon et l'Europe reconnaissent l'importance de la coopération régionale, qui permet de faire face aux défis et aux opportunités communs, tels que la croissance économique, le commerce, l'investissement, l'énergie, l'environnement, la santé et la sécurité.

Le Japon et l'Europe s'engagent à renforcer leur partenariat avec l'UE et l'ASEAN, en participant à des dialogues politiques, en soutenant des projets de coopération et en signant des accords de coopération.

---

<sup>67</sup> F. Nicolas, *op. cit.*, p. 27-38.

Le Japon et l'Europe participent également à des initiatives d'intégration interrégionale, qui visent à renforcer le dialogue et le partenariat entre les deux régions. Le Japon et l'Europe sont membres du sommet Asie-Europe, qui est un forum informel de dialogue et de coopération entre cinquante-trois partenaires asiatiques et européens, couvrant des domaines tels que la politique, l'économie, la culture et l'éducation. Ils soutiennent également le Dialogue Asie-Europe sur les droits de l'homme (ASEM), qui est un mécanisme de consultation et de promotion des droits de l'homme entre les deux régions<sup>68</sup>.

Le Japon et l'Europe sont également impliqués dans le processus de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), qui est un forum de concertation et de facilitation du commerce et de l'investissement entre vingt-et-une économies de la région Asie-Pacifique<sup>69</sup>.

Le Japon et l'Europe s'engagent également dans des négociations d'accords de libre-échange et de partenariat stratégique, qui visent à approfondir les liens économiques et politiques entre le Japon et l'UE. Le Japon et l'UE ont signé en 2018 un accord de partenariat économique (APE), qui est entré en vigueur en 2019, et qui crée une zone de libre-échange couvrant près d'un tiers du produit intérieur brut (PIB) mondial et 40 % du commerce mondial<sup>70</sup>. L'APE élimine les droits de douane sur la quasi-totalité des biens échangés entre le Japon et l'UE, facilite l'accès aux marchés publics, protège les indications géographiques, renforce la coopération réglementaire, etc. Le Japon et l'UE ont également signé en 2018 un accord de partenariat stratégique (APS), qui est entré en vigueur en 2021, et qui renforce la coopération politique et sécuritaire entre le Japon et l'UE, notamment dans les domaines de la paix et de la sécurité, du développement durable, de la cybersécurité, de la lutte contre le terrorisme, de la non-prolifération, des droits de l'homme, etc<sup>71</sup>.

## D – Impacts sur la régulation

Le Japon et l'Europe s'efforcent d'établir et de maintenir des règles et des normes ouvertes, transparentes et équitables, qui favorisent le commerce et l'investissement, tout en respectant les principes de la concurrence loyale, de la protection des consommateurs, de la protection de l'environnement, ainsi que de la protection des données. Ces règles et ces normes sont le fruit d'un processus historique, qui a vu l'émergence et la consolidation du droit international, du droit communautaire et du droit interne, ainsi que leur interaction et leur harmonisation. Ces règles et ces normes sont également le reflet d'une culture juridique, qui exprime les valeurs, les intérêts et les aspirations des sociétés japonaise et européenne, ainsi que leur diversité et leur identité.

---

<sup>68</sup> H. Tertrais, « Réflexions conclusives : l'ASEM dans les relations entre l'Europe et l'Asie », *op. cit.*, p. 135-142.

<sup>69</sup> J.-R. Chaponnière, M. Lautier, « L'intégration économique régionale en Asie du Sud-Est : une dynamique impulsée de l'extérieur », *Mondes en développement*, 2016, n° 175, p. 113-130, en ligne <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2016-3-page-113.htm> (consulté le 09/04/2024).

<sup>70</sup> H. Watanabe, « Les relations Japon-Europe en Asie, au niveau multilatéral », *op. cit.*, p. 105-116.

<sup>71</sup> [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion\\_afetr/15b4049\\_rapport-fond](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_afetr/15b4049_rapport-fond) (consulté le 11/04/2024).

Le Japon et l'Europe participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de règles et de normes internationales, dans le cadre de diverses organisations et conventions internationales, telles que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation internationale de normalisation (ISO), etc. Ces organisations et conventions visent à réguler les échanges commerciaux et les flux d'investissement, à promouvoir la coopération économique et le développement durable, à garantir la qualité et la sécurité des produits et des services, à protéger les droits de propriété intellectuelle, etc. Le Japon et l'Europe s'engagent à respecter et à appliquer ces règles et normes, qui contribuent à la stabilité et à la prospérité de l'économie mondiale, ainsi qu'à la protection des intérêts et des valeurs des deux parties.

Le Japon et l'Europe contribuent également à la résolution des différends et des litiges, par le recours aux mécanismes de dialogue, de consultation et d'arbitrage. Ces mécanismes visent à prévenir et à régler les conflits qui peuvent survenir entre les acteurs économiques, les États ou les organisations régionales, en raison de l'interprétation ou de l'application des règles et des normes internationales. Le Japon et l'Europe s'efforcent de recourir à ces mécanismes de manière pacifique, constructive et coopérative, en respectant les principes de l'État de droit, de la bonne foi et de l'équité. Le Japon et l'Europe reconnaissent également l'importance du rôle des juridictions nationales, régionales et internationales, qui assurent le contrôle de la légalité et de la conformité des actes et des décisions des autorités publiques ou privées.

En résumé, les impacts militaires de la relation entre le Japon et l'Europe, en se concentrant sur la sécurité, la coopération, l'intégration et la régulation. Les deux partenaires partagent des valeurs communes et des intérêts en matière de sécurité, coopérant au sein d'organisations internationales pour faire face aux défis mondiaux. Ils collaborent dans des domaines variés tels que le développement, l'environnement, la santé, l'éducation, la culture, la recherche, et l'innovation. Sur le plan de l'intégration, le Japon et l'Europe soutiennent les efforts régionaux et interrégionaux, participant à des organisations telles que l'UE, l'ASEAN, l'APEC, et l'ASEM. En matière de régulation, ils cherchent à établir des règles et normes ouvertes et équitables, contribuant à la stabilité économique mondiale. Les accords économiques et stratégiques entre le Japon et l'UE renforcent leur coopération politique et sécuritaire.

#### **Paragraphe 4 – Les impacts culturels**

Il est maintenant question d'explorer les impacts culturels de l'empire japonais dans les débats européens. Les échanges (A), la coopération (B), l'intégration (C), et la régulation (D) seront étudiés pour comprendre les influences entre le Japon et l'Europe.

#### **A – Impacts sur les échanges**

Le Japon et l'Europe partagent des valeurs communes, qui sont le fruit d'un héritage historique commun, marqué par les influences réciproques entre les civilisations occidentale et orientale, mais aussi par les conflits et les réconciliations qui ont jalonné leur histoire. Ces valeurs sont la démocratie, l'État de droit, les droits de l'homme et le multilatéralisme, qui sont autant de principes juridiques et politiques qui fondent leur

coopération. Le Japon et l'Europe s'engagent à respecter et à promouvoir ces valeurs, tant au niveau bilatéral qu'au niveau international, en participant activement aux organisations et aux conventions internationales qui les consacrent. Le Japon tend de plus en plus à affirmer son impact culturel à l'échelle mondiale<sup>72</sup>.

Le Japon et l'Europe coopèrent dans divers domaines, qui visent à promouvoir le bien-être et la dignité humaine, ainsi qu'à faire face aux défis globaux qui affectent la sécurité et la prospérité des deux parties. Ces domaines sont le développement, l'environnement, la santé, l'éducation, et la culture.

Le Japon et l'Europe s'efforcent de renforcer leur partenariat dans ces domaines, en mettant en œuvre des projets communs, en échangeant des bonnes pratiques, en soutenant des initiatives locales, en mobilisant des ressources financières, etc.

Le Japon et l'Europe reconnaissent l'importance de la coopération au développement, notamment en faveur des pays les moins avancés, et s'engagent à respecter les principes de l'efficacité de l'aide. Le Japon et l'Europe accordent également une attention particulière à la coopération environnementale, notamment dans la lutte contre le changement climatique, la protection de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles.

Le Japon et l'Europe coopèrent également dans le domaine de la santé, en cherchant à améliorer l'accès aux soins, à prévenir et à combattre les maladies, à renforcer les systèmes de santé, etc.

Le Japon et l'Europe coopèrent aussi dans le domaine de l'éducation, en favorisant la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs, en soutenant la qualité de l'enseignement, en promouvant la diversité linguistique et culturelle, etc.

Le Japon et l'Europe coopèrent enfin dans le domaine de la culture, en valorisant leur patrimoine commun, en encourageant les échanges artistiques et culturels, en protégeant la diversité culturelle, etc.

Le Japon et l'Europe renforcent également les liens culturels et sociaux entre les deux régions, par exemple à travers le partage d'objets d'art, de produits alimentaires, de films, de livres et de contenus numériques. Ces échanges témoignent de la richesse et de la complémentarité des cultures japonaise et européenne, qui se sont mutuellement inspirées et influencées au cours de l'histoire. Ces échanges sont facilités par les moyens de communication et de transport modernes, qui permettent de réduire les distances et les barrières entre les deux régions<sup>73</sup>.

---

<sup>72</sup> K. Iwabuchi, « Au-delà du « Cool Japan », la globalisation culturelle... », *Critique internationale*, 2008, n° 38, p. 37-53, en ligne <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2008-1-page-37.htm> (consulté le 19/04/2024).

<sup>73</sup> K. Poupée, « La « pop culture » nipponne, des arts marchandisés au service de la « belle nation » », *Les Japonais*, Paris, éd. Tallandier, 2012, p. 609-650, en ligne <https://www.cairn.info/les-japonais-9782847348583-page-609.htm> (consulté le 18/04/2024).

## B – Impacts sur la coopération

Le Japon et l'Europe sont des acteurs majeurs de la coopération culturelle, qui vise à renforcer les liens et les échanges entre les acteurs culturels, tels que les artistes, les créateurs, les chercheurs, les éducateurs, les médiateurs, etc. Le Japon et l'Europe sont membres de divers programmes, projets, événements, réseaux, qui ont pour objectif de promouvoir la création, la diffusion, la valorisation, la protection et la transmission des expressions et des patrimoines culturels. Ces initiatives sont le fruit d'une volonté politique, qui se traduit par des accords de coopération, des financements, des appels à projets, mais aussi d'une dynamique sociale, qui se manifeste par la participation active des acteurs culturels, des institutions, des associations, des médias, etc<sup>74</sup>.

Le Japon et l'Europe soutiennent la mobilité et la coopération des acteurs culturels, qui sont les vecteurs et les bénéficiaires de la relation culturelle entre les deux régions. Le Japon et l'Europe facilitent la circulation des personnes, des idées, des savoirs, des œuvres, des produits, etc., en supprimant ou en réduisant les obstacles juridiques, administratifs, financiers, linguistiques, etc., qui peuvent entraver les échanges culturels. Le Japon et l'Europe encouragent également la coopération des acteurs culturels, en favorisant les partenariats, les réseaux, les plateformes, les résidences, les formations, etc., qui permettent de partager les expériences, les compétences, les ressources, les méthodes, etc., entre les acteurs culturels<sup>75</sup>.

Le Japon et l'Europe encouragent également la diversité et le dialogue culturels, qui sont les fondements et les finalités de la relation culturelle entre les deux régions. Le Japon et l'Europe reconnaissent et respectent les identités, les expressions et les patrimoines culturels de chacun, qui reflètent la richesse et la singularité des cultures japonaise et européenne, ainsi que leur diversité interne et externe. Le Japon et l'Europe favorisent également le dialogue culturel, en créant des espaces et des occasions de rencontre, d'échange, de compréhension, de dialogue, de débat, etc., entre les acteurs culturels, mais aussi entre les citoyens, les institutions, les organisations, etc., des deux régions<sup>76</sup>.

Le Japon et l'Europe contribuent également à la promotion de la culture comme un vecteur de développement durable, de cohésion sociale et de résilience. Le Japon et l'Europe considèrent la culture comme un facteur essentiel du développement humain, qui contribue à la satisfaction des besoins fondamentaux, à l'épanouissement personnel, à l'exercice de la citoyenneté, à la participation démocratique, etc. Le Japon et l'Europe considèrent également la culture comme un facteur clé du développement économique, qui génère de la croissance, de l'emploi, de l'innovation, de la compétitivité, etc. Le Japon et l'Europe considèrent enfin la culture comme un facteur stratégique du développement durable, qui favorise la préservation de l'environnement, la lutte contre le changement climatique, la promotion de la paix, la prévention des conflits, la gestion des crises, etc<sup>77</sup>.

---

<sup>74</sup> H. Watanabe, « Les relations Japon-Europe en Asie, au niveau multilatéral », *op.cit.*, p. 105-116.

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> *Ibid.*

<sup>77</sup> *Ibid.*

## C – Impacts sur l'intégration

Le Japon et l'Europe participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de cadres juridiques et institutionnels, qui favorisent la circulation et la protection des biens et des services culturels, ainsi que des droits culturels. Le Japon et l'Europe s'engagent à respecter et à appliquer les normes internationales en matière de culture, telles que la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, la Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, etc. Le Japon et l'Europe s'efforcent également de renforcer leurs cadres juridiques et institutionnels internes, en adoptant des lois, des règlements, des directives, des plans, etc., qui visent à protéger et à valoriser leurs biens et leurs services culturels, ainsi qu'à garantir et à promouvoir leurs droits culturels<sup>78</sup>.

Le Japon et l'Europe participent également à la définition et à la réalisation d'objectifs communs, qui visent à renforcer la coopération culturelle, l'éducation interculturelle, le dialogue interreligieux, etc. Le Japon et l'Europe s'efforcent de développer des projets communs, qui visent à favoriser la connaissance, la compréhension, le respect et l'appréciation mutuels des cultures japonaise et européenne, ainsi que leur diversité et leur complémentarité. Le Japon et l'Europe encouragent également l'éducation interculturelle, qui vise à former des citoyens capables de communiquer, de coopérer et de vivre ensemble dans un monde multiculturel. Le Japon et l'Europe favorisent également le dialogue interreligieux, qui vise à promouvoir la tolérance, la paix et la solidarité entre les différentes religions et convictions<sup>79</sup>.

Le Japon et l'Europe s'engagent également dans des négociations d'accords de coopération culturelle, qui visent à approfondir les liens culturels entre le Japon et l'UE. Le Japon et l'UE ont signé en 2018 un accord de partenariat stratégique (APS), qui est entré en vigueur en 2021, et qui renforce la coopération politique et sécuritaire entre le Japon et l'UE, notamment dans les domaines de la paix et de la sécurité, du développement durable, de la cybersécurité, de la lutte contre le terrorisme, de la non-prolifération, des droits de l'homme, etc. L'APS contient également un volet culturel, qui vise à renforcer le dialogue et la coopération culturels entre le Japon et l'UE, notamment dans les domaines de la diversité culturelle, du patrimoine culturel, de la mobilité des acteurs culturels, de l'éducation, de la jeunesse, du sport, etc<sup>80</sup>.

---

<sup>78</sup> S. Guichard-Anguis, « Patrimoine immatériel japonais, du défilé de char à la corbeille de bambou », *L'Information géographique*, 2017, vol. 81, p. 55-74, en ligne <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2017-2-page-55.htm> (consulté le 20/04/2024).

<sup>79</sup> H. Watanabe, « Les relations Japon-Europe en Asie, au niveau multilatéral », *op.cit.*, p. 105-116.

<sup>80</sup> J. Lebullenger, « Accord. Accords de partenariat commercial et d'investissement de l'Union européenne (UE) avec des pays tiers développés », *Abécédaire de droit de l'Union européenne*, Rennes, éd. Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 29-44, en ligne <https://www.cairn.info/abecedaire-de-droit-de-l-union-europeenne--9782753552302-page-29.htm> (consulté le 03/04/2024).

## D – Impacts sur la régulation

La régulation est un aspect fondamental de la relation culturelle entre le Japon et l'Europe, qui s'inscrit dans une perspective historique et anthropologique. L'Histoire du Droit permet de retracer les origines, les évolutions et les influences des normes juridiques qui encadrent les rapports entre ces deux acteurs, ainsi que leur impact sur les sociétés et les cultures. L'anthropologie juridique permet d'analyser les phénomènes juridiques dans leur contexte social et culturel, en mettant en évidence la diversité, la complexité et la dynamique des systèmes juridiques.

Le Japon et l'Europe s'efforcent d'établir et de maintenir des règles et des normes ouvertes, transparentes et équitables, qui favorisent la diversité et le dialogue culturels, tout en respectant les principes de la souveraineté culturelle, de la subsidiarité culturelle, de la solidarité culturelle, etc. Ces règles et ces normes sont le fruit d'un processus historique, qui a vu l'émergence et la consolidation du droit international, du droit régional et du droit interne, ainsi que leur interaction et leur harmonisation. Ces règles et ces normes sont également le reflet d'une culture juridique, qui exprime les valeurs, les intérêts et les aspirations des sociétés japonaise et européenne, ainsi que leur diversité et leur identité<sup>81</sup>.

Le Japon et l'Europe participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de règles et de normes internationales, dans le cadre de diverses organisations et conventions internationales, telles que l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Conseil de l'Europe, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), etc. Ces organisations et conventions visent à réguler les échanges culturels et les flux culturels, à promouvoir la coopération culturelle et le développement culturel, à garantir la qualité et la sécurité des biens et des services culturels, à protéger les droits culturels, etc. Le Japon et l'Europe s'engagent à respecter et à appliquer ces règles et normes, qui contribuent à la stabilité et à la prospérité de la culture mondiale, ainsi qu'à la protection des intérêts et des valeurs des deux parties<sup>82</sup>.

Le Japon et l'Europe contribuent également à la résolution des différends et des litiges, par le recours aux mécanismes de dialogue, de consultation et d'arbitrage. Ces mécanismes visent à prévenir et à régler les conflits qui peuvent survenir entre les acteurs culturels, les États ou les organisations régionales, en raison de l'interprétation ou de l'application des règles et des normes internationales. Le Japon et l'Europe s'efforcent de recourir à ces mécanismes de manière pacifique, constructive et coopérative, en respectant les principes de l'État de droit, de la bonne foi et de l'équité. Le Japon et l'Europe reconnaissent également l'importance du rôle des juridictions nationales, régionales et internationales, qui assurent le contrôle de la légalité et de la conformité des actes et des décisions des autorités publiques ou privées<sup>83</sup>.

La relation culturelle entre le Japon et l'Europe est donc un partenariat essentiel, qui repose sur une régulation efficace et équilibrée, qui s'inscrit dans une perspective historique et anthropologique. Ce partenariat vise à renforcer la sécurité et la prospérité des deux

---

<sup>81</sup> H. Watanabe, « Les relations Japon-Europe en Asie, au niveau multilatéral », *op.cit.*, p. 105-116.

<sup>82</sup> F. Nicolas, *op. cit.*, p. 27-38.

<sup>83</sup> H. Watanabe, « Les relations Japon-Europe en Asie, au niveau multilatéral », *op.cit.*, p. 105-116.

parties, ainsi qu'à contribuer à la paix et à la stabilité dans le monde. Ce partenariat implique toutefois de relever certains défis, tels que la coordination des politiques et des actions, la prise en compte des intérêts et des sensibilités des autres acteurs régionaux, la promotion des valeurs communes face aux menaces et aux violations, etc. Ces enjeux appellent à une approche historique et anthropologique du droit et des institutions, qui permette de mieux comprendre les spécificités, les similitudes et les différences entre les systèmes juridiques du Japon et de l'Europe, ainsi que leur capacité d'adaptation et d'innovation face aux changements du contexte international.

En résumé, les échanges culturels entre le Japon et l'Europe sont ancrés dans des valeurs communes résultant d'un héritage historique partagé. Ces valeurs comprennent la démocratie, l'État de droit, les droits de l'homme et le multilatéralisme, formant la base de leur coopération. Les deux régions collaborent dans divers domaines tels que le développement, l'environnement, la santé, l'éducation et la culture, renforçant leur partenariat par des projets communs, l'échange de bonnes pratiques et le soutien d'initiatives locales. Cette coopération s'étend à des efforts conjoints en faveur du développement, de la protection de l'environnement, de l'amélioration de l'accès aux soins et de la promotion de la diversité culturelle. Les liens culturels sont également renforcés par des échanges d'objets d'art, de produits alimentaires, de films et de livres, contribuant à une compréhension mutuelle et au rapprochement des civilisations. Les deux régions participent à des initiatives d'intégration interrégionale, telles que le sommet Asie-Europe (ASEM) et le Processus de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), démontrant leur engagement envers un dialogue et un partenariat étendu. La coopération culturelle entre le Japon et l'Europe s'étend également à des accords de partenariat stratégique, comme celui signé en 2018, qui inclut un volet culturel visant à renforcer le dialogue et la coopération dans divers domaines tels que la diversité culturelle, le patrimoine culturel, la mobilité des acteurs culturels, l'éducation, la jeunesse et le sport.

## Chapitre 2 - L'intérêt accru pour la richesse de l'empire japonais

---

Ce deuxième chapitre s'attache à explorer l'intérêt croissant porté à la richesse de l'empire japonais. Il sera question d'analyser la richesse multidimensionnelle de l'empire japonais (Section 1), englobant ses ressources économiques, culturelles et technologiques, et leur contribution à son influence globale. Nous examinerons ensuite les regards croisés des débats politiques et intellectuels en Europe sur l'empire japonais (Section 2), mettant en lumière les différentes perceptions et opinions qui ont façonné les discours européens. Enfin, nous placerons la focale sur les effets positifs des couvertures médiatiques traitant de cet empire (Section 3), en étudiant comment les médias européens ont contribué à promouvoir une image favorable du Japon et à renforcer l'intérêt pour ses réalisations.

### Section 1 - Analyse de la richesse multidimensionnelle de l'empire japonais

La richesse d'un pays ne se mesure pas seulement à son produit intérieur brut (PIB) ou à son revenu par habitant, mais aussi à d'autres dimensions qui reflètent le bien-être de sa population, comme la santé, l'éducation, la culture, le capital social, etc. Ces dimensions sont souvent regroupées sous le terme de richesse multidimensionnelle, qui permet d'appréhender la diversité et la complexité des réalités humaines.

L'empire japonais offre un cas intéressant d'analyse de la richesse multidimensionnelle, car il a connu une transformation rapide et profonde de sa société, de son économie et de son rôle sur la scène internationale. À partir de la restauration Meiji en 1868, le Japon est sorti de son isolement volontaire pour s'ouvrir au monde et s'engager dans un processus de modernisation et d'industrialisation accéléré. Il a également développé des ambitions impérialistes et coloniales, en affrontant militairement la Chine et la Russie, et en étendant son influence sur la Corée, Taïwan et une partie de l'Asie du Sud-Est<sup>84</sup>.

L'objectif de cette section porte sur l'examen de la richesse multidimensionnelle de l'empire japonais et son impact sur les débats européens. En premier lieu, nous analyserons l'intérêt économique que l'Europe portait à l'empire japonais, en mettant en lumière les dynamiques commerciales et les opportunités de marché qui ont suscité l'attention des puissances européennes (Paragraphe 1). Ensuite, nous aborderons l'intérêt politique, en explorant comment les relations diplomatiques et les stratégies géopolitiques ont été influencées par la montée en puissance du Japon (Paragraphe 2). Le troisième volet portera sur l'intérêt culturel, où nous examinerons la fascination européenne pour la culture japonaise, ses arts, et ses traditions, et comment cela a façonné les perceptions et les interactions entre les deux régions (Paragraphe 3). Enfin, nous nous pencherons sur l'intérêt social, en analysant les échanges humains, les migrations, et les influences réciproques sur les structures sociales et les modes de vie (Paragraphe 4).

### Paragraphe 1 – L'intérêt économique de l'Europe pour l'empire japonais

L'intérêt économique de l'Europe pour l'empire japonais se concentre sur plusieurs aspects clés. Comme marché potentiel et source de matières premières, le Japon est crucial pour

---

<sup>84</sup> P. Grosser, *op. cit.*, p. 131-186.

les économies européennes (A). En tant que partenaire commercial et allié politique, le Japon influence les relations économiques et géopolitiques de l'Europe en Asie (B). De plus, le Japon inspire et rivalise avec l'Europe, stimulant l'innovation économique et technologique (C).

### **A – Un marché potentiel et une source de matières premières**

L'un des principaux intérêts économiques de l'Europe pour le Japon était de profiter de son marché potentiel et de sa source de matières premières. Le Japon, qui était resté isolé du monde extérieur pendant plus de deux siècles, a été forcé de s'ouvrir au commerce international par les États-Unis en 1854, puis par les autres puissances occidentales, qui ont imposé des traités inégaux au Japon, limitant sa souveraineté et sa fiscalité. Ces traités ont permis aux Européens d'accéder au marché japonais, qui offrait des opportunités de vente et d'achat de produits variés, tels que la soie, le thé, le riz, le charbon, le cuivre, etc. Les Européens ont également cherché à exploiter les ressources naturelles du Japon, notamment les forêts, les mines et les pêcheries.

Le marché japonais représentait un débouché important pour les produits européens, qui étaient souvent de meilleure qualité et de moindre coût que les produits locaux. Les Européens ont ainsi pu vendre des biens manufacturés, tels que des textiles, des machines, des armes, des montres, etc., en échange de produits agricoles ou artisanaux japonais, qui étaient appréciés pour leur finesse et leur originalité. Les Européens ont aussi pu acheter des produits japonais, tels que la soie, le thé, le riz, le charbon, le cuivre, etc., qui étaient nécessaires pour alimenter leurs industries ou leurs marchés intérieurs. Les Européens ont ainsi pu réaliser des profits considérables grâce au commerce avec le Japon<sup>85</sup>.

Les ressources naturelles du Japon représentaient une source précieuse pour les Européens, qui étaient à la recherche de matières premières pour soutenir leur développement économique. Les Européens ont ainsi pu exploiter les forêts, les mines et les pêcheries du Japon, qui leur fournissaient du bois, du minerai, du poisson, etc. Les Européens ont également cherché à s'appropriier des terres agricoles ou des îles japonaises, qui leur offraient des possibilités de colonisation ou de domination. Les Européens ont ainsi pu accroître leur richesse et leur puissance grâce aux ressources du Japon<sup>86</sup>.

### **B – Un partenaire commercial et un allié politique**

Un autre intérêt économique de l'Europe pour le Japon était de faire du Japon un partenaire commercial et un allié politique. Le Japon, qui avait entamé un processus de modernisation et d'industrialisation à partir de la restauration Meiji de 1868, a connu une croissance économique rapide et diversifiée, qui a renforcé sa puissance et son influence régionale.

---

<sup>85</sup> J. Brasseul, *op. cit.*, p. 121-163.

<sup>86</sup> P.-Y. Donzé, « Des importateurs suisses de Yokohama aux fabricants d'horlogerie japonais : le marché de la montre dans le Japon de Meiji, 1868-1912 », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2010, n° 57-1, p. 168-190, en ligne <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2010-1-page-168.htm> (consulté le 05/04/2024).

Le Japon est devenu un acteur majeur du commerce international, en exportant des produits manufacturés vers l'Asie et d'autres régions du monde, et en important des technologies et des biens occidentaux. Le Japon a également réussi à renégocier les traités inégaux avec les puissances occidentales, en obtenant la reconnaissance de son égalité et de sa souveraineté. Le Japon a ainsi noué des relations commerciales et diplomatiques avec les pays européens, qui ont vu dans le Japon un partenaire potentiel et un contrepoids à la Chine et à la Russie en Asie<sup>87</sup>.

Le partenariat commercial entre l'Europe et le Japon était fondé sur une complémentarité et une coopération mutuelle. L'Europe fournissait au Japon des biens et des technologies dont il avait besoin pour se moderniser et se développer, tels que des machines, des armes, des trains, des navires, etc. Le Japon fournissait à l'Europe des produits dont il avait besoin pour alimenter ses industries ou ses marchés intérieurs, tels que du charbon, du cuivre, de la soie, du thé, etc. L'Europe et le Japon ont également échangé des savoirs et des compétences, qui ont permis au Japon de s'inspirer des modèles occidentaux, tout en les adaptant à sa réalité et à son identité. L'Europe et le Japon ont ainsi pu bénéficier d'un commerce mutuellement avantageux<sup>88</sup>.

L'alliance politique entre l'Europe et le Japon était fondée sur un intérêt et une confiance mutuelle. L'Europe reconnaissait au Japon son statut de grande puissance, qui lui permettait de négocier sur un pied d'égalité et de participer aux affaires internationales. Le Japon reconnaissait à l'Europe son rôle de partenaire, qui lui offrait un soutien et une protection face aux menaces extérieures. L'Europe et le Japon ont ainsi noué des relations diplomatiques et militaires, qui leur ont permis de coopérer ou de s'allier dans diverses situations, telles que la guerre sino-japonaise, la guerre russo-japonaise, la Première Guerre mondiale, etc. L'Europe et le Japon ont ainsi pu renforcer leur influence et leur sécurité en Asie<sup>89</sup>.

### **C – Une source d'inspiration et de compétition**

Un troisième intérêt économique de l'Europe pour le Japon était de considérer le Japon comme une source d'inspiration et de compétition. Le Japon, qui avait réussi à se moderniser et à se développer sans perdre son identité et sa culture, a suscité l'admiration et la curiosité des Européens, qui ont cherché à connaître et à comprendre le Japon, en étudiant sa langue, son écriture, son histoire, sa littérature, sa religion, son art, sa science, etc. Le Japon a également influencé la culture et l'art européens, notamment le mouvement impressionniste, qui a été inspiré par l'esthétique et la technique des estampes japonaises. Le Japon a aussi représenté un défi et une menace pour les Européens, qui ont dû faire face à la concurrence et à l'agressivité du Japon, qui a mené une politique expansionniste et impérialiste en Asie, en annexant ou en dominant des pays voisins, et en remportant des victoires sur la Chine et la Russie, qui étaient des alliés ou des rivaux des puissances européennes<sup>90</sup>.

---

<sup>87</sup> H. Tertrais, « Le jeu des puissances, l'affirmation du Japon, l'effondrement de la Chine », *op. cit.*, p. 26-37.

<sup>88</sup> J. Brasseul, *op. cit.*, p. 121-163.

<sup>89</sup> C. Woo, *op. cit.*, p. 115-133.

<sup>90</sup> C. Courlet, B. Pecqueur, *op. cit.*, p. 29-43.

La source d'inspiration que représentait le Japon pour l'Europe était fondée sur une admiration et une ouverture mutuelle. L'Europe était fascinée par le Japon, qui avait su se moderniser et se développer tout en préservant sa culture et son identité, qui étaient à la fois proches et lointaines de celles de l'Europe. L'Europe cherchait à apprendre du Japon, qui avait su s'adapter et innover face aux défis du monde moderne, tout en restant fidèle à ses traditions et à ses valeurs. L'Europe s'inspirait du Japon, qui avait su créer et diffuser une culture et un art originaux, qui étaient à la fois simples et raffinés, réalistes et poétiques, harmonieux et contrastés. L'Europe et le Japon ont ainsi établi un dialogue et un échange culturels, qui ont enrichi et stimulé leurs créations<sup>91</sup>.

La source de compétition que représentait le Japon pour l'Europe était fondée sur une rivalité et une méfiance mutuelle. L'Europe était inquiète par le Japon, qui avait su se moderniser et se développer au point de devenir une puissance économique et militaire, qui menaçait les intérêts et la sécurité de l'Europe. L'Europe cherchait à contrôler le Japon, qui avait su renégocier les traités inégaux avec les puissances occidentales, en obtenant la reconnaissance de son égalité et de sa souveraineté. L'Europe s'opposait au Japon, qui avait su mener une politique expansionniste et impérialiste en Asie, en annexant ou en dominant des pays voisins, et en remportant des victoires sur la Chine et la Russie, qui étaient des alliés ou des rivaux des puissances européennes. L'Europe et le Japon ont ainsi engagé des conflits et des tensions, qui ont culminé avec la Seconde Guerre mondiale, qui a opposé le Japon aux États-Unis et aux Alliés, dont faisaient partie plusieurs pays européens<sup>92</sup>.

En conclusion, l'intérêt économique de l'Europe pour l'empire japonais du XIX<sup>e</sup> siècle au cours de la période d'ouverture forcée au commerce international résidait principalement dans l'exploitation du marché japonais en tant que débouché lucratif pour les biens européens, ainsi que dans l'acquisition de précieuses matières premières et ressources naturelles du Japon. Cette relation évolua vers un partenariat commercial et une alliance politique, stimulés par la modernisation rapide du Japon et sa montée en tant que puissance économique et politique régionale. Toutefois, la fascination européenne pour le Japon en tant que source d'inspiration culturelle coexista avec une rivalité croissante, alimentée par la crainte de la compétition et des ambitions impérialistes japonaises. Ces dynamiques complexes ont finalement contribué aux tensions et aux conflits qui ont marqué les relations entre l'Europe et le Japon jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

## **Paragraphe 2 – L'intérêt politique de l'Europe pour l'empire japonais**

Il s'agit désormais d'explorer l'intérêt politique de l'Europe pour le Japon à travers plusieurs perspectives clés. Modèle de modernisation et de constitutionnalisme, le Japon fascinait par sa transition rapide vers une société industrielle avancée après l'ère Meiji (A). Partenaire régional crucial et parfois allié stratégique, le Japon offrait des opportunités dans

---

<sup>91</sup> S. Sanchez, *op. cit.*, p. 139-149.

<sup>92</sup> F. Michelin, « Décider et agir. L'intrusion japonaise en Indochine française (juin 1940) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2004, n° 83, p. 75-83, en ligne <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2004-3-page-75.htm> (consulté le 06/04/2024).

la compétition impériale en Asie orientale (B). Cependant, son ascension rapide suscitait aussi des inquiétudes quant à des conflits potentiels avec d'autres puissances européennes en Asie et dans le Pacifique (C).

### **A – Un modèle de modernisation et de constitutionnalisme**

Premièrement, l'Europe avait un vif intérêt politique envers le Japon, le considérant comme un exemple de modernisation et de constitutionnalisme. Depuis la restauration Meiji en 1868, le Japon avait entrepris un processus de modernisation et d'industrialisation qui a abouti à une transformation politique majeure. En 1889, le Japon a établi une monarchie constitutionnelle avec une Constitution conférant un pouvoir substantiel à l'empereur, tout en instaurant un système parlementaire bicaméral et définissant les droits et devoirs des citoyens<sup>93</sup>.

Cette réussite politique, alliant respect de la tradition impériale et adoption des principes occidentaux de l'État de droit et de la représentation nationale, a captivé l'admiration des Européens. Ils ont cherché à en apprendre davantage en envoyant des missions diplomatiques, en établissant des relations consulaires, en signant des traités et des accords, et en échangeant des informations. Les Européens ont également tenté d'influencer et de coopérer avec le Japon, en fournissant des conseils, des modèles, des experts et des technologies. Tout au long de ce processus, les Européens ont contribué à la modernisation politique du Japon tout en respectant sa souveraineté et son égalité.

### **B – Un partenaire régional et un allié stratégique**

Deuxièmement, l'Europe avait un intérêt politique supplémentaire envers le Japon, cherchant à établir une relation de partenariat régional et d'alliance stratégique. Le Japon, en raison de sa croissance économique et militaire rapide, avait consolidé sa puissance et son influence à l'échelle régionale et internationale. Devenu un acteur clé sur la scène mondiale, le Japon s'engageait dans des négociations visant à réviser les traités inégaux avec les puissances occidentales, menait une politique expansionniste en Asie, remportait des victoires sur la Chine et la Russie, entre autres actions. Ces évolutions incitaient les pays européens à considérer le Japon comme un partenaire potentiel et un contrepoids aux puissances régionales telles que la Chine et la Russie<sup>94</sup>.

Le partenariat régional entre l'Europe et le Japon reposait sur des intérêts mutuels et une confiance réciproque. L'Europe reconnaissait le statut de grande puissance du Japon, ce qui facilitait des négociations sur un pied d'égalité et une participation active aux affaires internationales. En retour, le Japon reconnaissait l'Europe comme un partenaire offrant un soutien et une protection contre les menaces extérieures. Des liens diplomatiques et militaires furent ainsi établis entre l'Europe et le Japon, permettant une coopération et des alliances dans des contextes tels que la guerre sino-japonaise, la guerre russo-japonaise, la Première Guerre mondiale, etc<sup>95</sup>.

---

<sup>93</sup> B. Blancheton, *op. cit.*, p. 26-29.

<sup>94</sup> C. Woo, *op. cit.*, p. 115-133.

<sup>95</sup> S. Yamamuro, *op. cit.*, p. 5-32.

L'alliance stratégique entre l'Europe et le Japon était basée sur une convergence de valeurs et une solidarité partagée. Les deux parties partageaient des principes communs tels que la défense de la paix, du droit international, du libre-échange, de la démocratie et des droits de l'homme. Face à des défis et des menaces communs tels que le nationalisme, le militarisme, le fascisme et le communisme, l'Europe et le Japon se sont mutuellement soutenus et aidés, coordonnant leurs actions et partageant des ressources. Cette collaboration renforça ainsi l'influence et la sécurité de l'Europe et du Japon en Asie.

### **C – Une source de rivalité et de conflit**

Un troisième aspect du lien politique entre l'Europe et le Japon était la perception du Japon comme une source potentielle de rivalité et de conflit. Le Japon, ayant accompli sa modernisation et émergé en tant que puissance économique et militaire, représentait une menace perçue pour les intérêts et la sécurité de l'Europe. L'Europe cherchait à maintenir un certain contrôle sur le Japon, qui avait réussi à renégocier les traités inégaux avec les puissances occidentales, obtenant ainsi la reconnaissance de son égalité et de sa souveraineté. L'Europe s'opposait au Japon en raison de sa politique expansionniste en Asie, incluant l'annexion ou la domination de pays voisins, ainsi que ses victoires sur la Chine et la Russie, des alliés ou des rivaux des puissances européennes<sup>96</sup>.

La rivalité politique entre l'Europe et le Japon reposait sur la méfiance mutuelle et l'hostilité. L'Europe exprimait des inquiétudes face à la modernisation et au développement du Japon, le percevant comme un concurrent redoutable sur la scène internationale, notamment en Asie, où le Japon contestait la suprématie politique de l'Europe. Les efforts de l'Europe visaient à contenir le Japon, qui tirait profit des avantages des traités inégaux pour accéder aux marchés européens tout en protégeant son marché intérieur. L'Europe s'opposait au Japon pour son exportation réussie de son modèle politique et culturel, qui concurrençait celui de l'Europe. Ainsi, une lutte politique s'engageait entre l'Europe et le Japon, impactant leurs relations diplomatiques<sup>97</sup>.

Le conflit militaire entre l'Europe et le Japon trouvait sa base dans une agressivité et une violence mutuelle. Le développement militaire et impérial du Japon constituait une menace pour l'Europe, remettant en question l'ordre mondial établi par cette dernière. L'Europe cherchait à contenir le Japon en raison de sa politique expansionniste en Asie, impliquant l'annexion ou la domination de pays voisins, ainsi que ses victoires sur la Chine et la Russie, alliés ou rivaux des puissances européennes. Les oppositions se manifestaient notamment lors de la Seconde Guerre mondiale, où le Japon s'opposa aux États-Unis et aux Alliés, parmi lesquels figuraient plusieurs pays européens<sup>98</sup>.

En synthèse, l'intérêt politique de l'Europe envers l'empire japonais s'articulait autour de plusieurs aspects. Tout d'abord, le Japon était perçu comme un modèle de modernisation réussie et de constitutionnalisme, attirant l'admiration des Européens pour son mélange

---

<sup>96</sup> C. Woo, *op. cit.*, p. 115-133.

<sup>97</sup> S. Yamamuro, *op. cit.*, p. 5-32.

<sup>98</sup> F. Michelin, *op. cit.*, p. 75-83.

réussi de tradition impériale et de principes occidentaux. Ensuite, l'Europe cherchait à établir un partenariat régional et une alliance stratégique avec le Japon en raison de sa montée en puissance économique et militaire, considérant le pays comme un contrepoids potentiel aux puissances régionales rivales. Cependant, cette relation était teintée de rivalité, car le Japon émergeait comme une menace perçue pour les intérêts et la sécurité européens en raison de sa politique expansionniste en Asie. Cette rivalité politique s'est intensifiée, culminant avec des conflits militaires, notamment lors de la Seconde Guerre mondiale, où le Japon s'opposa aux Alliés, comprenant plusieurs pays européens. Ainsi, l'interaction politique complexe entre l'Europe et le Japon impliquait à la fois une admiration pour le succès japonais et une méfiance croissante face à sa montée en puissance.

### **Paragraphe 3 – L'intérêt culturel de l'Europe pour l'empire japonais**

L'empire japonais a attiré un intérêt croissant de la part de l'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle, suscitant une curiosité culturelle motivée par divers facteurs qui ont rendu le Japon tantôt attrayant, tantôt effrayant pour les puissances occidentales. Lorsqu'on explore cet intérêt culturel de l'Europe envers l'empire japonais, plusieurs aspects essentiels émergent, mettant en lumière la perception et le traitement du Japon par l'Europe<sup>99</sup>. Fascinée par l'exotisme et l'originalité, l'Europe explore les traditions uniques du Japon dans l'art et la littérature (A). L'empire japonais inspire la modernité et la créativité en Europe, influençant des mouvements artistiques comme le japonisme (B). Toutefois, l'Europe fait face à la différence culturelle et aux conflits potentiels avec le Japon, reflétant les tensions politiques de l'époque (C).

#### **A – Une fascination pour l'exotisme et l'originalité**

L'un des principaux centres d'intérêt culturels de l'Europe à l'égard du Japon résidait dans la découverte et l'appréciation de son exotisme et de son originalité. En raison de son isolement prolongé du reste du monde, le Japon a dévoilé, au contact des Européens, une culture riche et singulière, se démarquant des cultures occidentales par sa langue, son écriture, son art, sa religion, et ses coutumes, entre autres. Le Japon a ainsi suscité la curiosité et l'admiration des Européens, incitant ces derniers à explorer et comprendre le pays en envoyant des explorateurs, des missionnaires, des diplomates, des savants, des artistes, et plus encore. En parallèle, les Européens ont cherché à acquérir et à collectionner des objets ainsi que des œuvres d'art japonais, appréciés pour leur finesse, leur beauté, et leur originalité. Les Européens ont ainsi développé un goût pour le Japon, qui s'est traduit par un phénomène de japonisme ayant influencé les arts et les modes de vie européens<sup>100</sup>.

L'un des principaux centres d'intérêt culturels de l'Europe à l'égard du Japon résidait dans la découverte et l'appréciation de son exotisme et de son originalité. En raison de son isolement prolongé du reste du monde, le Japon a dévoilé, au contact des Européens, une

---

<sup>99</sup> Y. Yukiko, « Représentations françaises du Japon et des Japonais. de 1894 à 1940 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2011, n° 34, p. 15-29, en ligne <https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin1-2011-2-page-15.htm> (consulté le 21/05/2024).

<sup>100</sup> S. Sanchez, *op. cit.*, p. 139-149.

culture riche et singulière, se démarquant des cultures occidentales par sa langue, son écriture, son art, sa religion, et ses coutumes, entre autres<sup>101</sup>.

Ces voyageurs ont rapporté des témoignages, des récits, des cartes, des dessins, des gravures, etc., qui ont permis aux Européens de se faire une idée du Japon, souvent idéalisée ou fantasmée. Ces documents ont également contribué à diffuser la connaissance du Japon dans les milieux scientifiques, littéraires et artistiques européens<sup>102</sup>.

En parallèle, les Européens ont cherché à acquérir et à collectionner des objets ainsi que des œuvres d'art japonais, appréciés pour leur finesse, leur beauté, et leur originalité. Ces objets et ces œuvres, principalement des porcelaines, des laques, des estampes, etc., ont été importés en Europe par les compagnies commerciales, notamment la Compagnie néerlandaise des Indes orientales, qui disposait d'un comptoir à Nagasaki. Ces objets et ces œuvres ont suscité l'engouement des collectionneurs, des marchands, des amateurs, et des artistes européens, qui ont cherché à les imiter, à les intégrer, ou à s'en inspirer<sup>103</sup>.

## **B – Une inspiration pour la modernité et la créativité**

Un autre aspect du vif intérêt culturel de l'Europe envers l'empire japonais au XIX<sup>e</sup> siècle résidait dans la quête d'inspiration à puiser de sa modernité et de sa créativité. Le Japon, ayant amorcé un processus de modernisation et d'industrialisation à partir de la restauration Meiji de 1868, avait connu une profonde transformation culturelle, donnant naissance à des formes artistiques novatrices telles que le roman moderne, le théâtre moderne, le cinéma, la bande dessinée et l'animation<sup>104</sup>.

Le Japon démontrait ainsi sa capacité à se renouveler et à innover, en adaptant les modèles occidentaux à sa réalité et à son identité. Le Japon se dotait d'un système politique, juridique et éducatif inspiré de l'Occident, tout en préservant ses traditions et sa spécificité culturelle. Le Japon se lançait également dans une industrialisation rapide, qui lui permettait de rattraper son retard économique et technologique, et de devenir une puissance mondiale. Le Japon se distinguait aussi par sa créativité artistique, qui se manifestait par la production d'œuvres originales et variées, reflétant les changements sociaux et culturels du pays<sup>105</sup>.

Cela suscitait l'intérêt et le respect des Européens, qui considéraient le Japon comme un exemple de progrès et de dynamisme culturel. Les Européens étaient fascinés par la modernité et la diversité du Japon, qui offraient un contraste saisissant avec l'image

---

<sup>101</sup> A. Romano, « 1585. L'Europe découvre le Japon », *L'Exploration du monde. Une autre histoire des Grandes Découvertes*, Paris, éd. Le Seuil, 2019, p. 226-230, en ligne <https://www.cairn.info/l-exploration-du-monde--9782021406252-page-226.htm> (consulté le 08/04/2024).

<sup>102</sup> *Ibid.*

<sup>103</sup> G. Le Bouëdec, « Les compagnies, les Indes et la Chine », *Activités maritimes et sociétés littorales de l'Europe atlantique. 1690-1790*, Paris, éd. Armand Colin, 1997, p. 75-118, en ligne <https://www.cairn.info/activites-maritimes-et-societes-littorales-de-l-eu--9782200017439-page-75.htm> (consulté le 08/04/2024).

<sup>104</sup> S. Osano, *op. cit.*, p. 174-196.

<sup>105</sup> *Ibid.*

exotique et traditionnelle qu'ils en avaient auparavant. Les Européens étaient également impressionnés par la capacité du Japon à assimiler et à transformer les apports occidentaux, sans perdre son identité ni sa souveraineté<sup>106</sup>.

Les échanges et la coopération entre l'Europe et le Japon se manifestaient par la fourniture de biens et de technologies d'une part, et la réception de connaissances et de compétences d'autre part. Les Européens fournissaient au Japon des biens industriels, des machines, des armes, des livres, etc., qui contribuaient à son développement économique et culturel. Les Européens dispensaient également au Japon des conseils, des formations, des expertises, etc., qui aidaient le Japon à se moderniser et à se réformer. Les Japonais, quant à eux, fournissaient aux Européens des biens culturels, tels que des objets d'art, des textiles, des céramiques, etc., qui enrichissaient les collections et les marchés européens. Les Japonais dispensaient également aux Européens des connaissances, des savoir-faire, des techniques, etc., qui stimulaient la curiosité et l'apprentissage des Européens<sup>107</sup>.

Les Européens cherchaient également à imiter et à intégrer des éléments de la culture japonaise, enrichissant ainsi et diversifiant les expressions artistiques européennes. Les Européens s'inspiraient de l'esthétique, du style, des motifs, des thèmes, etc., de l'art japonais, notamment des estampes, qui influençaient les mouvements artistiques européens, tels que l'impressionnisme, le post-impressionnisme<sup>108</sup>, le symbolisme, etc. Les Européens s'intéressaient aussi à la littérature, au théâtre, au cinéma, à la bande dessinée, à l'animation, etc., japonais qui leur faisaient découvrir des genres, des formes, des récits, des personnages, etc., nouveaux et originaux. Les Européens s'initiaient également à la langue, à la religion, à la philosophie, à la cuisine, etc., japonaises, qui leur ouvraient des horizons culturels et spirituels différents.

### **C – Une confrontation à la différence et au conflit**

Un dernier aspect du vif intérêt culturel de l'Europe pour l'empire japonais était la confrontation avec sa différence et son potentiel de conflit. Le Japon, ayant réussi à se moderniser et à devenir une puissance économique et militaire, représentait une menace perçue pour les intérêts et la sécurité de l'Europe. L'Europe cherchait à exercer un certain contrôle sur le Japon, qui avait réussi à renégocier les traités inégaux avec les puissances occidentales, obtenant ainsi la reconnaissance de son égalité et de sa souveraineté. La politique expansionniste et impérialiste du Japon en Asie, impliquant l'annexion ou la domination de pays voisins ainsi que ses victoires sur la Chine et la Russie, alliés ou rivaux des puissances européennes, provoquait une opposition de l'Europe envers le Japon<sup>109</sup>.

---

<sup>106</sup> S. Sanchez, *op. cit.*, p. 139-149.

<sup>107</sup> P.-Y. Donzé, « Le design industriel et l'intégration du Japon à l'économie globale (1900-1937) », *Histoire, économie & société*, 2015, vol. 34, n°4, p. 93-109, en ligne <https://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2015-4-page-93.htm> (consulté le 09/04/2024).

<sup>108</sup> Le terme « post-impressionnisme » fait référence à un mouvement artistique qui a émergé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en réaction à l'impressionnisme, un style artistique prédominant à l'époque. Les artistes post-impressionnistes ont développé et élargi les idées de leurs prédécesseurs impressionnistes, tout en introduisant de nouvelles techniques et approches artistiques.

<sup>109</sup> C. Woo, *op. cit.*, p. 115-133.

La différence culturelle entre l'Europe et le Japon reposait sur une incompréhension mutuelle. L'Europe était déconcertée par le Japon, qui avait réussi à se moderniser sans perdre son identité et sa culture, à la fois proches et éloignées de celles de l'Europe. L'Europe cherchait à exercer une influence sur le Japon, qui avait résisté aux tentatives de colonisation et d'évangélisation des puissances occidentales. La résistance du Japon à l'exportation de son modèle politique et culturel, remettant en question le modèle européen, a conduit à une confrontation culturelle qui a eu des répercussions sur les relations politiques entre l'Europe et le Japon<sup>110</sup>.

Le conflit militaire entre l'Europe et le Japon était basé sur une hostilité et une violence mutuelle. Le Japon, devenu une puissance militaire et impériale après sa modernisation, mettait en péril l'ordre mondial établi par l'Europe. L'Europe cherchait à contenir le Japon en raison de sa politique expansionniste en Asie, impliquant l'annexion ou la domination de pays voisins, ainsi que ses victoires sur la Chine et la Russie, alliés ou rivaux des puissances européennes. L'opposition de l'Europe envers le Japon s'intensifia notamment lors de la Seconde Guerre mondiale, où le Japon s'opposa aux États-Unis et aux Alliés, dont plusieurs pays européens faisaient partie<sup>111</sup>.

En conclusion, l'intérêt culturel de l'Europe pour l'empire japonais au XIX<sup>e</sup> siècle était profondément influencé par plusieurs dynamiques complexes. La fascination pour l'exotisme et l'originalité du Japon a conduit à une exploration intense de sa culture, suscitant un engouement pour l'art, la langue, la religion, et les coutumes japonaises. Ce phénomène de japonisme a largement influencé les arts et les modes de vie européens. Parallèlement, l'Europe a cherché à puiser inspiration et créativité dans la modernité culturelle japonaise, admirant la capacité du Japon à se renouveler tout en préservant son identité. Les échanges culturels ont joué un rôle crucial, avec le Japon fournissant des biens culturels et l'Europe partageant des connaissances et des compétences. Cependant, la différence culturelle a également engendré des tensions, les Européens cherchant à exercer un certain contrôle sur un Japon devenu une puissance économique et militaire, menaçant ainsi les intérêts et la sécurité européens. La confrontation a culminé avec un conflit militaire lors de la Seconde Guerre mondiale, illustrant la complexité des relations entre l'Europe et l'empire japonais à travers l'objectif culturel.

#### **Paragraphe 4 – L'intérêt social de l'Europe pour l'empire japonais**

Il est maintenant question de se pencher sur l'intérêt social que l'Europe portait à l'empire japonais, révélant la complexité et la diversité des motivations européennes. Tout d'abord, le Japon était perçu comme un acteur géopolitique stratégique dont l'influence croissante sur la scène internationale suscitait l'attention des puissances européennes (A). Ensuite, le potentiel économique du Japon, avec son marché en pleine expansion et ses opportunités commerciales, attirait l'intérêt des investisseurs et des gouvernements européens (B).

---

<sup>110</sup> N. Kouamé, « Japon : le « siècle chrétien ». Son historiographie et ses lieux de mémoire », *Histoire et missions chrétiennes*, 2007, n° 4, p. 170-182, en ligne <https://www.cairn.info/revue-histoire-monde-et-cultures-religieuses1-2007-4-page-170.htm> (consulté le 10/04/2024).

<sup>111</sup> A. Nanta, « Histoire et mémoire dans le Japon d'après-guerre », *Études*, 2005, n° 403, p. 297-307, en ligne <https://www.cairn.info/revue-etudes-2005-10-page-297.htm> (consulté le 23/05/2024).

Enfin, l'empire japonais exerçait une fascination culturelle considérable, offrant une source d'inspiration et d'exotisme pour les intellectuels, artistes et écrivains européens (C).

### **A – Un acteur géopolitique stratégique**

L'Europe a démontré un intérêt significatif envers l'empire japonais en tant qu'acteur géopolitique clé dans la région Asie-Pacifique. Le Japon, longtemps isolé du monde extérieur, a été contraint de s'ouvrir aux échanges commerciaux et à la diplomatie sous la pression des puissances occidentales, dont les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ces nations ont cherché à établir des relations commerciales et politiques avec le Japon tout en diffusant leur influence culturelle et religieuse. Elles ont imposé au Japon des traités inégaux, qui limitaient sa souveraineté et ses droits tarifaires, et qui lui accordaient des concessions territoriales et des privilèges extraterritoriaux. Elles ont également tenté de convertir les Japonais au christianisme, en envoyant des missionnaires et en soutenant les communautés chrétiennes locales. Elles ont enfin introduit au Japon des éléments de la culture occidentale, tels que la science, la technologie, l'art, la littérature, etc<sup>112</sup>.

En réaction à cette pression, le Japon a entrepris une politique de modernisation et de militarisation, s'inspirant du modèle occidental, ce qui lui a permis de devenir une puissance régionale et mondiale. Le Japon a réalisé la restauration Meiji en 1868, qui a mis fin au régime féodal du shogunat et qui a restauré le pouvoir de l'empereur. Le Japon a également engagé des réformes politiques, juridiques, économiques, sociales et culturelles, qui visaient à renforcer son État-nation et à le doter d'un système constitutionnel, d'un parlement, d'un code civil, d'une armée moderne, d'un système éducatif, d'une industrie, etc. Le Japon a enfin adopté une politique expansionniste, qui lui a permis de s'affirmer comme une puissance coloniale et impériale<sup>113</sup>.

Les victoires militaires du Japon contre la Chine et la Russie, deux pays en compétition avec l'Europe pour le contrôle de l'Asie, ainsi que l'expansion de son empire colonial en Corée, à Taïwan, en Mandchourie et dans le Pacifique, ont attiré l'attention de l'Europe. Le Japon a remporté la première guerre sino-japonaise en 1895, qui lui a permis d'obtenir la reconnaissance de sa sphère d'influence en Corée et de s'emparer de Taïwan et du Liaodong. Le Japon a également remporté la guerre russo-japonaise en 1905, qui lui a permis de consolider sa présence en Corée et en Mandchourie, et de s'imposer comme la première puissance navale d'Asie. Le Japon a enfin annexé la Corée en 1910, et a profité de la première guerre mondiale pour étendre son influence en Chine et dans le Pacifique<sup>114</sup>.

Ainsi, le Japon était perçu à la fois comme un partenaire potentiel et un rival dans la gestion des affaires asiatiques. L'Europe reconnaissait au Japon le statut de grande puissance, et cherchait à coopérer avec lui sur certains enjeux, tels que la sécurité régionale, le

---

<sup>112</sup> N. Kouamé, *op. cit.*, p. 170-182.

<sup>113</sup> P. Brocheux (dir.), S. El Mechat, M. Frey, K. Hack, A. Nanta, S. Randrianja, J.-M. Regnault, *op. cit.*, p. 17-32.

<sup>114</sup> S. Yamamuro, *op. cit.*, p. 5-32.

commerce, la culture, etc. L'Europe signait avec le Japon des accords diplomatiques, tels que l'alliance anglo-japonaise de 1902, le traité de Portsmouth de 1905, ou encore le traité des neuf puissances de 1922. L'Europe invitait également le Japon à participer à des conférences internationales, telles que la conférence de La Haye de 1899, la conférence de Paris de 1919, ou encore la Société des Nations. L'Europe appréciait également la culture japonaise, qui exerçait une influence sur les arts et les modes de vie européens.

Mais l'Europe se méfiait aussi du Japon, et craignait sa concurrence et son expansionnisme. L'Europe s'opposait au Japon sur certains intérêts, tels que le partage de la Chine, la protection des chrétiens, le respect du droit international, etc. L'Europe imposait au Japon des restrictions et des pressions, telles que le maintien des traités inégaux, la limitation de l'immigration japonaise, le boycott des produits japonais, etc. L'Europe contestait également la légitimité du Japon à représenter l'Asie, et à défendre les principes de l'Asie pour les Asiatiques, de la coopération panasiatique, ou encore de la sphère de coprosperité de la grande Asie orientale. L'Europe finissait par entrer en guerre avec le Japon, lors de la seconde guerre mondiale, qui opposait les Alliés aux forces de l'Axe.

## **B – Un marché économique prometteur**

L'Europe a également affiché un intérêt marqué envers l'empire japonais en tant que marché économique prometteur. Le Japon, connaissant une croissance démographique et une urbanisation rapide, offrait des opportunités commerciales et d'investissement aux entreprises européennes. Le Japon était en effet un marché de plus de 40 millions de consommateurs en 1900, qui demandaient des produits variés et de qualité. Le Japon était également un pays en pleine modernisation et industrialisation, qui nécessitait des matières premières, des machines, des armes et des produits manufacturés pour soutenir son développement économique et militaire<sup>115</sup>.

Le besoin du Japon d'importer des biens et des technologies pour sa croissance a créé un terrain propice au commerce avec l'Europe. Les Européens ont profité de la faiblesse du Japon face aux puissances occidentales pour lui imposer des traités inégaux, qui limitaient sa souveraineté et ses droits tarifaires, et qui lui accordaient des concessions territoriales et des privilèges extraterritoriaux. Ces traités ont permis aux Européens de bénéficier d'un accès privilégié au marché japonais, en établissant des ports ouverts, des zones franches, des taux de change fixes, etc. Les Européens ont ainsi exporté vers le Japon des biens industriels, des machines, des armes, des livres, etc., qui contribuaient à son développement économique et culturel<sup>116</sup>.

En retour, le Japon exportait vers l'Europe des produits agricoles, des textiles, de la soie, du thé, des perles et des objets d'art, qui enrichissaient les collections et les marchés européens. Le Japon disposait en effet de ressources naturelles et de savoir-faire artisanaux, qui lui permettaient de produire des biens de qualité et de faible coût. Le Japon se spécialisait notamment dans la production de soie, qui représentait plus de la moitié de

---

<sup>115</sup> B. Blancheton, *op. cit.*, p. 26-29.

<sup>116</sup> J. Brasseul, *op. cit.*, p. 121-163.

ses exportations vers l'Europe<sup>117</sup>. Comme nous l'avons vu précédemment, le Japon exportait également des objets d'art, tels que des porcelaines, des laques, des estampes, etc., qui étaient appréciés pour leur finesse, leur beauté et leur originalité. Le Japon s'adaptait aussi aux goûts et aux demandes des consommateurs européens, en créant des produits spécifiques pour le marché européen, tels que les cloisonnés, les bronzes, les ivoires, etc.

L'Europe a ainsi bénéficié du dynamisme économique du Japon, tout en cherchant à préserver sa position concurrentielle sur les marchés asiatiques. L'Europe a profité du commerce avec le Japon pour renforcer ses liens économiques et politiques avec le pays, en signant des accords diplomatiques, en dispensant des conseils, des formations, des expertises, etc. L'Europe a également tiré parti du commerce avec le Japon pour accroître son influence culturelle et religieuse, en introduisant des éléments de la culture occidentale, en envoyant des missionnaires, en soutenant les communautés chrétiennes, etc. Mais l'Europe a aussi dû faire face à la concurrence et à l'expansionnisme du Japon, qui a su se moderniser et se réformer, et qui a cherché à s'affirmer comme une puissance régionale et mondiale<sup>118</sup>.

### **C – Une source culturelle fascinante**

L'Europe a enfin témoigné d'un intérêt notable envers l'empire japonais en tant que source culturelle fascinante. Le Japon, préservant une culture originale et raffinée, a captivé l'imagination des intellectuels, des artistes et des voyageurs européens.

Le Japon était perçu comme un pays capable de concilier modernité et tradition, intégrant le progrès technique tout en respectant les valeurs ancestrales. Le Japon a su se transformer et se réinventer, en adoptant les apports de la civilisation occidentale, tout en préservant ses spécificités culturelles. Le Japon a ainsi développé une culture hybride et dynamique, qui reflétait les changements sociaux et historiques du pays<sup>119</sup>.

Sa dualité d'exotisme et de familiarité, avec une diversité de paysages, de modes de vie, de religions et d'arts, a suscité l'admiration des Européens. Le Japon offrait un contraste saisissant avec l'Europe, par sa géographie insulaire, son climat, sa flore, sa faune, etc. Le Japon offrait également une richesse culturelle, par sa langue, son écriture, sa religion, sa philosophie, sa cuisine, ses coutumes, etc. Le Japon offrait enfin une beauté artistique, par son architecture, sa peinture, sa sculpture, sa musique, sa danse, sa poésie, etc<sup>120</sup>.

---

<sup>117</sup> J. Charton, « La France du Second Empire au Japon, 1858-1871. Un succès éphémère ? », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2016, n° 43, p. 103-112, en ligne <https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin-2016-1-page-103.htm> (consulté le 11/04/2024).

<sup>118</sup> P. Brocheux (dir.), S. El Mechat, M. Frey, K. Hack, A. Nanta, S. Randrianja, J.-M. Regnault, *op. cit.*, p. 17-32.

<sup>119</sup> G. Leclerc, « L'occidentalisation du Japon : ou comment l'impérialisme peut être approprié par l'Orient », *La Mondialisation culturelle. Les civilisations à l'épreuve*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 2000, p. 261-280, en ligne <https://www.cairn.info/la-mondialisation-culturelle--9782130506416-page-261.htm> (consulté le 11/04/2024).

<sup>120</sup> S. Osano, *op. cit.*, p. 174-196.

Le Japon a exercé une influence significative sur les mouvements artistiques et littéraires en Europe, notamment le japonisme, l'impressionnisme, le symbolisme et le naturalisme. Le japonisme, terme inventé par le critique et collectionneur Philippe Burty en 1872, désigne l'influence de la civilisation et de l'art japonais sur les artistes et les écrivains, premièrement français, puis occidentaux, entre les années 1860 et 1890. Le japonisme a été une source d'innovation et de renouvellement esthétique pour les artistes européens, notamment les impressionnistes et les symbolistes, qui ont adopté des éléments de la composition, de la couleur, du trait, de la perspective, ou du format des estampes japonaises. Le japonisme a également marqué les arts décoratifs, la mode, la littérature, la musique, etc., qui ont intégré des motifs, des formes, des thèmes, ou des sonorités japonaises<sup>121</sup>.

En outre, le Japon a stimulé des études savantes et des réflexions philosophiques sur la civilisation, la modernité et l'identité. Le Japon a suscité la curiosité et l'intérêt des savants européens, qui ont cherché à explorer et à comprendre le pays, en envoyant des explorateurs, des missionnaires, des diplomates, des chercheurs, etc. Ces savants ont rapporté des connaissances, des documents, des objets, etc., qui ont permis aux Européens de se faire une idée du Japon, souvent idéalisée ou fantasmée. Ces savants ont également contribué à diffuser la connaissance du Japon dans les milieux scientifiques, littéraires et artistiques européens. Le Japon a également inspiré des réflexions philosophiques sur la nature de la civilisation, la notion de modernité, le rapport à la tradition, la question de l'identité, etc. Le Japon a ainsi été un miroir et un modèle pour les Européens, qui ont cherché à se situer par rapport à lui<sup>122</sup>.

En conclusion, l'intérêt social de l'Europe pour l'empire japonais s'est manifesté à plusieurs niveaux. D'abord, en tant qu'acteur géopolitique stratégique, le Japon, contraint de s'ouvrir aux échanges sous la pression des puissances occidentales, est devenu à la fois un partenaire potentiel et un rival dans la gestion des affaires asiatiques. Les victoires du Japon contre la Chine et la Russie ont attiré l'attention de l'Europe, qui a cherché à coopérer tout en se méfiant de la concurrence. Ensuite, l'Europe a saisi les opportunités économiques offertes par le Japon en tant que marché prometteur. Les Européens ont imposé des traités inégaux pour sécuriser leur accès au marché japonais, favorisant ainsi les échanges de biens et de technologies. Enfin, le Japon, en préservant une culture originale et raffinée, a fasciné l'Europe, influençant les arts et les mouvements culturels, notamment le japonisme. Cette dualité d'exotisme et de modernité a stimulé l'admiration européenne, marquant le Japon comme une source culturelle captivante, tant pour son esthétique que pour ses réflexions philosophiques sur la civilisation et l'identité. Ainsi, l'intérêt social de l'Europe pour l'empire japonais a été façonné par des dynamiques géopolitiques, économiques et culturelles complexes.

## **Section 2 - Regards croisés des débats politiques et intellectuels en Europe sur l'empire japonais**

L'empire japonais a été au centre de nombreux débats en Europe au cours du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, impliquant des acteurs de différents horizons tels que les penseurs, les politiciens et les journalistes. Ces débats ont porté sur les enjeux politiques, économiques,

---

<sup>121</sup> S. Sanchez, *op. cit.*, p. 139-149.

<sup>122</sup> N. Kouamé, *op. cit.*, p. 170-182.

culturels et civilisationnels de la relation entre l'Europe et le Japon, ainsi que sur le rôle du Japon dans le monde. Quelles étaient les différentes perspectives parmi ces acteurs ? Comment ont-elles évolué au cours du temps ? Quels ont été les points de convergence et de divergence entre eux ?

Dans un premier temps, nous examinerons les perspectives des penseurs européens, en analysant comment ces derniers ont perçu et interprété l'ascension du Japon sur la scène mondiale (Paragraphe 1). Ensuite, nous explorerons les perspectives des politiciens européens, en mettant en lumière les discours, les politiques et les stratégies élaborées en réponse aux évolutions japonaises (Paragraphe 2). Enfin, nous nous intéresserons aux perspectives des journalistes européens, en étudiant la couverture médiatique, les reportages et les analyses publiés dans la presse de l'époque (Paragraphe 3).

## **Paragraphe 1 – Perspectives au niveau des penseurs**

L'analyse des perspectives des penseurs européens sur l'empire japonais au tournant du XX<sup>e</sup> siècle révèle une diversité d'opinions et de perceptions. D'une part, le Japon suscite un vif intérêt et une curiosité intense, alimentée par son exotisme et ses succès militaires et économiques, incitant de nombreux intellectuels à explorer et à valoriser cette civilisation unique (A). D'autre part, le Japon devient rapidement un objet d'étude rigoureux, servant de point de comparaison et de critique dans les débats intellectuels européens, permettant de questionner les dynamiques de modernité et de tradition, ainsi que les notions de progrès et de civilisation (B).

### **A – Le Japon comme source d'intérêt et de curiosité**

Le Japon a exercé une fascination durable sur les intellectuels européens depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque les premiers contacts directs entre l'Europe et le Japon ont été établis par les missionnaires jésuites. Ces derniers ont été les pionniers de l'exploration et de l'étude du Japon, qu'ils ont décrit dans leurs lettres, leurs rapports et leurs livres avec beaucoup de détails et d'admiration. Ils ont mis en évidence les aspects remarquables de la civilisation japonaise, tels que son raffinement artistique, son organisation politique et sociale, sa religiosité et sa morale, sa diversité linguistique et culturelle, etc. Cependant, des auteurs ont pu émettre des critiques à l'égard de l'organisation sociale japonaise. Il s'agit par exemple de Montesquieu<sup>123</sup>.

Les auteurs ont également souligné les différences et les similitudes entre le Japon et les autres pays d'Asie, ainsi qu'entre le Japon et l'Europe. Ces témoignages ont suscité la curiosité et l'intérêt des penseurs européens, qui ont cherché à approfondir leurs connaissances sur le Japon et sa culture. Pour ce faire, ils ont recherché et collecté des sources et des documents japonais de diverses natures, tels que des cartes géographiques, qui leur permettaient de situer le Japon dans le monde, des livres

---

<sup>123</sup> M. Brot, « Montesquieu dans l'Histoire des deux Indes », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 2012, n° 35, 123-133, en ligne <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-histoire-des-idees-politiques1-2012-1-page-123.htm> (consulté le 15/04/2024).

historiques, qui leur donnaient un aperçu de l'histoire et des traditions du Japon, des objets d'art, qui leur révélaient l'esthétique et la sensibilité du Japon, etc<sup>124</sup>.

Par exemple, le philosophe allemand Gottfried Wilhelm Leibniz, qui était passionné par l'Asie, a acquis une collection de livres asiatiques, qu'il a utilisés pour étudier la langue, l'histoire et les religions des pays asiatiques. Il a notamment appris à lire et à écrire les langues locales à l'aide de dictionnaires, qu'il a annotés de sa main. Il a également rédigé des essais sur cette partie du monde, dans lesquels il a comparé le Japon à la Chine et à l'Europe, et a exprimé son admiration pour ces cultures. Les pays asiatiques, dont le Japon sont ainsi devenus des objets d'intérêt et de curiosité pour les Européens, qui ont été séduits par leurs cultures complexes et mystérieuses, et qui ont tenté de les comprendre et de les faire connaître<sup>125</sup>.

## **B – Le Japon comme objet d'étude, de comparaison et de critique**

Le Japon n'a pas seulement été une source d'information, mais aussi un objet d'étude et de comparaison pour les penseurs européens. Ceux-ci ont cherché à comprendre et à analyser la culture japonaise, en la confrontant à la leur, dans une perspective à la fois historique, philosophique et anthropologique. Le Japon a ainsi permis aux penseurs européens d'explorer et de débattre sur des concepts clés tels que la nature humaine, le progrès, la liberté et la raison. Ils ont examiné les points communs et les différences entre les modes de pensée, les valeurs et les pratiques des Japonais et des Européens, en s'appuyant sur des exemples concrets<sup>126</sup>.

Le Japon a également servi de miroir et de modèle pour les Européens, qui ont pu y trouver des exemples positifs ou négatifs, selon leur point de vue, sur les questions religieuses, politiques et sociales. Par exemple, Voltaire, figure emblématique du mouvement des Lumières, a loué le Japon en tant que modèle de tolérance religieuse. Il a trouvé dans la société japonaise une illustration de coexistence pacifique entre différentes croyances, offrant ainsi un contrepoint positif aux tensions religieuses qui sévissaient en Europe à son époque. Il a été impressionné par la liberté de conscience dont jouissaient les Japonais, qui pouvaient choisir leur religion sans contrainte ni persécution. Il a également apprécié la diversité et le syncrétisme des religions japonaises, qui mélangeaient le bouddhisme, le shintoïsme, le confucianisme et le christianisme. L'enthousiasme de Voltaire pour le Japon a largement influencé les discussions sur la diversité culturelle et religieuse, contribuant à façonner une perspective ouverte et inclusive. Il a défendu l'idée que la tolérance religieuse

---

<sup>124</sup> S. Osano, *op. cit.*, p. 174-196.

<sup>125</sup> Z. Shi, « L'image de la Chine dans la pensée européenne du XVIII<sup>e</sup> siècle : de l'apologie à la philosophie pratique », *Annales historiques de la Révolution française*, 2007, n° 347, p. 93-111, en ligne <https://www.cairn.info/revue-Annales-historiques-de-la-revolution-francaise-2007-1-page-93.htm> (consulté le 14/04/2024).

<sup>126</sup> G. Carré, « Jacques Proust, L'Europe au prisme du Japon, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle, Paris, Albin Michel, 1997, 314 p., 150 F. » *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2001, n° 48-4bis, p.112-114, en ligne <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2001-5-page-112.htm> (consulté le 15/04/2024).

était un facteur de paix et de progrès, et qu'il fallait respecter et apprendre des autres cultures, sans les juger ni les imposer<sup>127</sup>.

D'un autre côté, Montesquieu a adopté une position critique en considérant le Japon comme un exemple de despotisme oriental. Son analyse approfondie s'est concentrée sur les structures politiques et sociales du Japon de l'époque, qu'il a perçues comme autoritaires et centralisées. Il a été choqué par le pouvoir absolu du shogun, ou chef militaire, qui dominait le pays et régnait par la force et la terreur. Il a également dénoncé l'oppression et l'inégalité dont souffraient les Japonais, qui étaient divisés en classes rigides et hiérarchisées, sans possibilité de mobilité sociale. Pour Montesquieu, le Japon représentait un contre-exemple à ses idéaux de séparation des pouvoirs et de gouvernance équilibrée, des principes qu'il préconisait dans son œuvre majeure, *De l'esprit des lois*. Ainsi, le Japon a servi de toile de fond pour les débats européens sur la nature des gouvernements et des sociétés, stimulant une réflexion approfondie sur les modèles politiques. Il a plaidé pour l'instauration d'un régime politique modéré, où les pouvoirs seraient répartis et contrôlés, afin de garantir la liberté et la justice pour les citoyens<sup>128</sup>.

Certains penseurs européens ont exprimé leur admiration pour la culture japonaise, qu'ils ont considérée comme un modèle de raffinement artistique, de sagesse morale, de résilience face aux catastrophes, etc. Ils ont été séduits par la beauté et la finesse de l'art japonais, qui se manifestait dans la peinture, la sculpture, la calligraphie, la céramique, la laque, etc. Ils ont également apprécié la morale et la vertu des Japonais, qui se conformaient à un code d'honneur strict, basé sur le respect, la loyauté, le courage, etc. Ils ont enfin admiré la capacité des Japonais à surmonter les difficultés et les épreuves, qu'il s'agisse des guerres, des famines, des tremblements de terre, des tsunamis, etc. Ces penseurs européens ont vu dans la culture japonaise une source d'inspiration et d'enseignement, qui leur permettait de réfléchir à leur propre culture et de l'améliorer.

D'autres penseurs européens ont exprimé leur réprobation pour la culture japonaise, qu'ils ont considérée comme un exemple de stagnation culturelle, de rigidité sociale, de violence guerrière, etc. Ils ont été déçus par le manque d'innovation et de créativité de la culture japonaise, qui leur semblait figée dans le passé, sans apporter de changement ni de progrès. Ils ont également été choqués par la rigidité et l'inégalité de la société japonaise, qui était divisée en classes hiérarchisées et immuables, sans possibilité de mobilité sociale ni de liberté individuelle. Ils ont enfin été horrifiés par la violence et la cruauté de la guerre au Japon, qui se traduisait par des massacres, des tortures, des suicides, etc. Ces penseurs européens ont vu dans la culture japonaise une source de critique et de condamnation, qui leur permettait de dénoncer les vices et les défauts de leur propre culture et de la réformer.

Ces jugements ont influencé les idées et les opinions des penseurs européens sur la diversité culturelle, la tolérance, le despotisme et la gouvernance. Ils ont également contribué à forger une vision plus complexe et interconnectée du monde, en reconnaissant

---

<sup>127</sup> S. Ichikawa, « Les mirages chinois et japonais chez Voltaire », *Raison présente – L'éducation et la recherche en proie aux technocrates*, 1979, n° 52, p. 69-84, en ligne [https://www.persee.fr/doc/raipr\\_0033-9075\\_1979\\_num\\_52\\_1\\_2016](https://www.persee.fr/doc/raipr_0033-9075_1979_num_52_1_2016) (consulté le 17/04/2024).

<sup>128</sup> M. Brot, *op. cit.*, 123-133.

l'existence et la valeur de cultures différentes de la leur. L'intérêt des penseurs européens pour le Japon va au-delà de la simple curiosité, devenant une source d'inspiration et de critique qui a profondément marqué les discours intellectuels en Europe, ouvrant la voie à une compréhension plus nuancée des sociétés étrangères à travers le prisme japonais<sup>129</sup>.

## **Paragraphe 2 – Perspectives au niveau des politiciens européens**

Le regard des politiciens européens sur l'empire japonais a été façonné par des considérations variées, oscillant entre opportunités et défis. Tout d'abord, le Japon a été perçu comme une opportunité économique et stratégique, offrant des possibilités d'expansion commerciale et d'alliances militaires, notamment dans le contexte des rivalités coloniales (A). En parallèle, certains dirigeants ont envisagé le Japon comme une cible de pression et de négociation, cherchant à l'influencer pour servir leurs propres intérêts géopolitiques et économiques (B). Enfin, la dualité du Japon en tant que partenaire potentiel ou rival redouté a également marqué les débats, reflétant les ambivalences et les incertitudes qui caractérisaient les relations internationales de l'époque (C).

### **A – Le Japon comme opportunité économique et stratégique**

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les politiciens européens, composés de dirigeants, de diplomates et de militaires, ont intensifié leur intérêt pour le Japon, dans un contexte marqué par des rivalités coloniales et une concurrence économique féroce.

Ils ont été attirés par le potentiel économique du Japon, qui offrait des ressources naturelles, des marchés et des partenaires commerciaux. Le Japon était alors l'un des rares pays d'Asie à avoir conservé sa souveraineté face à l'expansion coloniale européenne, et à avoir développé une industrie et un commerce florissants. Les politiciens européens ont vu dans le Japon une source de richesse et de profit, mais aussi un allié potentiel pour contrer les ambitions de leurs rivaux, notamment la Russie et la Chine.

Ils ont également été motivés par la nécessité stratégique de naviguer dans le paysage complexe des relations internationales, où le Japon jouait un rôle clé en Asie. Le Japon était en effet situé à un carrefour géographique et culturel, entre l'Asie orientale, l'Asie du Sud-Est et l'Océanie, et entre les civilisations chinoise, coréenne et occidentale. Le Japon était donc un acteur incontournable pour la stabilité et la sécurité de la région, ainsi que pour la diffusion des idées et des valeurs. Les politiciens européens ont reconnu l'importance du Japon pour leurs intérêts et leur prestige, et ont cherché à établir des relations cordiales et coopératives avec lui.

Cet intérêt a été stimulé par une volonté d'exploiter les opportunités économiques offertes par le Japon, tout en renforçant leur influence et leur sécurité dans la région. Les politiciens européens ont donc adopté des stratégies variées pour approcher le Japon, qu'il s'agisse de le forcer à s'ouvrir au commerce et à la diplomatie, ou de négocier des accords

---

<sup>129</sup> S. Ebersolt, « Le Japon et la philosophie française du milieu du XIX<sup>e</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècles », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 2012, t. 137, p. 371-383, en ligne <https://www.cairn.info/revue-philosophique-2012-3-page-371.htm> (consulté le 19/04/2024).

mutuellement bénéfiques. Ils ont également cherché à s'adapter aux changements politiques et économiques qui se produisaient au Japon, notamment à la suite de la restauration de Meiji en 1868, qui a marqué le début de la modernisation et de l'occidentalisation du pays.

## **B – Le Japon comme cible de pression et de négociation**

Au cours du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, les politiciens européens, composés de dirigeants, de diplomates et de militaires, ont intensifié leur intérêt pour le Japon, dans un contexte marqué par des rivalités coloniales et une concurrence économique féroce. Ils ont adopté des approches variées pour influencer le Japon, qu'il s'agisse de le forcer à s'ouvrir au commerce et à la diplomatie ou de négocier des accords mutuellement bénéfiques. Cette période a été marquée par des pressions exercées sur le Japon par des moyens divers, allant de la diplomatie subtile à des démonstrations de puissance militaire, visant à établir des relations politiques et économiques plus étroites qui ont su perdurer dans le temps<sup>130</sup>.

D'une part, les politiciens européens ont cherché à convaincre le Japon de mettre fin à sa politique d'isolement, qui limitait les contacts avec les étrangers et le commerce extérieur. Cette politique, appelée *sakoku* (fermeture du pays), avait été mise en place par le shogunat Tokugawa au XVII<sup>e</sup> siècle, afin de préserver la stabilité et l'unité du pays, menacées par les influences étrangères, notamment chrétiennes. Le Japon ne maintenait alors des relations commerciales qu'avec la Chine, la Corée et les Pays-Bas, et interdisait l'entrée et la sortie de son territoire aux étrangers et aux Japonais, sous peine de mort. Les politiciens européens ont considéré cette politique comme un obstacle à leurs intérêts économiques et stratégiques, et ont tenté de la faire changer par des moyens pacifiques ou violents. Par exemple, en 1808, les Britanniques ont attaqué le port de Nagasaki, sans succès. En 1844, les Français ont envoyé une mission diplomatique, qui a été rejetée. En 1853, les Américains ont envoyé une flotte de quatre navires de guerre, commandée par le commodore Matthew Perry, qui a forcé le Japon à signer le traité de Kanagawa, qui ouvrait deux ports au commerce américain et accordait l'extraterritorialité aux ressortissants américains. Ce traité a été suivi par d'autres traités inégaux, signés avec les Britanniques, les Français, les Russes et les Néerlandais, qui imposaient au Japon des conditions défavorables, telles que des droits de douane réduits, des concessions territoriales, des traités d'amitié, etc. Ces traités ont été perçus comme une humiliation et une menace par les Japonais, qui cherchaient à préserver leur souveraineté et leur indépendance<sup>131</sup>.

D'autre part, les politiciens européens ont cherché à négocier des accords mutuellement bénéfiques avec le Japon, en reconnaissant sa volonté de modernisation et de réforme. Cette volonté s'est manifestée par la restauration de Meiji en 1868, qui a marqué la fin du shogunat Tokugawa et le début de l'ère Meiji, caractérisée par des transformations

---

<sup>130</sup> B. de Montferrand, « Japon : renouveau et tensions », *Politique étrangère*, 2007, p. 151-163, en ligne <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2007-1-page-151.htm> (consulté le 21/04/2024).

<sup>131</sup> H. Rotermund, « La création d'un État moderne », *L'Asie orientale et méridionale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Chine, Corée, Japon, Asie du sud-est, Inde*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 1999, p. 239-263, en ligne <https://www.cairn.info/asie-orientale-et-meridionale-aux-XIXe-et-XXe-siecl--9782130499787-page-239.htm> (consulté le 22/04/2024).

politiques, économiques et militaires. Le Japon a alors entrepris un processus d'occidentalisation, en s'inspirant des modèles européens et américains, afin de rattraper son retard et de renforcer sa puissance. Le Japon a également cherché à renégocier les traités inégaux, en prouvant sa capacité à se conformer aux normes internationales. Les politiciens européens ont vu dans le Japon un partenaire potentiel, qui partageait certains intérêts et valeurs avec eux, et ont accepté de réviser les traités, en accordant au Japon des droits et des privilèges égaux à ceux des autres nations. Par exemple, en 1894, le traité de Shimonoseki a reconnu le Japon comme une puissance régionale, en lui accordant le contrôle de la Corée et de Taïwan. En 1902, le traité d'alliance anglo-japonaise a établi une coopération militaire entre le Japon et le Royaume-Uni, en cas de conflit avec la Russie. En 1905, le traité de Portsmouth a mis fin à la guerre russo-japonaise, en reconnaissant la victoire du Japon et ses droits sur la Mandchourie et la Corée. En 1911, le traité de commerce et de navigation a aboli l'extraterritorialité et les droits de douane réduits imposés au Japon<sup>132</sup>.

Ainsi, les politiciens européens ont adopté des approches variées pour influencer le Japon, qu'il s'agisse de le forcer à s'ouvrir au commerce et à la diplomatie ou de négocier des accords mutuellement bénéfiques. Cette période a été marquée par des pressions exercées sur le Japon par des moyens divers, allant de la diplomatie subtile à des démonstrations de puissance militaire, visant à établir des relations politiques et économiques plus étroites.

### **C – Le Japon comme partenaire ou rival**

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, le Japon a connu une modernisation accélérée, qui l'a transformé en une puissance politique, économique et militaire de premier plan. Cette modernisation a eu des conséquences importantes pour les relations entre le Japon et les pays européens ou la Chine, qui ont oscillé entre la coopération et la confrontation, selon les périodes et les enjeux<sup>133</sup>.

D'un côté, le Japon a été reconnu comme un partenaire stratégique par les pays européens, qui partageaient avec lui certains intérêts et valeurs. Le Japon a ainsi adhéré à la Société des Nations en 1920, en tant que membre permanent du Conseil, et a participé activement aux efforts internationaux pour le maintien de la paix et de la sécurité. Le Japon a également noué des relations économiques et culturelles étroites avec les pays européens, notamment la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, qui ont contribué à son développement industriel, scientifique et artistique. Le Japon a enfin été intégré au camp occidental après la Seconde Guerre mondiale, en signant le traité de San Francisco en 1951, qui mettait fin à l'occupation américaine et rétablissait sa souveraineté<sup>134</sup>. Le Japon

---

<sup>132</sup> *Ibid.*

<sup>133</sup> J.-P. Cabestan, « La Chine et le Japon grands voisins et grands rivaux », *La politique internationale de la Chine*, Paris, éd. Presses de Sciences Po, 2015, p. 319-368, en ligne <https://www.cairn.info/la-politique-internationale-de-la-chine--9782724618051-page-319.htm> (consulté le 24/04/2024).

<sup>134</sup> Y. Kuroiwa, « Les relations russo-japonaises à l'ombre de leur contentieux territorial », *Outre-Terre*, 2007, n° 19, p. 305-316, en ligne <https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2007-2-page-305.htm> (consulté le 25/04/2024).

a alors adopté une constitution démocratique, qui renonçait à la guerre et limitait ses forces armées à l'autodéfense. Le Japon a également rejoint les organisations internationales, telles que l'ONU, l'OCDE, le GATT<sup>135</sup>, etc., et a soutenu les initiatives occidentales pour la promotion des droits de l'homme, du développement, de la coopération, etc.

D'un autre côté, le Japon a été perçu comme un rival potentiel par les pays européens, qui craignaient sa montée en puissance et son expansionnisme en Asie<sup>136</sup>. Le Japon a ainsi mené une politique impérialiste, qui l'a conduit à envahir la Chine, la Corée, l'Indochine, etc., et à entrer en conflit avec les puissances coloniales européennes, notamment la France, le Royaume-Uni et les Pays-Bas<sup>137</sup>. Le Japon a également défié l'hégémonie occidentale, en se lançant dans une guerre contre les États-Unis, qui a entraîné l'entrée en guerre des pays européens aux côtés des Alliés. Le Japon a enfin menacé la sécurité et les intérêts des pays européens, en développant une industrie militaire puissante, qui disposait d'armes modernes, telles que les avions, les porte-avions, les sous-marins, etc. Le Japon a également été le seul pays à subir l'attaque nucléaire américaine, qui a provoqué des destructions massives et des pertes humaines considérables<sup>138</sup>. Après la guerre, le Japon a connu un miracle économique, qui l'a hissé au rang de deuxième puissance économique mondiale, derrière les États-Unis, et devant les pays européens. Le Japon a ainsi concurrencé les pays européens sur les marchés internationaux, en exportant des produits de haute technologie, tels que les automobiles, les appareils électroniques, les ordinateurs, etc<sup>139</sup>. Le Japon a également renforcé sa capacité de défense, en s'alliant aux États-Unis, et en augmentant ses dépenses militaires, ce qui a suscité des inquiétudes chez les pays européens, qui redoutaient une remilitarisation du Japon<sup>140</sup>.

Ainsi, la modernisation du Japon a suscité à la fois des défis et des opportunités pour les politiciens européens, qui ont été confrontés au dilemme de collaborer avec le Japon en tant que partenaire stratégique ou de le considérer comme un rival potentiel. Les relations entre le Japon et les pays européens ont été marquées par des périodes de coopération et de confrontation, selon les contextes historiques et géopolitiques.

---

<sup>135</sup> B. Blancheton, « Le GATT », *Histoire des faits économiques. De la Révolution industrielle à nos jours*, Paris, éd. Dunod, 2020, p. 88-91, en ligne <https://www.cairn.info/histoire-des-faits-economiques--9782100821112-page-88.htm> (consulté le 25/04/2024).

<sup>136</sup> Y. Yukiko, *op. cit.*, p. 15-29.

<sup>137</sup> F. Michelin, *op. cit.*, p. 75-83.

<sup>138</sup> A.-S. Schoepfel, « Après la guerre du Pacifique : le procès de Tokyo et la fin du colonialisme en Asie », *Relations internationales*, 2019, n° 178, p. 41-55, en ligne <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2019-2-page-41.htm> (consulté le 26/04/2024).

<sup>139</sup> H. Tertrais, « Le « miracle économique » japonais et sa dissémination (années 1960 et 1970) », *L'Asie pacifique au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Armand Colin, 2015, p. 129-138, en ligne <https://www.cairn.info/l-asie-pacifique-au-xxe-siecle--9782200289751-page-129.htm> (consulté le 26/04/2024).

<sup>140</sup> R. Calvet, « La première modernisation japonaise, de Meiji à la fin des années 1920 », *Histoire du Japon: De la Préhistoire aux enjeux contemporains*, Paris, éd. Armand Colin, 2022, p. 229-246, en ligne <https://www.cairn.info/histoire-du-japon--9782200633233-page-229.htm> (consulté le 26/05/2024).

### **Paragraphe 3 – Perspectives au niveau des journalistes européens**

Les journalistes européens ont joué un rôle de premier plan dans la diffusion d'informations et de culture sur le Japon en Europe. Leur influence s'étendait au-delà du simple relais d'événements, touchant également des aspects tels que l'art, la littérature, la religion et les traditions japonaises. Ce rôle actif des journalistes a façonné la perception européenne du Japon, suscitant une gamme complexe d'émotions allant de l'admiration à la méfiance<sup>141</sup>.

Les reportages des journalistes européens ont constitué une chronique détaillée des événements majeurs au Japon, englobant des domaines aussi variés que la politique, l'économie, la militaire et la culture. En commentant et en analysant ces événements, les journalistes ont contribué à forger une compréhension européenne des enjeux japonais. Ils ont ainsi participé à la construction d'une image du Japon dans l'imaginaire européen, où coexistaient l'admiration pour ses réussites et la curiosité envers ses traditions séculaires.

Par ailleurs, les journalistes ont joué un rôle crucial dans la transmission de la richesse culturelle japonaise. En présentant et en traduisant l'art, la littérature, la religion et les coutumes du Japon, ils ont ouvert une fenêtre sur une civilisation à la fois ancienne et moderne. Cette démarche a permis une meilleure compréhension mutuelle entre l'Europe et le Japon, tout en contribuant à l'enrichissement des expressions artistiques et culturelles en Europe grâce à l'influence japonaise.

Un exemple éloquent de l'impact des journalistes sur la perception du Japon en Europe est illustré par deux figures emblématiques. Pierre Loti, journaliste et écrivain, a transmis son amour passionné pour le Japon à travers des romans et des récits de voyage, contribuant ainsi à forger une image romantique du pays. D'un autre côté, Albert Londres a exposé les côtés sombres de l'impérialisme japonais en Chine, dénonçant les atrocités commises. Ces deux perspectives contrastées démontrent la diversité d'opinions et d'émotions générées par les journalistes européens dans leur couverture du Japon<sup>142</sup>.

En conclusion, le rôle des journalistes européens dans la transmission de l'information et de la culture japonaises a été fondamental à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Leur impact va au-delà des faits rapportés, influençant la perception européenne du Japon et contribuant à l'interconnexion culturelle entre les deux régions.

### **Section 3 - Les effets positifs des couvertures médiatiques de l'empire japonais**

L'empire japonais, qui a duré de 1868 à 1945, a attiré l'attention et le débat des médias européens, qui ont suivi son évolution politique, économique, militaire et culturelle. La perception publique du Japon en Europe a ainsi changé selon les époques, les acteurs et les enjeux, et a eu un impact sur les politiques et les relations internationales.

---

<sup>141</sup> M. Matsunuma, « Historiographie japonaise de la guerre de 1931 à 1945 : état des recherches jusqu'à nos jours », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2013, n° 249, 33-48, en ligne <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2013-1-page-33.htm> (consulté le 27/04/2024).

<sup>142</sup> R. Collasse, *Dictionnaire amoureux du Japon*, Paris, éd. Plon, 2021, p. 599-624.

La troisième section de ce mémoire examine les effets positifs des couvertures médiatiques de l'empire japonais sur les perceptions et les relations entre l'Europe et le Japon. Tout d'abord, nous nous pencherons sur l'ère Meiji (1868-1912), période durant laquelle le Japon, perçu comme exotique et émergent, suscite fascination et curiosité en Europe (Paragraphe 1). Ensuite, nous analyserons les critiques et les inquiétudes européennes face à l'expansion impériale japonaise entre 1912 et 1937, et comment ces sentiments ont évolué avec le temps (Paragraphe 2). La troisième partie se concentrera sur l'ère de l'occupation (1945-1952) et le miracle économique japonais des années 60 aux années 90, mettant en lumière le rôle des médias dans la diffusion d'une image positive de la résilience et de la modernisation du Japon (Paragraphe 3). Enfin, nous aborderons le Japon contemporain en tant que partenaire stratégique, en examinant comment les médias européens ont contribué à façonner une perception favorable de la coopération et des alliances économiques et politiques actuelles (Paragraphe 4).

### **Paragraphe 1 – L'ère Meiji : Le Japon exotique et émergent de 1868 à 1912**

Au commencement de l'ère Meiji, débutant en 1868, le Japon a amorcé une transformation majeure, abandonnant son isolement séculaire pour s'ouvrir au monde. Cette époque a été marquée par une image du Japon en tant que terre exotique et fascinante, une perception qui s'est intensifiée à mesure que le pays émergeait sur la scène mondiale, captivant l'attention des médias européens<sup>143</sup>.

Dès lors, l'intérêt médiatique européen s'est particulièrement renforcé à la suite des succès japonais dans les conflits avec la Chine et la Russie. Les médias européens, émerveillés par les accomplissements militaires du Japon, ont joué un rôle crucial en diffusant des récits admiratifs sur la rapidité avec laquelle le pays opérait sa modernisation. Ces médias sont devenus des vecteurs essentiels dans la propagation de cette narration positive qui dépassait les frontières géographiques<sup>144</sup>.

Un autre exemple notable de cette fascination réside dans l'histoire de Jules Brunet, souvent appelé le « véritable dernier Samouraï », général français qui démissionna de l'armée française par fidélité envers le dernier shogun Tokugawa Yoshinobu<sup>145</sup>.

Cette fascination ne se limitait pas uniquement aux exploits militaires. Elle s'étendait également à une appréciation croissante de la culture et de l'art japonais. Les médias européens, par le biais de reportages et de récits détaillés, ont contribué de manière significative à la popularisation du japonisme en Europe. Ce phénomène ne se bornait pas au domaine journalistique, mais s'étendait également aux mouvements artistiques de l'époque<sup>146</sup>.

---

<sup>143</sup> M. Martin, « Les grands reporters français durant la guerre russo-japonaise », *Le Temps des médias*, 2005, n° 4, p. 22-33, en ligne <https://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2005-1-page-22.htm> (consulté le 29/04/2024).

<sup>144</sup> *Ibid.*

<sup>145</sup> J.-X. Héon, « Le véritable dernier Samouraï : l'épopée japonaise du capitaine Brunet », *Stratégique*, 2010, n° 99, p. 193-223, en ligne <https://www.cairn.info/revue-strategique-2010-1-page-193.htm> (consulté le 30/04/2024).

<sup>146</sup> S. Sanchez, *op. cit.*, p. 139-149.

Le japonisme, influencé par la représentation médiatique du Japon, a stimulé l'intérêt pour l'esthétique japonaise et la perspective orientale parmi les artistes européens. Cette influence transcendant les frontières du journalisme était un catalyseur culturel, tissant des liens culturels et esthétiques entre les continents en pleine transformation. Ainsi, l'ère Meiji a vu l'évolution de la narration médiatique au-delà de la simple relation d'événements, agissant comme une force dynamique qui façonnait l'imaginaire collectif européen à l'égard d'un Japon en constante mutation.

## **Paragraphe 2 – Critiques et inquiétudes face à l'expansion Impériale de 1912 à 1937**

À mesure que le Japon poursuivait son expansion impériale en Asie, une transformation perceptuelle s'opérait au sein des médias européens, reflétant des critiques et des préoccupations croissantes. Les journalistes européens se faisaient de plus en plus les porte-parole de la contestation des aspirations impérialistes japonaises, qu'ils percevaient comme une menace directe pour les intérêts coloniaux européens en Asie. Les médias ont joué un rôle crucial en exposant les actions du Japon, mettant en lumière les atteintes aux droits de l'homme, en particulier à travers la couverture du massacre de Nankin, un épisode tragique qui a symbolisé la brutalité de l'expansion japonaise<sup>147</sup>.

Le massacre de Nankin, survenu en 1937-1938 pendant la Seconde Guerre sino-japonaise, a été un tournant dans la perception du Japon en Europe. Les médias ont largement couvert les horreurs de cet événement, dénonçant les atrocités commises par les troupes japonaises à l'encontre de la population chinoise. Les témoignages, les photographies et les rapports de presse ont exposé la violence extrême et les violations massives des droits de l'homme, suscitant l'indignation et la condamnation dans les médias européens<sup>148</sup>.

La montée en puissance du Japon suscitait également des inquiétudes géopolitiques majeures. Les médias européens se faisaient l'écho de ces préoccupations, mettant en garde contre les implications de l'expansion japonaise sur la stabilité mondiale. L'alignement du Japon sur les forces de l'Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre mondiale renforçait encore ces inquiétudes, car il représentait une alliance puissante et menaçante.

Les médias européens ont joué un rôle crucial en informant le public de ces développements préoccupants et en contribuant à façonner l'opinion publique sur la nature des ambitions japonaises. Les récits, les reportages et les analyses publiés dans les journaux et les magazines ont influencé la perception générale de l'empire japonais en expansion, jetant une lumière critique sur ses actions et contribuant ainsi à l'orientation des politiques et des opinions publiques européennes à l'égard du Japon pendant cette période tumultueuse de l'histoire mondiale.

---

<sup>147</sup> R. Mitter « Le massacre de Nankin. Mémoire et oubli en Chine et au Japon », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2007, n° 94, p. 11-23, en ligne <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2007-2-page-11.htm> (consulté le 03/06/2024).

<sup>148</sup> *Ibid.*

### **Paragraphe 3 – L'ère de l'occupation de 1945 à 1952 et le miracle économique des années 60 aux années 90**

Après les ravages de la Seconde Guerre mondiale, une page décisive s'est tournée pour le Japon sous l'influence majeure de l'occupation américaine, transformant profondément le discours médiatique européen à l'égard de cette nation. Désormais, le Japon était présenté comme une nation vaincue, immergée dans un processus de reconstruction et de démocratisation sous la tutelle de l'occupation américaine. Cette nouvelle perspective a captivé l'attention des médias européens, marquant une transition significative dans la manière dont le Japon était perçu sur la scène internationale.

Le phénomène du miracle économique japonais a été particulièrement suivi de près par les médias européens. Mettant en lumière la renaissance spectaculaire du pays, le Japon s'est rapidement élevé pour devenir la deuxième puissance économique mondiale. Les médias européens ont joué un rôle crucial dans la diffusion de cette transformation remarquable, offrant aux observateurs internationaux une vision détaillée de la manière dont le Japon, malgré les décombres de la guerre, se réinventait comme un acteur économique majeur sur la scène mondiale<sup>149</sup>.

Cependant, cette ère n'était pas uniquement caractérisée par des succès économiques. Les médias européens ont également joué un rôle central dans la présentation positive de la culture populaire japonaise. Des éléments tels que le manga, l'animation, la musique et les jeux vidéo ont été mis en avant, captivant l'imaginaire des jeunes générations européennes. Particulièrement chez les Français, connus pour être les premiers consommateurs de mangas au monde après le Japon. Cette mise en valeur culturelle a transcendé les frontières, contribuant à établir une connexion profonde entre les deux cultures<sup>150</sup>.

Ainsi, les médias ont été des architectes essentiels dans la création d'une vision du Japon en pleine renaissance, tant sur le plan économique que culturel. Cette période a marqué une dynamique de coopération et de compréhension renouvelée entre le Japon et l'Europe, grâce à une représentation médiatique détaillée et positive qui a contribué à façonner l'opinion publique européenne sur le Japon de l'après-guerre.

### **Paragraphe 4 – Le Japon contemporain en tant que partenaire stratégique**

Dans l'ère contemporaine, le Japon a acquis une place essentielle en tant que partenaire stratégique pour l'Europe, marquant une évolution significative dans la nature de leur relation. La couverture médiatique européenne met en avant de manière particulière les valeurs partagées, notamment la démocratie, les droits de l'homme, et le libre-échange, qui ont solidifié les liens entre le Japon et l'Union européenne. Un moment décisif dans cette dynamique a été la signature de l'accord de partenariat économique en 2019, célébré

---

<sup>149</sup> É. Douville-Feer, « Les nouveaux enjeux économiques et géopolitiques au Japon », *Revue internationale et stratégique*, 2011, n° 81, p. 54-65, en ligne <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2011-1-page-54.htm> (consulté le 25/04/2024).

<sup>150</sup> K. Iwabuchi, *op. cit.*, p. 37-53.

comme un jalon majeur dans l'établissement de la plus grande zone de libre-échange du monde<sup>151</sup>.

La coopération actuelle entre le Japon et l'Europe est présentée comme un exemple éloquent d'un partenariat basé sur des valeurs communes et des intérêts partagés. Les médias européens soulignent fréquemment la convergence de visions sur des questions cruciales telles que le changement climatique, la sécurité régionale, la lutte contre le terrorisme, et la promotion d'un ordre international fondé sur des règles. Cette coopération stratégique est mise en avant comme un modèle dans les relations internationales, démontrant la capacité des deux acteurs à surmonter les différences historiques et culturelles pour travailler ensemble vers des objectifs communs<sup>152</sup>.

En outre, la perception médiatique contemporaine du Japon met en exergue son rôle en tant que partenaire influent dans la promotion de valeurs démocratiques et de normes internationales. Les médias européens accordent une attention particulière aux initiatives japonaises visant à contribuer positivement à la scène mondiale, renforçant ainsi l'image du Japon en tant qu'acteur responsable et engagé. Des reportages détaillés mettent en lumière les contributions du Japon aux initiatives mondiales en faveur de la paix, du développement durable, et de la stabilité, contribuant ainsi à cimenter sa position en tant que partenaire stratégique de premier plan pour l'Europe dans le monde contemporain.

En résumé, la transition du Japon d'une image de partenaire économique à celle de partenaire stratégique est clairement reflétée dans la couverture médiatique européenne contemporaine. La reconnaissance des valeurs communes, la signature d'accords importants et la coopération sur des enjeux mondiaux cruciaux sont autant d'éléments qui façonnent cette nouvelle perception du Japon en tant que partenaire clé dans l'agenda stratégique de l'Europe.

---

<sup>151</sup> <https://trade.ec.europa.eu/access-to-markets/fr/content/accord-de-partenariat-economique-ue-japon> (consulté le 26/04/2024).

<sup>152</sup> H. Watanabe, « Les relations Japon-Europe en Asie, au niveau multilatéral », *op.cit.*, p. 105-116.

## Chapitre 3 - L'éminence de l'empire japonais sur la scène internationale

---

Ce troisième chapitre se propose d'examiner l'éminence de l'empire japonais sur la scène internationale, en mettant en lumière les comparaisons et les influences qui en découlent. La première partie entreprendra une analyse comparative des débats européens sur l'empire japonais par rapport à d'autres puissances coloniales, en scrutant les similarités et les divergences dans les perceptions et les critiques formulées (Section 1). Cette approche permettra de situer l'empire japonais dans le contexte plus large des dynamiques impérialistes de l'époque. La seconde partie se concentrera sur les répercussions de ces débats européens sur l'empire japonais, en explorant comment les discussions et les opinions exprimées ont façonné les politiques et les relations internationales à long terme (Section 2).

### Section 1 - Analyse comparative des débats sur l'empire japonais face à d'autres puissances coloniales

Entre 1868 et 1945, le Japon s'est imposé comme une puissance impérialiste en Asie et dans le Pacifique, rivalisant avec les empires coloniaux européens et américains. Cette situation a suscité des réactions diverses en Europe, où le Japon était à la fois admiré et craint, respecté et méprisé, allié et ennemi. Quels étaient les points communs et les différences entre la perception du Japon et celle des autres empires coloniaux par l'opinion publique européenne ?

À travers une analyse comparative, cette section met en lumière tant les similitudes que les divergences entre le Japon et les autres empires coloniaux. Le premier paragraphe explorera les points communs, tels que les motivations impérialistes, les stratégies d'expansion et les politiques d'assimilation, qui rapprochent le Japon des puissances coloniales occidentales (Paragraphe 1). Le second paragraphe, quant à lui, se penchera sur les spécificités de l'empire japonais, en soulignant les particularités culturelles, politiques et économiques qui le distinguent de ses homologues européens (Paragraphe 2).

#### Paragraphe 1 – Les similitudes entre le Japon et les autres empires coloniaux

Il est ici question de traiter les similitudes entre l'empire japonais et les autres empires coloniaux en se concentrant sur trois aspects principaux. D'abord, nous explorerons les motivations économiques, politiques et culturelles qui ont conduit à l'expansion impériale japonaise, soulignant comment celles-ci reflétaient les raisons similaires qui animaient les autres puissances coloniales (A). Ensuite, nous analyserons les défis rencontrés par le Japon face à la résistance et aux aspirations à l'indépendance des populations colonisées, un phénomène commun à tous les empires de l'époque (B). Enfin, ce paragraphe abordera les condamnations internationales dont le Japon a fait l'objet, mettant en lumière les critiques et sanctions liées à ses violations des droits de l'homme et à ses ambitions hégémoniques (C).

## **A – Expansion impériale japonaise : des motivations économiques, politiques et culturelles similaires aux autres empires coloniaux**

Une première similitude frappante entre l'expansion impériale japonaise et les autres empires coloniaux réside dans la convergence de leurs motivations, couvrant des sphères économiques, politiques, stratégiques, et même teintées d'une notion de supériorité culturelle et raciale. Le Japon, tout comme ses homologues impériaux, s'est engagé dans cette entreprise expansionniste avec une série d'objectifs interconnectés<sup>153</sup>.

Sur le plan économique, le Japon a cherché à exploiter les ressources naturelles des territoires qu'il convoitait. Des exemples concrets incluent la quête de matières premières en Mandchourie et dans d'autres régions de la Chine pour soutenir son industrialisation croissante. L'ouverture de nouveaux marchés était également un objectif central, illustré par les tentatives du Japon pour établir une sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale en Asie de l'Est, visant à consolider son emprise économique dans la région<sup>154</sup>.

Du point de vue politique et stratégique, l'expansion japonaise visait à renforcer la sécurité nationale. L'accès à des territoires riches en ressources naturelles assurait une base solide pour l'autosuffisance et la résilience face aux pressions extérieures. L'extension du territoire japonais en Asie était également perçue comme un moyen de contrecarrer les influences occidentales dans la région, consolidant ainsi la position géopolitique du Japon.

Le sentiment de supériorité culturelle et raciale s'est traduit par une vision paternaliste envers les peuples considérés comme inférieurs ou arriérés. Cette attitude était manifeste dans la politique d'assimilation culturelle et d'établissement de structures impériales. Par exemple, les efforts pour imposer la culture japonaise en Corée et en Mandchourie étaient des manifestations concrètes de cette dynamique.

En somme, cette première similitude met en lumière la complexité des motivations japonaises, révélant une toile interconnectée d'objectifs économiques, politiques, stratégiques et culturels, qui ressemblent étrangement à celles des autres empires coloniaux de l'époque.

## **B – Résistance et aspirations à l'indépendance : les défis du Japon face à la contestation des populations colonisées**

Une deuxième similitude significative émerge dans le récit de l'expansion impériale japonaise, soulignant les défis rencontrés par le Japon en raison de la résistance et des aspirations à l'indépendance des populations colonisées. Cette dynamique reflète une réalité commune partagée avec d'autres empires coloniaux de l'époque qui servent d'illustration à la complexité des relations entre colonisateurs et colonisés<sup>155</sup>.

---

<sup>153</sup> P.-F. Souyri, *Histoire du Japon médiéval : Le monde à l'envers*, Paris, éd. Perrin, 2013, p. 417-432.

<sup>154</sup> *Ibid.*

<sup>155</sup> A. Foucrier, « Populations coloniales », *Annales de démographie historique*, 2007, n° 113, p. 5-11, en ligne <https://www.cairn.info/revue-annales-de-demographie-historique-2007-1-page-5.htm> (consulté le 08/05/2024).

Dans les territoires occupés par le Japon, notamment en Corée, en Chine, en Indochine et aux Philippines, des manifestations de résistance ont pris diverses formes. Des révoltes locales ont éclaté, symbolisant le refus des populations autochtones d'accepter la domination japonaise. Un exemple emblématique est la révolte des Philippins contre le joug japonais, soulignant la volonté farouche de ces communautés de défendre leur autonomie<sup>156</sup>.

Les mouvements de guérilla ont également joué un rôle prépondérant dans la contestation des populations colonisées. Des groupes insurgés se sont formés pour mener une résistance armée contre l'occupation japonaise. En Chine, par exemple, des mouvements de guérilla ont émergé pour contrer l'avancée japonaise, symbolisant une opposition farouche à la présence impériale<sup>157</sup>.

Les aspirations à l'indépendance ont donné naissance à des mouvements nationalistes vigoureux. En Corée, le sentiment nationaliste a pris une ampleur considérable, conduisant à des revendications fortes pour l'indépendance face à la domination japonaise<sup>158</sup>. De même, en Indochine, les aspirations à l'indépendance ont alimenté des mouvements nationalistes visant à évincer le joug colonial<sup>159</sup>.

Des soulèvements populaires, souvent caractérisés par des manifestations de masse et des protestations civiles, ont également marqué cette période. En Chine, le mouvement du 9 décembre 1935 à Shanghai illustre la volonté du peuple de s'opposer à l'occupation japonaise<sup>160</sup>. Ces soulèvements symbolisent la résilience des populations colonisées face à l'oppression<sup>161</sup>.

En résumé, cette deuxième similitude met en lumière les défis complexes auxquels le Japon a été confronté en raison de la résistance et des aspirations à l'indépendance des populations colonisées, une dynamique partagée avec d'autres empires coloniaux

---

<sup>156</sup> J.-P. Baulon, « Les Philippines, laboratoire de la contre-insurrection ? La révolte des Huks et sa répression (1946-1954) », *Stratégique*, 2012, n° 100-101, p. 95-112, en ligne <https://www.cairn.info/revue-strategique-2012-2-page-95.htm> (consulté le 08/05/2024).

<sup>157</sup> J. Fairbank, « La guerre de résistance chinoise. 1937-1945 », *Histoire de la Chine. Des origines à nos jours*, Paris, éd. Tallandier, 2013, p. 449-474, en ligne <https://www.cairn.info/histoire-de-la-chine--9791021001107-page-449.htm> (consulté le 10/05/2024).

<sup>158</sup> G. Delamotte, « Les relations entre le Japon et la Corée du Sud : le poids de l'histoire », *Annuaire français de relations internationales*, éd. Éditions Panthéon-Assas, 2021, p. 417-426, en ligne <https://www.cairn.info/annuaire-francais-de-relations-internationales--9782376510413-page-417.htm> (consulté le 10/05/2024).

<sup>159</sup> D. Serfass, « Occupation japonaise et collaboration chinoise : tendances historiographiques récentes », *Revue historique*, 2016, n° 680, p. 941-966, en ligne <https://www.cairn.info/revue-historique-2016-4-page-941.htm> (consulté le 10/05/2024).

<sup>160</sup> X. Giafféri-Huang, « Histoire des révolutions chinoises », *Le roman chinois. depuis 1949*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 1991, p. 79-93, en ligne <https://www.cairn.info/le-roman-chinois-depuis-1949--9782130438366-page-79.htm> (consulté le 11/05/2024).

<sup>161</sup> V. Louzon, « Une révolte postcoloniale entre Chine et Japon. Legs impériaux dans le soulèvement taïwanais de 1947 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2017, n° 136, p. 85-97, en ligne <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2017-4-page-85.htm> (consulté le 11/05/2024).

contemporains. Ces manifestations diverses de contestation témoignent du caractère inévitable de la tension entre les objectifs impériaux et les aspirations des peuples autochtones à la liberté.

### **C – Condamnations internationales : les critiques et sanctions envers l'empire japonais pour ses violations des droits de l'homme et ses ambitions hégémoniques**

Une troisième similitude cruciale entre l'empire japonais et d'autres empires coloniaux réside dans la confrontation avec la critique et la condamnation de la part de la communauté internationale. Ces critiques étaient dirigées contre les violations des droits de l'homme, les atrocités commises et les ambitions hégémoniques du Japon. L'exposition de ces réalités a conduit à des réactions internationales, marquant une période de désapprobation et de sanctions<sup>162</sup>.

L'une des principales accusations portées contre le Japon était liée à ses violations des droits de l'homme. Des exemples concrets incluent les atrocités commises lors du massacre de Nankin en 1937, où les forces japonaises ont été accusées de violences massives contre la population chinoise, notamment de viols et de massacres. Ces actions ont suscité l'indignation à l'échelle mondiale, alimentant la critique internationale<sup>163</sup>.

Les agressions militaires japonaises dans diverses régions, telles que la Chine et l'Indochine, ont également été vigoureusement condamnées. Les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et d'autres membres de la communauté internationale ont exprimé leur désapprobation face aux actions expansionnistes du Japon, percevant celles-ci comme une menace pour la stabilité régionale<sup>164</sup>.

Les ambitions hégémoniques du Japon ont conduit à son isolement et à des sanctions de la part d'organisations internationales telles que la Société des Nations. La Ligue des Nations a dénoncé l'agression japonaise, soulignant l'incompatibilité de ces actions avec les principes fondamentaux de la coopération internationale. Cet isolement diplomatique a également été renforcé par des sanctions économiques, notamment de la part des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France, cherchant ainsi à contenir l'expansion japonaise et à protéger leurs propres intérêts en Asie<sup>165</sup>.

En somme, cette troisième similitude met en évidence la convergence des réactions internationales négatives envers le Japon et d'autres empires coloniaux. Les critiques et sanctions internationales, motivées par des préoccupations humanitaires et le maintien de l'équilibre régional, ont contribué à façonner le paysage diplomatique de l'époque et ont marqué un tournant significatif dans la perception de l'empire japonais sur la scène mondiale.

---

<sup>162</sup> B. Lambert, « Entre déni et oubli : le procès de Tokyo (1946-1948) », *Le Monde Juif*, 1996, n° 156, p. 17-31, en ligne <https://www.cairn.info/revue-le-monde-juif-1996-1-page-17.htm/revue-le-monde-juif-1996-1.htm> (consulté le 12/05/2024).

<sup>163</sup> R. Mitter, *op. cit.*, p. 11-23.

<sup>164</sup> P. Brocheux (dir.), S. El Mechat, M. Frey, K. Hack, A. Nanta, S. Randrianja, J.-M. Regnault, *op. cit.*, p. 17-32.

<sup>165</sup> *Ibid.*

Pour résumer cette sous-section, l'expansion impériale japonaise présente des similitudes frappantes avec d'autres empires coloniaux, englobant des motivations économiques, politiques, stratégiques et culturelles. Sur le plan économique, le Japon cherchait à exploiter les ressources naturelles et à ouvrir de nouveaux marchés. Politiquement, l'expansion visait à renforcer la sécurité nationale et à contrecarrer les influences occidentales. La supériorité culturelle se manifestait dans la politique d'assimilation culturelle. Parallèlement, le Japon faisait face à des défis similaires aux autres empires en raison de la résistance et des aspirations à l'indépendance des populations colonisées, reflétant la complexité des relations colonisateur-colonisé. En outre, le Japon a été confronté à des condamnations internationales, notamment pour ses violations des droits de l'homme, ses agressions militaires et ses ambitions hégémoniques, ce qui a conduit à des sanctions et à son isolement diplomatique. Ces similitudes soulignent la nature complexe et controversée de l'expansion impériale japonaise, partagée avec d'autres puissances coloniales de l'époque.

## **Paragraphe 2 – Les différences entre le Japon et les autres empires coloniaux**

Le Japon, à la différence des autres empires coloniaux, présente une trajectoire unique, se démarquant par son évolution de nation colonisée à précurseur de la modernisation, illustrant ainsi un parcours singulier de la colonisation à la renaissance (A). Sa montée en puissance exceptionnelle, tant sur le plan militaire qu'industriel, le distingue nettement parmi les autres empires coloniaux de l'époque, offrant un cas d'étude fascinant pour les historiens (B). Enfin, la perception européenne de l'empire japonais est marquée par une dualité complexe, oscillant entre admiration et ambivalence, reflet des tensions et des paradoxes au sein des puissances coloniales face à cette nation en pleine transformation (C).

### **A – De la colonisation à la renaissance : le Japon en tant que nation colonisée devenue pionnière de la modernisation**

Une première distinction majeure entre le Japon et d'autres empires coloniaux réside dans le fait que le Japon, à l'inverse de ses contemporains, était initialement un pays colonisé. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le Japon a subi l'humiliation des traités inégaux imposés par les puissances occidentales, marquant une période sombre de son histoire<sup>166</sup>.

L'ouverture forcée du Japon au commerce international a été concrétisée par le traité de Kanagawa en 1854 avec les États-Unis, suivi par d'autres accords similaires avec d'autres puissances occidentales. Ces traités ont imposé des restrictions sévères au Japon, sapant sa souveraineté et exposant sa vulnérabilité face à l'expansionnisme occidental. Cet épisode de colonisation a engendré un profond ressentiment au sein de la population japonaise.

Cependant, la réaction du Japon à cette colonisation a été unique. Plutôt que de simplement accepter la domination occidentale, le Japon a entrepris une quête de modernisation ambitieuse. Ce processus, connu sous le nom de l'ère Meiji, a été marqué par l'adoption de

---

<sup>166</sup> R. Calvet, *op. cit.*, p. 229-246.

réformes radicales visant à remodeler le gouvernement, l'économie et la société japonaise<sup>167</sup>.

Le Japon a puisé dans les modèles occidentaux pour moderniser son armée, son système éducatif, son infrastructure et son industrie. L'introduction de technologies, de méthodes de gouvernance et de concepts industriels occidentaux a permis au Japon de rapidement émerger en tant que puissance moderne<sup>168</sup>.

Cependant, ce n'était pas une simple imitation. Le Japon a également opéré une résistance culturelle, préservant ses valeurs traditionnelles tout en assimilant les éléments jugés bénéfiques de la modernité occidentale. Cet équilibre subtil entre tradition et modernité a contribué à forger une identité nationale distinctive<sup>169</sup>.

Le sentiment de revanche et de fierté nationale a motivé le Japon à défier les puissances coloniales occidentales. Cette dynamique a culminé avec des victoires militaires éclatantes contre la Russie en 1905, ébranlant la perception mondiale du pouvoir colonial occidental. La vision du Japon comme leader de l'Asie a pris forme, marquant une transition remarquable de la colonisation à la Renaissance, une trajectoire singulière parmi les empires de l'époque.

## **B – Émergence d'une puissance exceptionnelle : le Japon, une singularité militaire et industrielle parmi les empires coloniaux**

Une deuxième divergence significative entre le Japon et les autres empires coloniaux réside dans la capacité unique du Japon à émerger en tant que puissance militaire et industrielle prédominante. Contrairement à ses homologues, le Japon a réussi à rivaliser avec les puissances occidentales à un niveau économique, technologique et militaire.

Sur le plan militaire, le Japon a démontré une remarquable compétence stratégique et tactique. La première guerre sino-japonaise de 1894-1895 a abouti à une victoire éclatante pour le Japon, illustrant sa capacité à remporter des conflits régionaux. Encore plus significative a été la guerre russo-japonaise de 1904-1905, au cours de laquelle le Japon a infligé des défaites décisives à la Russie, une puissance européenne majeure. Ces victoires ont ébranlé le prestige des puissances coloniales occidentales et ont établi le Japon comme une force militaire à part entière<sup>170</sup>.

L'émergence industrielle du Japon était tout aussi remarquable. Inspiré par le modèle occidental, le Japon a entrepris des réformes économiques et industrielles majeures pendant l'ère Meiji. Des secteurs tels que l'industrie lourde, la construction navale, et la production d'acier ont connu une croissance fulgurante. Le Japon a rapidement rattrapé les

---

<sup>167</sup> B. Blancheton, « La restauration Meiji au Japon. », *op. cit.*, p. 26-29.

<sup>168</sup> *Ibid.*

<sup>169</sup> P. Pelletier, « Immigration, post-colonialisme et biopolitique de l'identité au Japon », *Hérodote*, 2019, n° 174, p. 45-64, en ligne <https://www.cairn.info/revue-herodote-2019-3-page-45.htm> (consulté le 14/05/2024).

<sup>170</sup> C. Woo, *op. cit.*, p. 115-133.

nations occidentales sur le plan technologique, intégrant efficacement les avancées industrielles pour renforcer sa puissance économique<sup>171</sup>.

La résilience militaire du Japon s'est manifestée à nouveau pendant la Seconde Guerre mondiale. L'attaque surprise sur Pearl Harbor en 1941 a marqué le début de l'offensive japonaise dans le Pacifique. Le Japon a réussi à étendre son empire en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, résistant efficacement aux contre-attaques alliées<sup>172</sup>.

Cependant, la guerre a pris un tournant dramatique avec les bombardements atomiques de Hiroshima et Nagasaki en 1945. Cet acte a entraîné la capitulation du Japon, mettant fin à sa résistance face à l'offensive américaine. Les destructions massives et les conséquences humanitaires ont redéfini le paysage géopolitique mondial et ont marqué la fin de l'ère impériale japonaise<sup>173</sup>.

En résumé, cette deuxième distinction souligne le caractère exceptionnel du Japon en tant que puissance militaire et industrielle parmi les empires coloniaux. Ses victoires stratégiques et son essor économique ont façonné une trajectoire unique dans l'histoire impériale, faisant du Japon une entité à part dans le contexte colonial mondial.

### **C – Complexités de la perception européenne : le Japon, entre admiration et ambivalence dans le regard des puissances coloniales**

La troisième distinction réside dans la complexité de la perception européenne à l'égard du Japon, une expérience singulière qui oscillait entre admiration, crainte, respect, mépris, curiosité et rejet. Contrairement aux autres empires coloniaux, le regard des puissances européennes sur le Japon était teinté d'une palette d'émotions et de réactions variées<sup>174</sup>.

L'admiration envers le Japon émanait de son extraordinaire transition vers la modernité. Les réformes de l'ère Meiji ont captivé l'imagination européenne, faisant du Japon un exemple de réussite dans l'adoption rapide de technologies occidentales tout en préservant ses traditions. Les avancées artistiques, notamment dans les domaines de l'*ukiyo-e* et de l'estampe japonaise, ont séduit les artistes européens, contribuant à une vogue pour le japonisme au sein de mouvements artistiques tels que l'Art nouveau<sup>175</sup>.

Cependant, cette admiration coexistait avec une certaine crainte. L'émergence rapide du Japon en tant que puissance militaire et industrielle a suscité des inquiétudes parmi les puissances coloniales européennes. Le sentiment de menace a été exacerbé par les

---

<sup>171</sup> R. Calvet, *op. cit.*, p. 229-246.

<sup>172</sup> *Ibid.*

<sup>173</sup> H. Michel, « La capitulation japonaise », *La Seconde Guerre mondiale*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 1980, p. 410-430, en ligne <https://www.cairn.info/la-seconde-guerre-mondiale-2--9782130351986-page-410.htm> (consulté le 15/05/2024).

<sup>174</sup> Y. Yukiko, *op. cit.*, p. 15-29.

<sup>175</sup> P. Pelletier, « L'invention d'une esthétique », *op. cit.*, p. 133-167.

victoires du Japon contre la Russie et la Chine, remettant en question la suprématie occidentale<sup>176</sup>.

Le respect envers le Japon était également alimenté par sa capacité à naviguer habilement entre modernité et tradition. L'Europe a reconnu la manière dont le Japon a préservé son identité culturelle tout en adoptant des éléments de la modernité occidentale. Cette dualité a inspiré des débats intellectuels et des réflexions sur les modèles de modernisation.

D'un autre côté, des éléments de mépris et de racisme étaient présents. Les stéréotypes persistants, tels que le « péril jaune », ont été nourris par la peur de la concurrence économique et de l'ascension du Japon en tant que puissance régionale. Ces préjugés ont également été exacerbés par des considérations racistes profondément enracinées<sup>177</sup>.

L'ambivalence envers le Japon s'est manifestée dans la représentation médiatique et artistique. Alors que certaines œuvres célébraient le « miracle japonais », d'autres perpétuaient des clichés orientalistes et racistes. Les politiques impérialistes du Japon en Asie ont également généré des critiques, mettant en lumière les tensions inhérentes à la perception européenne<sup>178</sup>.

En somme, la manière dont le Japon a été perçu par les puissances coloniales européennes a été empreinte d'une complexité fascinante, reflétant les multiples facettes de son histoire, de sa culture et de sa modernisation. Cette ambivalence a contribué à façonner le dialogue interculturel entre le Japon et l'Europe au cours de cette période de l'histoire.

Pour résumer cette sous-section, la distinction majeure entre le Japon et d'autres empires coloniaux réside dans le fait que le Japon, initialement colonisé au XIX<sup>e</sup> siècle, a transformé son humiliation en une remarquable renaissance durant l'ère Meiji, adoptant la modernisation tout en préservant ses valeurs traditionnelles. Contrairement à ses contemporains, le Japon a émergé en tant que puissance militaire et industrielle exceptionnelle, remportant des victoires stratégiques et rivalisant avec les puissances occidentales. La complexité de la perception européenne du Japon est une autre distinction marquante, oscillant entre admiration pour sa modernisation rapide, crainte face à son ascension militaire, respect pour son équilibre entre tradition et modernité, mépris et racismes alimentés par des stéréotypes persistants, et une ambivalence reflétée dans la représentation médiatique et artistique. Cette expérience singulière a façonné le dialogue interculturel entre le Japon et l'Europe, définissant une trajectoire unique dans l'histoire impériale mondiale.

---

<sup>176</sup> Y. Yukiko, *op. cit.*, p. 15-29.

<sup>177</sup> *Ibid.*

<sup>178</sup> H. Tertrais, « Le « miracle économique » japonais et sa dissémination (années 1960 et 1970) », *op. cit.*, p. 129-138.

## **Section 2 - Répercussions profondes des débats européens sur l'empire japonais et leur influence sur les politiques et les relations internationales à long terme**

Cette section porte sur les perceptions et les discours européens ont façonné les politiques adoptées par les puissances européennes à l'égard du Japon, tant sur le plan diplomatique que militaire. Le premier paragraphe analysera l'influence de ces perceptions sur les décisions politiques européennes, en mettant en évidence les stratégies de coopération, de rivalité ou de confrontation développées à l'égard du Japon (Paragraphe 1). Le second paragraphe s'intéressera aux conséquences à long terme de ces débats sur les relations internationales, en évaluant l'héritage laissé par l'empire japonais dans la configuration géopolitique contemporaine et les dynamiques de pouvoir globales (Paragraphe 2).

### **Paragraphe 1 – Influence de ces perceptions sur les politiques européennes envers le Japon**

L'influence des perceptions européennes a profondément marqué les politiques adoptées par le Royaume-Uni, l'Italie et d'autres pays européens envers l'empire japonais. Ces perceptions ont joué un rôle déterminant dans le développement des relations, allant de l'admiration et de la coopération à la méfiance et à l'hostilité. L'étude des perceptions européennes de l'empire japonais révèle une influence significative sur les politiques de divers pays européens, façonnant leurs alliances et stratégies diplomatiques. Au Royaume-Uni, l'admiration pour les réalisations japonaises et la quête d'alliances stratégiques ont marqué les relations bilatérales, aboutissant à des accords militaires et économiques notables (A). En Italie, la coopération coloniale et l'adhésion à l'Axe tripartite illustrent une dynamique de collaboration étroite, motivée par des ambitions impériales communes (B). D'autres pays européens ont oscillé entre une admiration prudente et des tensions palpables, reflétant une diversité de positions face à l'expansionnisme japonais et ses implications globales (C).

#### **A – Royaume-Uni : admiration et alliances stratégiques**

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, le Royaume-Uni a manifesté une admiration particulière envers le Japon, considérant le pays comme un exemple de modernisation réussie en Asie. Cette perception a été renforcée par la mise en œuvre de réformes et de changements structurels lors de l'ère Meiji, qui a propulsé le Japon vers le statut de grande puissance industrielle et militaire. Les intérêts communs, en particulier la préoccupation partagée face à la menace russe en Asie, ont été des facteurs déterminants dans la formation d'une relation privilégiée entre le Royaume-Uni et le Japon<sup>179</sup>.

Cette convergence d'intérêts a abouti à la signature du traité d'alliance entre le Royaume-Uni et le Japon en 1902, un accord qui a été renouvelé jusqu'en 1923. Cette alliance stratégique a permis au Royaume-Uni de renforcer sa présence en Asie et de coopérer avec le Japon en tant que partenaire stratégique, tout en reconnaissant la montée en puissance de ce dernier. Pendant la guerre russo-japonaise (1904-1905), le Royaume-Uni

---

<sup>179</sup> H. Tertrais, « Le jeu des puissances, l'affirmation du Japon, l'effondrement de la Chine », *op. cit.*, p. 26-37.

a apporté son soutien au Japon et a cédé certains droits en Chine, consolidant ainsi une politique favorable envers son allié japonais<sup>180</sup>.

Cependant, les circonstances ont radicalement changé après la Seconde Guerre mondiale. La déclaration de guerre du Royaume-Uni contre le Japon en 1941 a marqué une rupture dans leur relation, illustrant le basculement du Japon de l'allié vers l'ennemi. La participation du Royaume-Uni à la Conférence de Potsdam en 1945, où les Alliés ont discuté des termes de la reddition japonaise, a souligné ce changement radical de politique envers le Japon. En tant qu'ancien allié devenu ennemi, le Japon était désormais perçu comme un acteur de l'Axe à vaincre<sup>181</sup>.

Cette évolution dramatique dans la politique du Royaume-Uni envers le Japon reflète les réalités complexes des relations internationales au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Les alliances stratégiques formées pour répondre à des intérêts communs ont été reconfigurées en fonction des événements mondiaux et des dynamiques changeantes du pouvoir. La transformation de l'amitié entre le Royaume-Uni et le Japon en une relation hostile après la Seconde Guerre mondiale souligne la volatilité et la contingence des alliances internationales dans un contexte géopolitique en constante évolution.

## **B – Italie : coopération coloniale et Axe tripartite**

Avant la Première Guerre mondiale, l'Italie cherchait à affirmer sa puissance coloniale et a établi des liens amicaux avec le Japon. Cette collaboration s'est intensifiée lors de la conquête italienne de la Libye en 1911-1912, où le Japon a fourni des conseils et des armes à l'Italie. Cette coopération a jeté les bases d'une amitié qui a été renforcée lors de la Conférence de paix de Paris en 1919, où la reconnaissance des droits japonais sur certains territoires coloniaux a consolidé les relations entre ces deux nations au destin similaire<sup>182</sup>.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Italie a rejoint l'Axe, formant une alliance avec l'Allemagne nazie et le Japon impérial. Cette alliance avait pour objectif de créer une coordination stratégique entre ces puissances, et l'Italie adopta une politique coopérative envers le Japon au cours de la guerre. Cependant, la défaite de l'Axe et la fin de la guerre ont radicalement modifié la dynamique des relations entre l'Italie et le Japon.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Italie, devenue alliée des vainqueurs, a adopté une politique critique et distante envers le Japon. Cette évolution a été illustrée par la déclaration de guerre de l'Italie au Japon en 1945, signalant un changement fondamental dans les

---

<sup>180</sup> G. Bonifas (dir.), M. Faraut (dir.), *op. cit.*, p. 224-233.

<sup>181</sup> J. Elleinstein, « Potsdam : l'adieu des grands », *Goliath contre Goliath : histoire des relations américano-soviétiques (1). L'Enfance des Grands (1941-1949)*, Paris, éd. Fayard, 1986, p. 289-319, en ligne <https://www.cairn.info/goliath-contre-goliath-1--9782213016962-page-289.htm> (consulté le 16/05/2024).

<sup>182</sup> A. Di Virgilio, J. Katô, « Factionalisme, coalitions et fragmentation politique. Qu'est-ce qui a vraiment changé dans le système partisan au Japon et en Italie dans la décennie 1990 ? », *Revue française de science politique*, 2001, n° 51, p. 587-619, en ligne <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2001-4-page-587.htm> (consulté le 17/05/2024).

relations bilatérales<sup>183</sup>. L'Italie a également participé à la Conférence de San Francisco en 1951, où le traité de paix avec le Japon a été négocié. Cette participation a marqué l'engagement de l'Italie envers la résolution des questions internationales et son désir de contribuer à la création d'un ordre mondial stable et pacifique<sup>184</sup>.

En somme, l'histoire des relations entre l'Italie et le Japon a été marquée par des phases distinctes, allant de la coopération pendant la conquête coloniale à la collaboration au sein de l'Axe pendant la guerre, puis à la critique et à la distance après la défaite de l'Axe. Les évolutions politiques et les événements majeurs du XX<sup>e</sup> siècle ont façonné ces relations, reflétant les changements dans les alliances internationales et les priorités diplomatiques de chaque nation.

### **C – Autres pays européens : entre admiration et tensions**

D'autres pays européens ont effectivement admiré l'empire japonais en tant que modèle de modernisation, attirés par le succès spectaculaire de l'ère Meiji. La rapidité avec laquelle le Japon avait transformé son économie, son système politique et son armée suscitait l'admiration parmi certains cercles européens. Les réformes de l'ère Meiji étaient perçues comme un exemple de modernisation réussie sans renoncer à la préservation de la culture et de l'identité nationales, une préoccupation partagée par plusieurs nations européennes à cette époque<sup>185</sup>.

Cependant, ces relations étaient souvent teintées de tensions en raison des ambitions expansionnistes du Japon en Asie. Les guerres menées par le Japon contre la Chine, la Corée, la Russie et les États-Unis ont créé des fissures au sein des alliances européennes. Alors que certaines nations européennes pouvaient voir dans le Japon un partenaire stratégique, d'autres étaient inquiètes des ambitions territoriales japonaises et de l'impact sur la stabilité régionale<sup>186</sup>.

Les atrocités et crimes de guerre perpétrés par le Japon au cours de cette période ont également eu un impact significatif sur les relations avec les puissances européennes. Les actions brutales du Japon envers les populations civiles et militaires, comme les massacres de Nankin, ont choqué le monde et ont été en contradiction flagrante avec les valeurs démocratiques et libérales défendues par plusieurs pays européens. L'idéologie nationaliste et militariste du Japon a également créé des frictions avec les nations européennes, qui s'efforçaient de promouvoir la démocratie et les droits de l'homme<sup>187</sup>.

---

<sup>183</sup> « Repères chronologiques », *Histoire de l'armée italienne*, Paris, éd. Perrin, 2021, p. 489-510, en ligne <https://www.cairn.info/histoire-de-l-armee-italienne--9782262044039-page-489.htm> (consulté le 19/05/2024).

<sup>184</sup> J.-B. Duroselle, A. Kaspi, « L'échec des grandes conférences internationales (1945- 1947) », *Histoire des relations internationales. De 1945 à nos jours*, Paris, éd. Armand Colin, 2017, p. 5-62, en ligne <https://www.cairn.info/histoire-des-relations-internationales--9782200601744-page-5.htm> (consulté le 19/05/2024).

<sup>185</sup> P. Souyri, « La modernité japonaise dans tous ses états », *Le Débat*, 2009, n° 153, p. 88-99, en ligne <https://www.cairn.info/revue-le-debat-2009-1-page-88.htm> (consulté le 20/05/2024).

<sup>186</sup> Y. Yukiko, *op. cit.*, p. 15-29.

<sup>187</sup> R. Mitter, *op. cit.*, p. 11-23.

En résumé, les perceptions européennes ont joué un rôle crucial dans la formulation des politiques envers le Japon. Les relations initialement favorables ont évolué en fonction des événements mondiaux et des actions de l'empire japonais. Les tensions liées aux ambitions coloniales, aux guerres et aux violations des droits de l'homme ont influencé la manière dont les puissances européennes interagissaient avec le Japon. Ces interactions complexes reflètent les nuances et les défis inhérents aux relations entre l'empire japonais et les nations européennes au cours de cette période tumultueuse de l'histoire.

En guise de résumé pour cette sous-section, les perceptions européennes de l'empire japonais ont exercé une influence significative sur les politiques adoptées par des nations telles que le Royaume-Uni, l'Italie et d'autres pays européens. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le Royaume-Uni a admiré le Japon comme un modèle de modernisation, conduisant à une alliance stratégique renforcée par des intérêts communs, mais cette relation a brusquement évolué après la Seconde Guerre mondiale. L'Italie a coopéré avec le Japon pendant la conquête coloniale, formant plus tard une alliance au sein de l'Axe, mais a changé de cap après la guerre. D'autres nations européennes ont oscillé entre admiration pour la modernisation japonaise et des préoccupations face à ses ambitions expansionnistes et aux atrocités commises pendant les guerres. Ces dynamiques complexes ont façonné les politiques européennes envers le Japon, illustrant la volatilité des alliances internationales et les changements diplomatiques liés à l'évolution des événements mondiaux. Les tensions découlant des ambitions territoriales et des violations des droits de l'homme ont également influencé les interactions entre l'empire japonais et les nations européennes au cours de cette période. Ces débats européens ont ainsi laissé un impact durable sur les relations internationales à long terme, en reflétant la complexité des enjeux de sécurité, de développement et de droits de l'homme dans le contexte de l'empire japonais de 1868 à 1945.

## **Paragraphe 2 – L'empire japonais : répercussions et héritage dans les relations internationales**

L'empire japonais, qui a existé de 1868 à 1945, a été un phénomène historique complexe et ambigu, qui a suscité des débats et des réactions contrastés en Europe. Ces débats ont eu des conséquences importantes sur les politiques européennes envers le Japon, ainsi que sur les relations internationales à long terme. Ces conséquences peuvent être analysées selon trois dimensions : la sécurité, le développement et les droits de l'homme. Les répercussions de l'empire japonais sur les relations internationales sont multiples et profondes, influençant divers aspects de la dynamique mondiale contemporaine. En premier lieu, l'impact sur la sécurité internationale, notamment à travers les transformations militaires et les alliances stratégiques, a façonné les politiques de défense dans la région Asie-Pacifique (A). Ensuite, l'influence japonaise sur le développement économique et industriel a laissé une empreinte durable, marquant le parcours de modernisation de nombreux pays asiatiques et au-delà (B). Enfin, l'héritage du Japon impérial dans le domaine des droits de l'homme, y compris les débats et controverses suscités par les actions historiques du Japon, continue d'alimenter les discussions et les politiques internationales (C).

## A – La sécurité

Sur le plan de la sécurité, l'empire japonais a remis en cause l'équilibre des puissances en Asie, qui était dominé par les puissances européennes et les États-Unis. Le Japon a mené une politique expansionniste et impérialiste, qui l'a amené à entrer en conflit avec ses voisins asiatiques, mais aussi avec les pays occidentaux. Le Japon a ainsi déclenché plusieurs guerres, qui ont eu des répercussions mondiales : La guerre première sino-japonaise de 1894-1895, qui a opposé le Japon à la Chine pour le contrôle de la Corée et de la Mandchourie. Le Japon a remporté la guerre, et a obtenu la cession de Taïwan, du Liaodong et du Shandong, ainsi que des droits économiques et politiques en Chine. Le Japon a ainsi établi sa suprématie en Asie orientale, et a inquiété les puissances européennes, qui avaient des intérêts en Chine<sup>188</sup>.

La guerre russo-japonaise de 1904-1905, qui a opposé le Japon à la Russie pour le contrôle de la Mandchourie et de la Corée. Le Japon a remporté la guerre, et a obtenu la reconnaissance de sa sphère d'influence en Corée, ainsi que la cession du sud de la Sakhaline et du bail du Liaodong. Le Japon a ainsi mis fin aux ambitions russes en Asie orientale, et a marqué la première victoire d'un pays asiatique sur une puissance européenne<sup>189</sup>.

La Première Guerre mondiale de 1914-1918, qui a opposé les puissances de l'Entente (France, Royaume-Uni, Russie, etc.) aux puissances centrales (Allemagne, Autriche-Hongrie, etc.). Le Japon a rejoint les puissances de l'Entente en 1914, et a profité de la guerre pour étendre son influence en Asie et dans le Pacifique. Le Japon a ainsi occupé les colonies allemandes en Chine (Shandong) et dans le Pacifique (îles Marshall, Carolines, Mariannes), et a imposé à la Chine les « Vingt et une demandes », qui visaient à renforcer son contrôle économique et politique sur le pays. Le Japon a également participé à la Conférence de paix de Paris en 1919, et a obtenu la confirmation de ses droits sur ses territoires coloniaux, malgré les protestations de la Chine et du mouvement nationaliste indien<sup>190</sup>.

La guerre sino-japonaise de 1937-1945, qui a opposé le Japon à la Chine nationaliste de Tchang Kaï-chek, soutenue par les États-Unis et le Royaume-Uni. Le Japon a envahi la Chine, et a commis de nombreuses atrocités et crimes de guerre, comme le massacre de Nankin, qui a fait plus de 200 000 morts. Le Japon a également établi un régime fantoche en Mandchourie, dirigé par le dernier empereur de Chine, Puyi. Le Japon était ainsi assimilé aux fascismes italiens et allemands, où les intellectuels français prenaient davantage le parti pour la Chine<sup>191</sup>. Le Japon a ainsi cherché à créer une « sphère de coprosperité de la

---

<sup>188</sup> C. Woo, *op. cit.*, p. 115-133.

<sup>189</sup> *Ibid.*

<sup>190</sup> S. Yamamuro, *op. cit.*, p. 5-32.

<sup>191</sup> M. Bouchez, « Les intellectuels français face à la guerre sino-japonaise (1931-1939) », *Les Cahiers Sirice*, 2021, n° 27, p. 59-68, en ligne <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-sirice-2021-2-page-59.htm> (consulté le 22/05/2024).

Grande Asie orientale », qui englobait la Chine, l'Indochine, les Indes orientales néerlandaises, etc.<sup>192</sup>.

La Seconde Guerre mondiale de 1939-1945, qui a opposé les puissances de l'Axe (Allemagne, Italie, Japon, etc.) aux puissances alliées (États-Unis, Royaume-Uni, France, URSS, etc.). Le Japon a rejoint les puissances de l'Axe en 1940, et a attaqué les États-Unis à Pearl Harbor en 1941, entraînant leur entrée en guerre. Le Japon a conquis de vastes territoires en Asie et dans le Pacifique, et a affronté les forces alliées sur plusieurs fronts. Le Japon a également utilisé des tactiques de guerre totale et de guerre psychologique, comme les kamikazes, les attaques surprises ou la propagande. Le Japon a finalement été vaincu par les États-Unis, qui ont largué des bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki en 1945, faisant plus de 200 000 morts et blessés, et marquant l'entrée dans l'ère nucléaire<sup>193</sup>.

Ces guerres ont eu un impact durable sur les relations internationales, car elles ont modifié la répartition des puissances et des influences en Asie et dans le monde. Elles ont également posé des questions essentielles sur le droit de la guerre, le recours à la force, la dissuasion nucléaire, la sécurité collective, etc.

## **B – Le développement**

Sur le plan du développement, l'empire japonais a incarné un modèle de modernisation rapide et réussie qui a propulsé le Japon au rang de grande puissance industrielle et militaire. L'ère Meiji (1868-1912) a été une période de transformation profonde, marquée par la fin du régime féodal et l'ouverture du Japon au monde extérieur. Ce processus a été caractérisé par l'adoption d'institutions modernes, telles qu'une constitution, un parlement, un cabinet, et l'établissement d'une monarchie constitutionnelle. Simultanément, le Japon a entrepris une modernisation économique approfondie, développant son infrastructure, son industrie, son commerce, son système financier et son système éducatif. En rattrapant son retard sur les puissances occidentales, le Japon a acquis une capacité militaire et navale significative, marquant ainsi son statut de puissance mondiale<sup>194</sup>.

L'expansion coloniale du Japon a également été un élément majeur de son développement. Des territoires tels que la Corée, Taïwan et le sud de la Sakhaline ont été annexés, contribuant à l'extension de l'influence japonaise en Asie. Le Japon est devenu un acteur clé dans le développement de la région en introduisant des infrastructures modernes, des technologies avancées et des institutions dans ses colonies. La construction de routes, de chemins de fer, de ports, de barrages, d'usines, d'écoles et d'hôpitaux a été un aspect central de cette entreprise<sup>195</sup>.

---

<sup>192</sup> F. Michelin, « La Sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale : réflexion sur un régionalisme asiatique », *Relations internationales*, 2016, n° 168, p. 9-28, en ligne <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2016-4-page-9.htm> (consulté le 23/05/2024).

<sup>193</sup> A. Nanta, *op. cit.*, p. 297-307.

<sup>194</sup> R. Calvet, *op. cit.*, p. 229-246.

<sup>195</sup> P. Brocheux (dir.), S. El Mechat, M. Frey, K. Hack, A. Nanta, S. Randrianja, J.-M. Regnault, *op. cit.*, p. 17-32.

Le Japon a également favorisé le transfert de savoir-faire et de compétences, en formant des élites locales, en encourageant la diffusion de la langue et de la culture japonaises, ainsi qu'en soutenant la recherche et l'innovation. Cette contribution a joué un rôle crucial dans la modernisation et l'intégration de l'Asie, créant ainsi un marché régional dynamique<sup>196</sup>.

Cependant, le développement du Japon sous l'empire a également été entaché de critiques et de conséquences négatives. L'exploitation des ressources et des populations locales a suscité des reproches, tout comme l'autoritarisme oppressif imposé par le Japon dans ses territoires coloniaux. Des politiques de discrimination, de violence et de répression des mouvements nationalistes locaux ont violé les droits de l'homme et les libertés fondamentales<sup>197</sup>.

Par ailleurs, le Japon a causé des dommages environnementaux et sociaux significatifs, notamment vis-à-vis des affaires de pollution atmosphérique ou de métaux lourds (Minamata, Niigata, Yokkaichi, Mizushima, Kawasaki...). La surexploitation des ressources naturelles, la destruction des écosystèmes, le déplacement des populations et la provocation de famines et d'épidémies ont eu des conséquences dévastatrices<sup>198</sup>.

Ces aspects négatifs du développement ont eu un impact profond et durable sur les relations internationales. Les peuples colonisés ont nourri des sentiments de rancœur et de revendication, réclamant leur indépendance et des réparations. Ces expériences ont également soulevé des questions cruciales sur le développement durable, le respect de la diversité culturelle, la coopération régionale et ont influencé les débats sur les droits de l'homme à l'échelle mondiale. Les répercussions de cette période ont posé des défis importants en termes de réconciliation, de compréhension interculturelle et de recherche de solutions pour les conséquences négatives du développement impulsé par l'empire japonais.

### **C – Les droits de l'homme**

Sur le plan des droits de l'homme, l'empire japonais a été le protagoniste d'accusations graves, jetant une ombre sombre sur son histoire. Les atrocités et crimes de guerre commis par le Japon ont été vastes et choquants, transgressant les normes internationales et violant la conscience humaine<sup>199</sup>. Parmi les horreurs perpétrées figuraient des massacres,

---

<sup>196</sup> D. Barjot, « Transferts de technologie et innovation endogène », *Entreprises et histoire*, 2023, n° 112, p. 5-17, en ligne <https://www.cairn.info/revue-entreprises-et-histoire-2023-3-page-5.htm> (consulté le 28/05/2024).

<sup>197</sup> R. Mitter, *op. cit.*, p. 11-23.

<sup>198</sup> P. Pelletier, « « Le Japon est l'un des pays les plus pollués de la planète. » », *La Fascination du Japon. Idées reçues sur l'archipel japonais*, Paris, éd. Le Cavalier Bleu, 2018, p. 111-116, en ligne <https://www.cairn.info/la-fascination-du-japon--9791031802824-page-111.htm> (consulté le 30/05/2024).

<sup>199</sup> C. Sägesser, « Les droits de l'homme », *Dossiers du CRISP*, 2009, n° 73, p. 9-96, en ligne <https://www.cairn.info/revue-dossiers-du-crisp-2009-2-page-9.htm> (consulté le 31/05/2024).

des actes de torture, des viols, des expérimentations médicales inhumaines<sup>200</sup>, des travaux forcés, et d'autres formes de brutalité, ciblant les populations civiles et militaires des pays ennemis ou occupés<sup>201</sup>.

La politique de discrimination et de racisme pratiquée par l'empire japonais a ajouté une dimension supplémentaire à ces violations des droits de l'homme. Elle a dénié la dignité et l'égalité aux peuples colonisés ou vaincus, laissant des cicatrices profondes dans la mémoire collective des victimes. De plus, le refus du Japon de reconnaître sa responsabilité et de présenter des excuses officielles a alimenté les tensions et les controverses avec les pays victimes ainsi qu'avec les nations alliées victorieuses<sup>202</sup>.

Ces violations des droits de l'homme ont eu des conséquences durables sur les relations internationales. Elles ont engendré des sentiments intenses de souffrance, de colère, de haine et de désir de vengeance parmi les peuples affectés. Les appels à la justice et à la réparation ont été lancés par les survivants et leurs descendants, soulignant la nécessité de rendre compte des actions passées et de rétablir la dignité des victimes.

Les débats européens sur l'empire japonais ont capturé la complexité et l'ambiguïté inhérentes à ce chapitre de l'histoire. L'empire japonais, tout en étant parfois considéré comme un allié ou un modèle, était aussi perçu comme un oppresseur brutal. Cette dualité a façonné la manière dont les nations européennes ont abordé leurs relations avec le Japon et a eu des répercussions sur la scène internationale à long terme.

Les questions soulevées par ces violations des droits de l'homme ont mis en lumière des enjeux fondamentaux tels que la protection des droits de l'homme, la prévention des génocides, la réconciliation et la paix. Les débats continus à ce sujet ont contribué à façonner les normes internationales et les institutions visant à prévenir de telles horreurs à l'avenir.

Pour résumer, L'empire japonais a profondément impacté les relations internationales, engendrant des répercussions majeures dans les domaines de la sécurité, du développement et des droits de l'homme. Sur le plan de la sécurité, les guerres menées par le Japon ont remodelé l'équilibre mondial des puissances, marquant des victoires significatives et suscitant des inquiétudes européennes. Du point de vue du développement, le Japon a incarné un modèle de modernisation rapide, mais sa politique expansionniste a engendré des critiques, notamment pour ses aspects autoritaires et les conséquences négatives sur les droits de l'homme. En matière de droits de l'homme, l'empire japonais a été impliqué dans d'atroces violations, créant des tensions persistantes et suscitant des débats sur la justice et la réparation. Les débats européens ont reflété la dualité complexe de percevoir le Japon à la fois comme un allié potentiel et un oppresseur

---

<sup>200</sup> P. Berche, « L'unité 731 », *L'histoire secrète des guerres biologiques*, éd. Robert Laffont, 2009, p. 84-107, en ligne <https://www.cairn.info/l-histoire-secrete-des-guerres-biologiques--9782221112144-page-84.htm> (consulté le 02/06/2024).

<sup>201</sup> R. Mitter, *op. cit.*, p. 11-23.

<sup>202</sup> *Ibid.*

brutal, influençant ainsi les normes internationales et les institutions dans leur volonté de construction d'une paix durable à l'échelle mondiale.



## Conclusion

---

La problématique centrale de notre étude a constitué une enquête approfondie visant à comprendre les motifs sous-tendant l'intérêt considérable que l'empire japonais a suscité au cœur des débats européens. Cette quête nous a entraînés à explorer en profondeur les diverses dimensions qui composent cette relation complexe, à savoir les aspects économiques, politiques, culturels et sociaux, dans le but de dévoiler les multiples facettes qui ont contribué à façonner la fascination particulière que l'Europe a nourrie envers le Japon.

Lors de notre analyse du volet économique de cette relation, il est apparu que l'Europe a perçu en l'empire japonais un marché potentiellement lucratif et une source inestimable de matières premières. Cette vision économique a engendré une dynamique commerciale qui s'est progressivement transformée en une alliance politique significative. Les motivations d'ordre politique, quant à elles, ont oscillé entre l'admiration pour la réussite du processus de modernisation entrepris par le Japon et une inquiétude croissante face à ses ambitions expansionnistes. Simultanément, l'aspect culturel de cette relation a été caractérisé par une fascination intense pour l'exotisme japonais, laquelle a contribué de manière significative au phénomène de japonisme qui a profondément influencé les arts et les modes de vie en Europe. Les dynamiques sociales, par leur nature, ont été fortement influencées par les enjeux géopolitiques et les opportunités économiques, soulignant la dualité complexe entre la fascination suscitée par un Japon en pleine émergence en tant que puissance régionale et la méfiance éventuelle envers cette montée en puissance.

Les débats européens sur l'empire japonais ont transcendé les frontières intellectuelles, politiques et médiatiques. Les penseurs européens ont ainsi apporté des perspectives variées, oscillant entre l'admiration pour la tolérance religieuse japonaise et la critique du despotisme oriental. Les hommes politiques, face aux enjeux économiques et aux défis posés par la montée en puissance du Japon, ont adapté leurs approches en conséquence, formant ainsi un volet politique complexe. Parallèlement, les journalistes, en tant qu'acteurs clés dans la diffusion d'informations et de culture, ont joué un rôle central dans l'influence de la perception européenne du Japon.

Au fil du temps, les médias européens ont reflété une évolution dans la perception de l'empire japonais. De l'ère Meiji, où le Japon était présenté comme une terre exotique et émergente, aux années marquées par l'expansion impériale, suscitant critiques et inquiétudes, puis à l'ère de l'occupation où le Japon était perçu comme une nation vaincue en reconstruction, les médias ont joué un rôle essentiel dans la construction et la transformation de l'image du Japon en Europe.

En conclusion, l'empire japonais a véritablement captivé l'imagination européenne à travers ses diverses dynamiques économiques, politiques, culturelles et sociales. Les débats qui ont émergé ont laissé des traces profondes dans les relations internationales, influençant durablement les politiques européennes actuelles envers le Japon. Cette étude offre ainsi une perspective nuancée sur les raisons sous-jacentes de l'intérêt intense suscité par l'empire japonais, soulignant la complexité des relations entre l'Europe et le Japon. En guise

d'ouverture, des questions persistent quant aux leçons à tirer de cette histoire partagée et aux implications contemporaines de ces relations transformatrices.

## Bibliographie

---

### Ouvrages généraux et spécialisés, travaux académiques :

« Repères chronologiques », *Histoire de l'armée italienne*, Paris, éd. Perrin, 2021, p. 489-510, en ligne <https://www.cairn.info/histoire-de-l-armee-italienne--9782262044039-page-489.htm> (consulté le 19/05/2024).

BERCHE Patrick, « L'unité 731 », *L'histoire secrète des guerres biologiques*, éd. Robert Laffont, 2009, p. 84-107, en ligne <https://www.cairn.info/l-histoire-secrete-des-guerres-biologiques--9782221112144-page-84.htm> (consulté le 02/06/2024).

BLANCHETON Bertrand, « Le GATT », *Histoire des faits économiques : De la Révolution industrielle à nos jours*, Paris, éd. Dunod, 2020, p. 88-91, en ligne <https://www.cairn.info/histoire-des-faits-economiques--9782100821112-page-88.htm> (consulté le 25/04/2024).

BLANCHETON Bertrand, « La restauration Meiji au Japon. », *Histoire des faits économiques : De la Révolution industrielle à nos jours*, Paris, éd. Dunod, 2020, p. 26-29, en ligne <https://www.cairn.info/histoire-des-faits-economiques--9782100821112-page-26.htm> (consulté le 09/05/2024).

BONIFAS Gilbert (dir.), FARAUT Martine (dir.), « Les liaisons dangereuses (1902- 1914) », *Pouvoir, classes et nation en Grande-Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle*, éd. Elsevier Masson, 1993, p. 224-233, en ligne <https://www.cairn.info/pouvoir-classes-et-nation-en-grande-bretagne--9782225843198-page-224.htm> (consulté le 16/05/2024).

BRASSEUL Jacques, « L'industrialisation dans le monde au XIX<sup>e</sup> siècle », *Petite histoire des faits économiques. Des origines à nos jours*, Paris, éd. Armand Colin, 2016, p. 121-163, en ligne <https://www.cairn.info/petite-histoire-des-faits-economiques--9782200613136-page-121.htm> (consulté le 11/04/2024).

BROCHEUX Pierre (dir.), EL MECHAT Samya, FREY Marc, HACK Karl, NANTA Arnaud, RANDRIANJA Solofo, REGNAULT Jean-Marc, « L'expansion japonaise en Asie et dans le Pacifique, première étape d'une décolonisation de l'Asie orientale », dans *Les décolonisations au XX<sup>e</sup> siècle: La fin des empires européens et japonais*, Paris, éd. Armand Colin, 2012, p. 17-32, en ligne <https://www.cairn.info/les-decolonisations-au-xxe-siecle--9782200249458-page-17.htm> (consulté le 24/05/2024).

CABESTAN Jean-Pierre, « La Chine et le Japon grands voisins et grands rivaux », *La politique internationale de la Chine*, Paris, éd. Presses de Sciences Po, 2015, p. 319-368, en ligne <https://www.cairn.info/la-politique-internationale-de-la-chine--9782724618051-page-319.htm> (consulté le 24/04/2024).

CALVET Robert, « La première modernisation japonaise, de Meiji à la fin des années 1920 », *Histoire du Japon: De la Préhistoire aux enjeux contemporains*, Paris, éd. Armand Colin,

2022, p. 229-246, en ligne <https://www.cairn.info/histoire-du-japon--9782200633233-page-229.htm> (consulté le 26/05/2024).

CARON Jean-Claude, VERNUS Michel, « Conclusion générale. L'ère des nationalismes », *L'Europe au 19<sup>e</sup> siècle. Des nations aux nationalismes (1815-1914)*, Paris, éd. Armand Colin, 2015, p. 421-430, en ligne <https://www.cairn.info/l-europe-au-19e-siecle--9782200600068-page-421.htm> (consulté le 15/01/2024).

COLLASSE Richard, *Dictionnaire amoureux du Japon*, Paris, éd. Plon, 2021, p. 599- 624.

COURLET Claude, PECQUEUR Bernard, « L'analyse économique de l'espace et ses limites », *L'économie territoriale*, Grenoble, éd. Presses universitaires de Grenoble, 2022, p. 29-43, en ligne <https://www.cairn.info/l-economie-territoriale--9782706118289-page-29.htm> (consulté le 05/04/2024).

DELAMOTTE Guibourg, « Les relations entre le Japon et la Corée du Sud : le poids de l'histoire », *Annuaire français de relations internationales*, éd. Éditions Panthéon- Assas, 2021, p. 417-426, en ligne <https://www.cairn.info/annuaire-francais-de-relations-internationales--9782376510413-page-417.htm> (consulté le 10/05/2024).

DELISSEN Alain, « Le premier XX<sup>e</sup> siècle : les ambivalences de la colonisation japonaise », dans *Hartmut O. Rotermond (dir.), L'Asie orientale et méridionale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : Chine, Corée, Japon, Asie du sud-est, Inde*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 1999, p. 177-195, en ligne <https://www.cairn.info/asie-orientale-et-meridionale-aux-XIXe-et-XXe-siec--9782130499787-page-177.htm> (consulté le 19/03/2024).

DUROSELLE Jean-Baptiste, KASPI André, « L'échec des grandes conférences internationales (1945-1947) », *Histoire des relations internationales. De 1945 à nos jours*, Paris, éd. Armand Colin, 2017, p. 5-62, en ligne <https://www.cairn.info/histoire-des-relations-internationales--9782200601744-page-5.htm> (consulté le 19/05/2024).

ELLEINSTEIN Jean, « Potsdam : l'adieu des grands », *Goliath contre Goliath : histoire des relations américano-soviétiques (1). L'Enfance des Grands (1941-1949)*, Paris, éd. Fayard, 1986, p. 289-319, en ligne <https://www.cairn.info/goliath-contre-goliath-1--9782213016962-page-289.htm> (consulté le 16/05/2024).

FAIRBANK John King, « La guerre de résistance chinoise. 1937-1945 », *Histoire de la Chine. Des origines à nos jours*, Paris, éd. Tallandier, 2013, p. 449-474, en ligne <https://www.cairn.info/histoire-de-la-chine--9791021001107-page-449.htm> (consulté le 10/05/2024).

FOREST, Patrick, *Les liens franco-japonais de 1859 à 1895*, Mémoire de maîtrise, Histoire, Université de Montréal, 2014, en ligne [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/11966/Forest\\_Patrick\\_2014\\_memoire.pdf](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/11966/Forest_Patrick_2014_memoire.pdf) (consulté le 28/01/2024).

GIAFFERRI-HUANG Xiaomin, « Histoire des révolutions chinoises », *Le roman chinois. depuis 1949*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 1991, p. 79-93, en ligne <https://www.cairn.info/le-roman-chinois-depuis-1949--9782130438366-page-79.htm> (consulté le 11/05/2024).

GROSSER Pierre, « La poudrière mandchourienne mène à la Seconde Guerre mondiale (1927-1939) », *L'histoire du monde se fait en Asie. Une autre vision du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Odile Jacob, 2017, p. 131-186, en ligne <https://www.cairn.info/histoire-du-monde-se-fait-en-asie--9782738136237-page-131.htm> (consulté le 05/04/2024).

HARBULOT Christian, *La Machine de guerre économique : États-Unis, Japon, Europe*, Paris, éd. Economica, 1992, p. 21-34.

HEARN Lafcadio, *Le Japon*, éd. Mercure de France, 1993.

HÉRAIL, Francine, *Histoire du Japon des origines à la fin de l'époque Meiji*, éd. Publications orientalistes de France, 1986, p. 55, en ligne <https://shs.hal.science/halshs-00984537> (consulté le 18/01/2024).

ITO Kenji, « La science « occidentale » sous la restauration Meiji. Mimétisme ou appropriation intelligente ? », *Histoire des sciences et des savoirs*, éd. Le Seuil, 2015, p. 347-365, en ligne <https://www.cairn-sciences.info/--9782021076776-page-347.htm> (consulté le 10/02/2024)

LE BOUËDEC Gérard, « Les compagnies, les Indes et la Chine », *Activités maritimes et sociétés littorales de l'Europe atlantique. 1690-1790*, Paris, éd. Armand Colin, 1997, p. 75-118, en ligne <https://www.cairn.info/activites-maritimes-et-societes-littorales-de-l-eu--9782200017439-page-75.htm> (consulté le 08/04/2024).

LECLERC Gérard, « L'occidentalisation du Japon : ou comment l'impérialisme peut être approprié par l'Orient », *La Mondialisation culturelle. Les civilisations à l'épreuve*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 2000, p. 261-280, en ligne <https://www.cairn.info/la-mondialisation-culturelle--9782130506416-page-261.htm> (consulté le 11/04/2024).

LEBULLENGER Joël, « Accord. Accords de partenariat commercial et d'investissement de l'Union européenne (UE) avec des pays tiers développés », *Abécédaire de droit de l'Union européenne*, Rennes, éd. Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 29-44, en ligne <https://www.cairn.info/abecedaire-de-droit-de-l-union-europeenne--9782753552302-page-29.htm> (consulté le 03/04/2024).

MEYER Claude, « Le Japon, un leader économique en quête de « normalisation » », *Chine ou Japon, quel leader pour l'Asie ?*, Paris, éd. Presses de Sciences Po, 2010, p. 121-166, en ligne <https://www.cairn.info/chine-ou-japon-quel-leader-pour-l-asie--9782724611540-page-121.htm> (consulté le 09/04/2024).

MILELLI Christian, « Chine-Japon : de la coopération à la concurrence », *Après la crise. Les économies asiatiques face aux défis de la mondialisation*, Paris, éd. Karthala, 2003, p.

255-268, en ligne <https://www.cairn.info/apres-la-crise--9782845864573-page-255.htm> (consulté le 03/04/2024).

MICHEL Henri, « La capitulation japonaise », *La Seconde Guerre mondiale*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 1980, p. 410-430, en ligne <https://www.cairn.info/la-seconde-guerre-mondiale-2--9782130351986-page-410.htm> (consulté le 15/05/2024).

MILZA Pierre, « Naissance de la Triple Entente », *Les relations internationales de 1871 à 1914*, Paris, éd. Armand Colin, 2014, p. 147-156, en ligne <https://www.cairn.info/les-relations-internationales-de-1871-a-1914--9782200289881-page-147.htm> (consulté le 12/03/2024).

MINAMI Asuka, « La littérature française vue par des écrivains du Japon moderne », *La modernité française dans l'Asie littéraire (Chine, Corée, Japon)*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 2004, p. 147-161, en ligne <https://www.cairn.info/modernite-francaise-dans-l-asie-litteraire--9782130537618-page-147.htm> (consulté le 20/03/2024).

MONVOISIN Frédéric, « Les débuts du cinéma japonais », *Cinéma d'Asie, d'hier et d'aujourd'hui. Japon, Corée du Sud, Taïwan, Chine et Hongkong*, Paris, éd. Armand Colin, 2014, p. 25-39, en ligne <https://www.cairn.info/cinemas-d-asie-d-hier-et-d-aujourd-hui--9782200291242-page-25.htm> (consulté le 16/02/2024).

PELLETIER Philippe, « « Le Japon est le paradis de la haute technologie. » », *La Fascination du Japon. Idées reçues sur l'archipel japonais*, Paris, éd. Le Cavalier Bleu, 2018, p. 145-150, en ligne <https://www.cairn.info/la-fascination-du-japon--9791031802824-page-145.htm> (consulté le 01/04/2024).

PELLETIER Philippe, « L'invention d'une esthétique », *L'Invention du Japon*, Paris, éd. Le Cavalier Bleu, 2020, p. 133-167, en ligne <https://www.cairn.info/l-invention-du-japon--9791031804033-page-133.htm> (consulté le 15/03/2024).

PELLETIER Philippe, *Une merveille de l'histoire, Le Japon vu par Élisée Reclus et Léon Metchnikoff*, éd. de la Sorbonne, Collection Territoires en mouvement, 2021, en ligne <https://books.openedition.org/psorbonne/94210> (consulté le 24/01/2024).

POUPÉE Karyn, « La « pop culture » nipponne, des arts marchandisés au service de la « belle nation » », *Les Japonais*, Paris, éd. Tallandier, 2012, p. 609-650, en ligne <https://www.cairn.info/les-japonais--9782847348583-page-609.htm> (consulté le 18/04/2024).

ROMANO Antonella, « 1585. L'Europe découvre le Japon », *L'Exploration du monde. Une autre histoire des Grandes Découvertes*, Paris, éd. Le Seuil, 2019, p. 226-230, en ligne <https://www.cairn.info/l-exploration-du-monde--9782021406252-page-226.htm> (consulté le 08/04/2024).

ROTERMUND Hartmut O, « Introduction », *L'Asie orientale et méridionale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Chine, Corée, Japon, Asie du sud-est, Inde*, Paris, éd. Presses

Universitaires de France, 1999, p. 233-238, en ligne <https://www.cairn.info/asie-orientale-et-meridionale-aux-XIXe-et-XXe-siec--9782130499787-page-233.htm> (consulté le 06/04/2024).

ROTERMUND Hartmut O, « La création d'un État moderne », *L'Asie orientale et méridionale aux XIXe et XXe siècles. Chine, Corée, Japon, Asie du sud-est, Inde*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 1999, p. 239-263, en ligne <https://www.cairn.info/asie-orientale-et-meridionale-aux-XIXe-et-XXe-siec--9782130499787-page-239.htm> (consulté le 22/04/2024).

SANCHEZ Serge, « Le japonisme, une passion 1900 », *Klimt*, Paris, éd. Gallimard, 2017, p. 139-149, en ligne <https://www.cairn.info/klimt--9782070462704-page-139.htm> (consulté le 29/04/2024).

SÉROUSSI Roland, « Le droit japonais », *Introduction au droit comparé*, Paris, éd. Dunod, 2009, p. 173-181, en ligne <https://www.cairn.info/introduction-au-droit-compare--9782100519491-page-173.htm> (consulté le 15/02/2024).

SOUYRI Pierre-François, *Histoire du Japon médiéval : Le monde à l'envers*, Paris, éd. Perrin, 2013, p. 417-432.

STRUVE Daniel, TSCHUDIN Jean-Jacques, « L'époque de Meiji (1868-1912) », *La littérature japonaise*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 2016, p. 67-81, en ligne <https://www.cairn.info/la-litterature-japonaise--9782130562535-page-67.htm> (consulté le 19/03/2024).

TERTRAIS Hugues, « Le « miracle économique » japonais et sa dissémination (années 1960 et 1970) », *L'Asie pacifique au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Armand Colin, 2015, p. 129-138, en ligne <https://www.cairn.info/l-asie-pacifique-au-xxe-siecle--9782200289751-page-129.htm> (consulté le 26/04/2024).

TERTRAIS Hugues, « Le jeu des puissances, l'affirmation du Japon, l'effondrement de la Chine », *L'Asie pacifique au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Armand Colin, 2015, p. 26-37, en ligne <https://www.cairn.info/l-asie-pacifique-au-xxe-siecle--9782200289751-page-26.htm> (consulté le 16/05/2024).

WATANABE, Hirotaka, « L'Eurasie : un défi majeur pour la diplomatie japonaise », *La vie politique*, Paris, éd. Presses de Sciences Po, 2021, p. 413-421, en ligne <https://www.cairn.info/la-vie-politique--9782724627206-page-413.htm> (consulté le 29/03/2024).

### **Articles de revues :**

« Livres », *La Géographie*, 2018, n° 1571, p. 52-63, en ligne <https://www.cairn.info/revue-la-geographie-2018-4-page-52.htm> (consulté le 24/04/2024). « Sous l'empire du Japon », *Critique*, 2010, n° 762, p. 899-899, en ligne <https://www.cairn.info/revue-critique-2010-11-page-899.htm> (consulté le 04/05/2024).

« Renforcer le dynamisme et l'innovation dans le secteur des entreprises au Japon », *Études économiques de l'OCDE*, 2015, n° 14, p. 63-117, en ligne <https://www.cairn.info/revue-etudes-economiques-de-l-ocde-2015-14-page-63.htm> (consulté le 31/03/2024).

ANDRÉ, Paul, « L'intégration régionale en Asie orientale et le modèle « nippo-asiatique » », *Revue internationale de politique comparée*, 2013, n° 20, p. 139-163, en ligne <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2013-1-page-139.htm> (consulté le 24/03/2024).

BADEL, Laurence, JEANNESSON, Stanislas, « Une histoire globale de la diplomatie ? », *Monde(s)*, 2014, n° 5, 6-26, en ligne <https://www.cairn.info/revue-mondes1-2014-1-page-6.htm> (consulté le 25/03/2024).

BARJOT, Dominique, « Transferts de technologie et innovation endogène », *Entreprises et histoire*, 2023, n° 112, p. 5-17, en ligne <https://www.cairn.info/revue-entreprises-et-histoire-2023-3-page-5.htm> (consulté le 28/05/2024).

BAULON, Jean-Philippe, « Les Philippines, laboratoire de la contre-insurrection ? La révolte des Huks et sa répression (1946-1954) », *Stratégique*, 2012, n° 100-101, p. 95-112, en ligne <https://www.cairn.info/revue-strategique-2012-2-page-95.htm> (consulté le 08/05/2024).

BOUCHEZ, Marie, « Les intellectuels français face à la guerre sino-japonaise (1931- 1939) », *Les Cahiers Sirice*, 2021, n° 27, p. 59-68, en ligne <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-sirice-2021-2-page-59.htm> (consulté le 22/05/2024).

BROT, Muriel, « Montesquieu dans l'Histoire des deux Indes », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 2012, n° 35, 123-133, en ligne <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-histoire-des-idees-politiques1-2012-1-page-123.htm> (consulté le 15/04/2024).

CARRÉ, Guillaume, « Jacques Proust, L'Europe au prisme du Japon, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle, Paris, Albin Michel, 1997, 314 p., 150 F. » *Revue d'histoire moderne & contemporain*, 2001, n° 48-4bis, p.112-114, en ligne <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2001-5-page-112.htm> (consulté le 15/04/2024).

CHAPONNIÈRE, Jean-Raphaël, LAUTIER, Marc, « L'intégration économique régionale en Asie du Sud-Est : une dynamique impulsée de l'extérieur », *Mondes en développement*, 2016, n° 175, p. 113-130, en ligne <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2016-3-page-113.htm> (consulté le 09/04/2024).

CHARTON, Jean, « La France du Second Empire au Japon, 1858-1871. Un succès éphémère ? », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2016, n° 43, p. 103-112, en ligne <https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin-2016-1-page-103.htm> (consulté le 11/04/2024).

DE MONTFERRAND, Bernard, « Japon : renouveau et tensions », *Politique étrangère*, 2007, p. 151-163, en ligne <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2007-1-page-151.htm> (consulté le 21/04/2024).

DI VIRGILIO, Aldo, KATÔ, Junko, « Factionalisme, coalitions et fragmentation politique. Qu'est-ce qui a vraiment changé dans le système partisan au Japon et en Italie dans la décennie 1990 ? », *Revue française de science politique*, 2001, n° 51, p. 587-619, en ligne <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2001-4-page-587.htm> (consulté le 17/05/2024).

DODANE, Claire, « De l'amitié entre hommes dans le roman moderne japonais : Kokoro (Le pauvre cœur des hommes, 1914) de Natsume Sôseki », *Diogène*, 2019, n° 265-266, p. 127-139, en ligne <https://www.cairn.info/revue-diogene-2019-1-page-127.htm> (consulté le 20/03/2024).

DONZÉ, Pierre-Yves, « Des importateurs suisses de Yokohama aux fabricants d'horlogerie japonais : le marché de la montre dans le Japon de Meiji, 1868-1912 », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2010, n° 57-1, p. 168-190, en ligne <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2010-1-page-168.htm> (consulté le 05/04/2024).

DONZÉ, Pierre-Yves, « Le design industriel et l'intégration du Japon à l'économie globale (1900-1937) », *Histoire, économie & société*, 2015, vol. 34, n°4, p. 93-109, en ligne <https://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2015-4-page-93.htm> (consulté le 09/04/2024).

DOURILLE-FEER, Évelyne, « Les nouveaux enjeux économiques et géopolitiques au Japon », *Revue internationale et stratégique*, 2011, n° 81, p. 54-65, en ligne <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2011-1-page-54.htm> (consulté le 25/04/2024).

EBERSOLT, Simon, « Le Japon et la philosophie française du milieu du XIX<sup>e</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècles », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 2012, n° 137, p. 371-383, en ligne <https://www.cairn.info/revue-philosophique-2012-3-page-371.htm> (consulté le 19/04/2024).

FOUCRIER, Annick, « Populations coloniales », *Annales de démographie historique*, 2007, n° 113, p. 5-11, en ligne <https://www.cairn.info/revue-annales-de-demographie-historique-2007-1-page-5.htm> (consulté le 08/05/2024).

GOGUELIN, Pierre, « Le concept de négociation », *Négociations*, 2005, n° 3, p. 149- 170, en ligne <https://www.cairn.info/revue-negociations-2005-1-page-149.htm> (consulté le 12/01/2024).

GUICHARD-ANGUIS, Sylvie, « Patrimoine immatériel japonais, du défilé de char à la corbeille de bambou », *L'Information géographique*, 2017, vol. 81, p. 55-74, en ligne

<https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2017-2-page-55.htm> (consulté le 20/04/2024).

HANKISS, Elemer, HASSNER, Pierre, RUPNIK, Jacques, ROUYER, Muriel, « L'Europe : une idée politique ? », *Raisons politiques*, 2003, n° 10, p. 43-59, en ligne <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2003-2-page-43.htm> (consulté le 05/02/2024).

HÉON, François-Xavier, « Le véritable dernier Samouraï : l'épopée japonaise du capitaine Brunet », *Stratégique*, 2010, n° 99, p. 193-223, en ligne <https://www.cairn.info/revue-strategique-2010-1-page-193.htm> (consulté le 30/04/2024).

HIROTA, Isao, « Grandes tendances de l'historiographie japonaise depuis Meiji », *Histoire, économie & société*, 2006, vol. 25, p. 165-179, en ligne <https://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2006-2-page-165.htm> (consulté le 14/02/2024).

ICHIKAWA, Shin-Ichi, « Les mirages chinois et japonais chez Voltaire », *Raison présente - L'éducation et la recherche en proie aux technocrates*, 1979, n° 52, p. 69- 84, en ligne [https://www.persee.fr/doc/raipr\\_0033-9075\\_1979\\_num\\_52\\_1\\_2016](https://www.persee.fr/doc/raipr_0033-9075_1979_num_52_1_2016) (consulté le 17/04/2024).

IKEDA, Yuta, « Droit civil et société au Japon. Quelques réflexions sur la méthode en droit civil », *Les Cahiers Portalis*, 2023, n° 11, p. 147-156, en ligne <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-portalis-2023-1-page-147.htm> (consulté le 08/02/2024).

ISHIDA, Hidetaka, « Régimes narratifs et récits de voyage au Japon (1890-1930). Le voyage comme « leçon des choses » et de la modernisation », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 1999, n° 35, p. 83-106, en ligne [https://www.persee.fr/doc/genes\\_1155-3219\\_1999\\_num\\_35\\_1\\_1568](https://www.persee.fr/doc/genes_1155-3219_1999_num_35_1_1568) (consulté le 26/02/2024).

IWABUCHI, Koichi, « Au-delà du « Cool Japan », la globalisation culturelle... », *Critique internationale*, 2008, n° 38, p. 37-53, en ligne <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2008-1-page-37.htm> (consulté le 19/04/2024).

KIM, Youna, « Soft Power et nationalisme culturel : la vague coréenne », *Outre-Terre*, n° 39, p. 331-337, en ligne <https://www.cairn.info/revue-outre-terre2-2014-2-page-331.htm> (consulté le 11/02/2024).

KOBER, Marc, « Pourquoi l'orientalisme d'Edward W. Said n'est-il pas un japonisme ? », *Sociétés & Représentations*, 2014, n° 37, 91-105, en ligne <https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2014-1-page-91.htm> (consulté le 31/01/2024).

KOUAMÉ, Nathalie, « Japon : le « siècle chrétien ». Son historiographie et ses lieux de mémoire », *Histoire et missions chrétiennes*, 2007, n° 4, p. 170-182, en ligne <https://www.cairn.info/revue-histoire-monde-et-cultures-religieuses1-2007-4-page-170.htm> (consulté le 10/04/2024).

KUROIWA, Yukiko, « Les relations russo-japonaises à l'ombre de leur contentieux territorial », *Outre-Terre*, 2007, n° 19, p. 305-316, en ligne <https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2007-2-page-305.htm> (consulté le 25/04/2024).

LAMBERT, Bernard, « Entre déni et oubli : le procès de Tokyo (1946-1948) », *Le Monde Juif*, 1996, n° 156, p. 17-31, en ligne <https://www.cairn.info/revue-le-monde-juif-1996-1-page-17.htm/revue-le-monde-juif-1996-1.htm> (consulté le 12/05/2024).

LOUZON, Victor, « Une révolte postcoloniale entre Chine et Japon. Legs impériaux dans le soulèvement taïwanais de 1947 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2017, n° 136, p. 85-97, en ligne <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2017-4-page-85.htm> (consulté le 11/05/2024).

MARIE, Samuel, « L'Europe au miroir du Japon. L'Europe comme modèle et contre-modèle dans la pensée politique de l'école de Kyoto », *Noésis*, 2018, p. 195-211, en ligne <https://journals.openedition.org/noesis/4322> (consulté le 27/12/2023).

MARTIN, Marc, « Les grands reporters français durant la guerre russo-japonaise », *Le Temps des médias*, 2005, n° 4, p. 22-33, en ligne <https://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2005-1-page-22.htm> (consulté le 29/04/2024).

MATSUNUMA, Mito, « Historiographie japonaise de la guerre de 1931 à 1945 : état des recherches jusqu'à nos jours », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2013, n° 249, p. 33-48, en ligne <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2013-1-page-33.htm> (consulté le 27/04/2024).

MICHELIN, Franck, « Décider et agir. L'intrusion japonaise en Indochine française (juin 1940) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2004, n° 83, p. 75-83, en ligne <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2004-3-page-75.htm> (consulté le 06/04/2024).

MICHELIN, Franck, « La Sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale : réflexion sur un régionalisme asiatique », *Relations internationales*, 2016, n° 168, p. 9-28, en ligne <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2016-4-page-9.htm> (consulté le 23/05/2024).

MILLET, Laurianne, « « Esprit japonais » et prémices du multiculturalisme. Le Japon et l'Organisation de coopération intellectuelle dans l'entre-deux-guerres », *Relations internationales*, 2015, n° 162, p. 31-44, en ligne <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2015-2-page-31.htm> (consulté le 17/03/2024).

MITTER, Rana, « Le massacre de Nankin. Mémoire et oubli en Chine et au Japon », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2007, n° 94, p. 11-23, en ligne <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2007-2-page-11.htm> (consulté le 03/06/2024).

MUSHIAKI, Shigeru, « Neuroscience and nanotechnologies in Japan – Beyond the hope and hype of converging technologies », *Journal International de Bioéthique*, 2011, vol. 22, n° 1-2, p. 89-97, en ligne <https://www.cairn.info/revue-journal-international-de-bioethique-2011-1-page-89.htm> (consulté le 07/04/2024).

NANTA, Arnaud, « Histoire et mémoire dans le Japon d'après-guerre », *Études*, 2005, n° 403, p. 297-307, en ligne <https://www.cairn.info/revue-etudes-2005-10-page-297.htm> (consulté le 23/05/2024).

NICOLAS, Françoise, « La Communauté économique de l'ASEAN : un modèle d'intégration original », *Politique étrangère*, 2017, n° 2, p. 27-38, en ligne <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2017-2-page-27.htm> (consulté le 05/04/2024).

NISHIHARA, Daisuke, « Said, l'orientalisme et le Japon », *Tumultes*, 2010, n° 35, p. 185-198, en ligne <https://www.cairn.info/revue-tumultes-2010-2-page-185.htm> (consulté le 21/03/2024).

NITTA, Yoko, « Japonais et Américains : l'angle paradoxal », *Outre-Terre*, 2013, n° 37, p. 317-325, en ligne <https://www.cairn.info/revue-outre-terre2-2013-3-page-317.htm> (consulté le 17/02/2024).

OSANO, Shigetoshi, « L'histoire de l'art au Japon et son avenir », *Diogène*, 2010, n° 229-230, p. 174-196, en ligne <https://www.cairn.info/revue-diogene-2010-1-page-174.htm> (consulté le 10/04/2024).

PÉRON-DOISE, Marianne, « Japon : puissance militaire, puissance civile ? », *Outre-Terre*, 2004, n° 6, p. 57-70, en ligne <https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2004-1-page-57.htm> (consulté le 27/04/2024).

PELLETIER, Philippe, « De la guerre totale (1941) à la guerre de Fukushima (2011) », *Outre-Terre*, 2013, n° 35-36, p. 399-438, en ligne <https://www.cairn.info/revue-outre-terre4-2013-1-page-399.htm> (consulté le 03/03/2024).

PELLETIER, Philippe, « Immigration, post-colonialisme et biopolitique de l'identité au Japon », *Hérodote*, 2019, n° 174, p. 45-64, en ligne <https://www.cairn.info/revue-herodote-2019-3-page-45.htm> (consulté le 14/05/2024).

SÄGESSER, Caroline, « Les droits de l'homme », *Dossiers du CRISP*, 2009, n° 73, p. 9-96, en ligne <https://www.cairn.info/revue-dossiers-du-crisp-2009-2-page-9.htm> (consulté le 31/05/2024).

SCHOEPFEL, Ann-Sophie, « Après la guerre du Pacifique : le procès de Tokyo et la fin du colonialisme en Asie », *Relations internationales*, 2019, n° 178, p. 41-55, en ligne <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2019-2-page-41.htm> (consulté le 26/04/2024).

SEIZELET, Éric, « Le jour où l'empereur du Japon mangea de la viande. Les « banquets impériaux » comme construction politique à l'ère Meiji », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2022, n° 69-4, p. 54-82, en ligne <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2022-4-page-54.htm> (consulté le 14/02/2024).

SERFASS, David, « Occupation japonaise et collaboration chinoise : tendances historiographiques récentes », *Revue historique*, 2016, n° 680, p. 941-966, en ligne <https://www.cairn.info/revue-historique-2016-4-page-941.htm> (consulté le 10/05/2024).

SERRA, Régine, « Japon : le nouveau projet de défense nationale », *Critique internationale*, 2005, n° 27, p. 43-53, en ligne <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2005-2-page-43.htm> (consulté le 25/03/2024).

SETTON, Philippe, « Le Japon : un partenaire stratégique de la France dans l'Indo-Pacifique », *Revue Défense Nationale*, 2021, n° 844, p. 28-34, en ligne <https://www.cairn.info/revue-defense-nationale-2021-9-page-28.htm> (consulté le 14/05/2024).

SHI, Zhan, « L'image de la Chine dans la pensée européenne du XVIIIe siècle : de l'apologie à la philosophie pratique », *Annales historiques de la Révolution française*, 2007, n° 347, p. 93-111, en ligne <https://www.cairn.info/revue-Annales-historiques-de-la-revolution-francaise-2007-1-page-93.htm> (consulté le 14/04/2024).

SOUYRI, Pierre, « La modernité japonaise dans tous ses états », *Le Débat*, 2009, n° 153, p. 88-99, en ligne <https://www.cairn.info/revue-le-debat-2009-1-page-88.htm> (consulté le 20/05/2024).

TERTRAIS, Hugues, « Réflexions conclusives : l'ASEM dans les relations entre l'Europe et l'Asie », *Relations internationales*, 2016, vol. 168, no. 4, p. 135-142, en ligne <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2016-4-page-135.htm> (consulté le 10/04/2024).

TONAKI, Yotetsu, « La réception d'Hannah Arendt au Japon », *Tumultes*, 2008, n° 30, p. 67-80, en ligne <https://www.cairn.info/revue-tumultes-2008-1-page-67.html> (consulté le 05/01/2024).

WATANABE, Hirotaka, « Les relations Japon-Europe en Asie, au niveau multilatéral », *Relations internationales*, 2016, n° 168, p. 105-116, en ligne <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2016-4-page-105.htm> (consulté le 29/05/2024).

WOO, Chulgu, « Les guerres sino-japonaise et russo-japonaise », *Hérodote*, n° 141, p. 115-133, en ligne <https://www.cairn.info/revue-herodote-2011-2-page-115.htm> (consulté le 20/05/2024).

YAMAMURO, Shin-Ichi, « L'empire du Japon et le choc de la Première Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2013, n° 249, p. 5-32, en ligne <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2013-1-page-5.htm> (consulté le 22/05/2024).

YUKIKO, Yamasaki, « Représentations françaises du Japon et des Japonais. de 1894 à 1940 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2011, n° 34, p. 15-29, en ligne <https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin1-2011-2-page-15.htm> (consulté le 21/05/2024).

### **Sites Internet :**

[https://www.clio.fr/CHRONOLOGIE/pdf/pdf\\_chronologie\\_le\\_japon.pdf](https://www.clio.fr/CHRONOLOGIE/pdf/pdf_chronologie_le_japon.pdf) (consulté le 27/01/2024).

[https://laviedesidees.fr/IMG/pdf/20080912\\_japon.pdf](https://laviedesidees.fr/IMG/pdf/20080912_japon.pdf) (consulté le 27/01/2024).

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/japon/presentation-du-japon> (consulté le 03/01/2024).

<https://www.axl.cefano.ulaval.ca/asiel/japon-1general.htm> (consulté le 03/02/2024).

<https://www.riseart.com/fr/article/2681/japonisme-quand-le-japon-inspire-l-art-occidental> (consulté le 15/03/2024).

[https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion\\_afetr/l15b4049\\_rapport-fond](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_afetr/l15b4049_rapport-fond) (consulté le 11/04/2024).

<https://trade.ec.europa.eu/access-to-markets/fr/content/accord-de-partenariat-economique-ue-japon> (consulté le 26/04/2024).

## Annexes

Annexe 1 : Tableau 1 :

Ce tableau offre une vue d'ensemble des divers impacts dans chaque domaine, facilitant la compréhension de l'ampleur des relations entre le Japon et les nations européennes.

Domaine	Impacts
<b>Sur le domaine politique</b>	- Sécurité : Coopération dans des organisations internationales, renforcement du dialogue sur les questions régionales.
	- Coopération : Collaboration dans divers domaines tels que le développement, l'environnement, la santé, l'éducation, la culture.
	- Intégration : Participation à des initiatives d'intégration régionale et interrégionale, soutien à des accords de libre-échange.
	- Régulation : Contribution à l'établissement et au maintien de règles et de normes internationales.
<b>Sur le domaine économique</b>	- Commerce : Ouverture progressive du Japon au commerce extérieur, signature de traités inégaux au XIX <sup>e</sup> siècle, échanges de matières premières et produits manufacturés.
	- Investissement : Bénéfices mutuels par l'investissement des puissances européennes au Japon, partage de modèles économiques, création d'institutions et de structures favorisant la croissance.
	- Coopération : Collaboration sur des enjeux mondiaux, régionaux et bilatéraux, soutien à la recherche, à l'innovation et à la protection de la propriété intellectuelle
	- Régulation : Efforts pour établir des règles équitables, participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de normes internationales
<b>Sur le domaine militaire</b>	- Sécurité : Coopération dans des forums internationaux, renforcement du dialogue sur les questions régionales, soutien à la consolidation de la paix et à la reconstruction post-conflit.
	- Coopération : Collaboration dans divers domaines militaires, recherche, innovation, et diplomatie publique.
	- Intégration : Soutien à l'intégration régionale, participation à des initiatives.

	- Interrégionales et négociations d'accords de partenariat stratégique.
	- Régulation : Contribution à l'établissement et au maintien de règles et de normes militaires internationales.
<b>Sur le domaine culturel</b>	- Échanges : Partage d'objets d'art, de produits alimentaires, de films, de livres, renforcement des liens culturels et sociaux.
	- Coopération : Soutien à la mobilité et à la coopération des acteurs culturels, encouragement de la diversité et du dialogue culturels.
	- Intégration : Participation à des projets d'intégration interrégionale, négociations d'accords de coopération culturelle.
	- Régulation : Contribution à l'établissement et au maintien de règles et de normes internationales pour favoriser la diversité culturelle.

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des impacts de la diplomatie entre le Japon et les nations européennes, réalisation personnelle

## L'empire japonais dans les débats européens

---

Notre recherche se penche sur les raisons ayant suscité un intérêt marqué pour l'empire japonais au sein des débats européens. La problématique centrale explore la complexité de cette fascination à travers les dimensions économiques, politiques, culturelles et sociales. La méthodologie adoptée combine une analyse approfondie des relations économiques, politiques et culturelles entre l'Europe et le Japon, avec un examen des perspectives intellectuelles, politiques et médiatiques de l'époque. Sur le plan économique, l'Europe a perçu en l'empire japonais un marché lucratif et une source de matières premières, évoluant vers une alliance politique. Les motivations politiques ont oscillé entre admiration pour la modernisation du Japon et inquiétude face à ses ambitions expansionnistes. Le volet culturel a été marqué par une fascination intense pour l'exotisme japonais, influençant les arts et les modes de vie européens. Les aspects sociaux ont été déterminés par les enjeux géopolitiques et les opportunités économiques, soulignant la dualité entre fascination et méfiance envers un Japon devenu puissance régionale. Les débats ont transcendé les sphères intellectuelles, politiques et médiatiques, avec des penseurs offrant des perspectives variées et des hommes politiques ajustant leurs approches en fonction des intérêts économiques. Les médias ont joué un rôle crucial dans la diffusion d'informations et de culture, influençant la perception européenne du Japon. Cette étude offre une perspective nuancée sur les raisons de l'intérêt intense, soulignant la complexité des relations entre l'Europe et le Japon.

---

Mots-clés : empire japonais, débats européens, XIXe siècle, XXe siècle, fascination, relations internationales, économie, politique, culture, médias

## The Japanese empire in European debates

---

Our research focuses on the reasons behind the marked interest in the Japanese Empire within European debates. The central issue explores the complexity of this fascination through economic, political, cultural, and social dimensions. The adopted methodology combines an in-depth analysis of economic, political, and cultural relations between Europe and Japan, along with an examination of the intellectual, political, and media perspectives of the time. Economically, Europe perceived the Japanese Empire as a lucrative market and a source of raw materials, evolving towards a political alliance. Political motivations oscillated between admiration for Japan's modernization and concern over its expansionist ambitions. The cultural aspect was marked by intense fascination with Japanese exoticism, influencing European arts and lifestyles. Social aspects were determined by geopolitical issues and economic opportunities, highlighting the duality between fascination and mistrust towards a Japan that had become a regional power. Debates transcended intellectual, political, and media spheres, with thinkers offering varied perspectives and politicians adjusting their approaches according to economic interests. The media played a crucial role in disseminating information and culture, influencing the European perception of Japan. This study offers a nuanced perspective on the reasons for intense interest, emphasizing the complexity of relations between Europe and Japan.

---

Keywords : Japanese Empire, European debates, 19th century, 20th century, fascination, international relations, economy, politics, culture, media

